Dernière modification: 11 juillet 2025.

www.entreprises-coloniales.fr

CHAMBRE DE COMMERCE DE SAÏGON

30 septembre 1868 : arrêté créant la chambre de commerce de Saïgon 3 novembre 1868 : séance inaugurale présidée par Paulin Vial.

Édouard DIERX, président (3 nov. 1868-21 fév. 1872) (Saint-Denis de la Réunion, 1841-Paris, 1903)

Frère de Léon Dierx, poète, et de Loricourt Dierx, de la Banque de l'Indochine. Négociant.

G. DENIS, président (6 mai 1872-14 février 1873)

Édouard DIERX, président (14 février 1873-11 mars 1874)

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire Cochinchine 1874, p. 135)

MM. DE MONTJON 1, chev. LH, directeur de l'intérieur, président d'honneur. DIERX (Ed.), président.
DENIS (G.), secrétaire.
LOURDEAULT.
WILLAUME.
HUBERT (J.).
CATOIRE (A.).
MACAIRE (J.).
LEHMANN (J.-B.).
SAMUEL.
MAURAS (G.).

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire Cochinchine 1876, p. 126-127)

MM. PIQUET ², chev. LH, président d'honneur.

BOUZERAND, secrétaire-archiviste

¹ Montjon (Marie-*Albert* de)(Lésigny, Vienne, 22 septembre 1837-France, 5 septembre 1874) : polytechnicien, .chevalier de la Légion d'honneur du 25 juillet 1872 (min. Marine) : commissaire adjoint de la marine, chef du secrétariat du gouvernement de Cochinchine. Puis directeur de l'Intérieur.

² Jules Georges Piquet (1839-1923) : lieutenant de vaisseau, gouverneur général de l'Indochine (31 mai 1889-avril 1891).

Ed. CORNU, vice-président.
L. MICHELOT, secrétaire.
DE ORRONO, membre.
CATOIRE, idem.
HUBERT, idem.
SALENAVE, idem.
Alb. CORNU³, idem.
Alph. DENIS, idem.
DELAGÉNIÈRE, idem.
ROQUE, idem.
OZOUX, secrétaire archiviste

Marie Édouard CORNU, président (Gorges, Loire-Inférieure, 18 mars 1837-Paris, 15 mars 1910)

Fils de René Félix Cornu et de Françoise Evelina Rousseau.

Négociant,
directeur de décortiqueries,
membre du Conseil privé de la Cochinchine depuis sa création (1869),
juge au tribunal de commerce,
premier adjoint au maire de Cholon,
puis maire de Saïgon (1881-1882).
Chevalier de la Légion d'honneur ((JORF, 5 juillet 1882).

Ed. CORNU, président (8 mai 1874-30 avril 1876)

LÉGER, président (2 mars 1878-4 septembre 1879)

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire Cochinchine 1878, p. 148)

LE DIRECTEUR DE L'INTÉRIEUR, PRÉSIDENT D'HONNEUR. MM. N..., président.
CORNU (Édouard), membre, secrétaire.
NICOLIER, membre.
REYNAUD, idem.
DUSSUTOUR, idem.
MARTIN DES PALLIÈRES, idem.
SPOONER, idem.
MAYER, idem.
LÉGER, idem.

3 Eáliv Albort Cornu

³ Félix *Albert* Cornu (« Cornu jeune »)(Nantes, 7 octobre 1848-Paris, 12 février 1919) : frère d'Édouard. Arrivé en Cochinchine en 1867. Employé de MM. Temlett, puis directeur de la Cie française de Saïgon pour le blanchissement et la décortication du riz. Conseiller municipal de Cholon, secrétaire de la chambre de commerce de Saïgon, juge au tribunal de commerce, membre du Conseil privé de la Cochinchine, du conseil colonial, de la Société des courses. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 1er janvier 1897).

BAUERMESTER, idem. TREMLETT, idem. SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE. M. HOUDINET.

Ed. CORNU, président (4 septembre 1894-10 mars 1880)

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire Cochinchine 1880, p. 85)

LE DIRECTEUR DE L'INTÉRIEUR, PRÉSIDENT D'HONNEUR.

MM. E. CORNU, président.

A. DENIS, membre secrétaire.

NICOLIER, membre.

H. ROQUE, idem.

MICHELOT, idem.

MARTIN DES PALLIÈRES, idem.

JOUVET, idem.

MITCHELL, idem.

OPSTELTEN, idem.

BAUERMESTER, idem.

TAN-KENG-HO, idem.

SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE.

M. HOUDINET.

Alphonse DENIS, président (10 mars 1880-23 février 1883)

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire Cochinchine 1881, p. 92)

LE DIRECTEUR DE L'INTÉRIEUR, PRÉSIDENT D'HONNEUR.

MM. A. DENIS, président.

Karl SCHROEDER, secrétaire.

TAN-KENG-HO, membre.

JOUVET, idem.

REYNAUD, idem.

A. NICOLIER, idem.

H. ROQUE, membre.

SPOONER, idem.

NISSLE, idem.

BLUTSTEIN, idem.

MARTIN DES PALLIÈRES, idem.

SECRÉTAIRES ARCHIVISTES.

M. HOUDINET, en congé ; M. GRÉMOUIN (Jules-Edmond), p. i.

Ed. CORNU, président (23 février 1883-5 novembre 1883)

A. J.RIVIÈRE, président (5 novembre 1883-10 novembre 1885)

Jean-Baptiste Aristide ARAUD, président (10 nov. 1885-13 mai 1887)

Né le 4 novembre 1849 à Cette (Hérault).

Fils d'Étienne Araud, capitaine marin, et de Thérèse Virginie Juge.

Capitaine au long cours (1874), il débute à la Cie Valéry, puis la Cie générale transatlantique.

Directeur des Messageries fluviales de Cochinchine (1883-1895).

Chevalier (1888), puis officier (1921) de la Légion d'honneur : capitaine inspecteur au comité des assurances de Paris.

MARINE ET COLONIES

(Les Tablettes des Deux-Charentes, 1er décembre 1883, p. 2, col. 5)

M. Michelot, directeur de la Banque de l'Indo-Chine* à Saïgon, ayant seul obtenu un nombre égal à la moitié plus un des électeurs inscrits, a été proclamé membre français de la chambre de commerce. Il reste encore huit membres français, un Annamite, deux étrangers, européens ou américains, et deux Asiatiques à nommer. Singulière composition que celle de cette chambre de commerce. Sa composition indique bien le peu de place du commerce français à Saïgon. Nous appelons la sollicitude du Gouvernement sur cette intéressante question.

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire Cochinchine 1887, p. 188)

Membres au titre français.

MM. ARAUD, président.
K. SCHROEDER, secrétaire.
A. JOUVET, membre.
A[Ibert] CORNU, idem.
BLANCHY, chev. LH, idem.
J. HUBERT, membre.
A. DENIS, idem.
BRANZELL, idem.
OGLIASTRO, idem.
CURIOL, idem.

Membre annamite

M. NGUYEN-TRUONG-TAO,

Membres asiatiques. M. BANH-HAP.

M. WANGTAI.

Secrétaire archiviste.

M. G. LAMOUROUX.

Gustave PRAIRE, président

Né à Saint-Étienne, le 17 mars 1845. Fils de Lucius Praire et de Rosalie Gay.

En Égypte(1875-1882).

Négociant en Cochinchine : importateur de cotonnades. Rapport sur la situation commerciale dans l'Indo-Chine (1885).

Conseiller municipal de Saïgon. Son délégué à la caisse d'épargne (1888).

Président (1889), puis vice-président (1890) de la chambre de commerce de Cochinchine.

Son délégué au conseil colonial.

Commandeur du Dragon d'Annam (mai 1889)

Créateur en 1890-1891 de l'usine d'égrenage de coton de Ksach-Kandall (Cambodge).

Décédé à Saïgon, rue La-Grandière, 14, le 25 avril 1896. Une rue de Pnom-Penh porta son nom.

Aimé FONSALES, président (20 octobre 1887-26 octobre 1891 et 14 février 1892-17 mai 1893)

L'un des directeurs de Denis frères à Saïgon. Administrateur de la Caisse d'épargne de Saïgon. Plus tard, associé de Denis frères à Bordeaux.

Nº 523. — ARRÊTÉ désignant MM. Bernière et Praire pour faire partie de la commission chargée d'élaborer un nouveau projet de règlement sur l'immigration asiatique en Cochinchine.

(Bulletin officiel de l'Indochine française, janvier 1890)

Du 26 décembre 1889.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'académie,

Vu le décret du 29 octobre 1889;

Vu l'arrêté du 12 novembre 1889 nommant une commission chargée d'élaborer un nouveau projet de règlement sur l'immigration asiatique en Cochinchine,

ARRÊTE:

Article premier. — MM. Bernière, procureur de la République p. i. à Saïgon, Praire, président de la chambre de commerce, feront partie comme membres de la commission nommée par l'arrêté précité et appelée en outre à examiner les propositions concernant le commerce chinois.

Art. 2. — La commission se réunira sur la convocation de son président.

Art. 3. — Le secrétaire général de la Cochinchine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saïgon, le 26 décembre 1889.

DANEL.

Par le Lieutenant-Gouverneur : Le Secrétaire général, J. FOURÈS.

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire général de l'Indochine française, 1890, p. 209)

Membres au titre français.

MM. A. FONSALES, président.

G. PRAIRE, vice-président.

A[lbert] CORNU, secrétaire.

OGLIASTRO, membre.

ROLLAND, palmes acad., chev. LH, idem.

GENDRE, idem.

P. FIÈRE, idem.

CURIOL, idem.

Membres étrangers européens.

M. A. BOCK.

N...

Membre annamite.

M. NGUYEN-TRUONG-TAO.

Membres étrangers asiatiques.

M. YO-SING-TUONG.

M. PHUNG-SOM.

Secrétaire archiviste.

M. G. LAMOUROUX.

CONSEIL COLONIAL (Annuaire général de l'Indochine française, 1890, p. 78)

Membres élus par la Chambre de commerce.

M. CURIOL.

M. PRAIRE.

Antoine ROLLAND, président (26 oct. 1891-14 fév. 1892 et 17 mai 1893-30 déc. 1901

Agent principal des Messageries maritimes à Saïgon (1885-1902)

Élu membre de la chambre de commerce de Saïgon le 20 octobre 1887, il fut choisi une première fois comme président de cette assemblée le 26 octobre 1891 ; mais, il démissionna quelques mois plus tard, le 14 février 1892. Réélu le 17 mai 1893, il garda ses fonctions jusqu'à la fin de 1901, époque à laquelle, il fut, d'ailleurs, nommé président d'honneur.

ROLLAND fit donner à la chambre de commerce la personnalité civile ; mais, il était surtout préoccupé par l'agrandissement et l'aménagement du port de commerce, ainsi que l'amélioration et le développement de la culture du riz.

Nº 596. — ARRÊTÉ prononçant la dissolution de la Chambre de commerce. (Bulletin officiel de l'Indochine française, janvier 1892)

Du 24 décembre 1891.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'académie,

Vu les démissions données collectivement par MM. Holbé, Geiger, Nguyên-trongtao, Ly-thiong, Blanchet, Fonsales et Bonnet;

Vu les démissions données individuellement par MM. Rolland, Praire, Bandier et Lacaze ;

Attendu que, par suite de ces démissions, la chambre de commerce de Saïgon, réduite à trois membres, se trouve dans l'impossibilité de délibérer;

Sur la proposition du Secrétaire général;

Le Conseil privé entendu,

ARRÊTE:

Article premier. — La Chambre de commerce est dissoute.

Art. 2. — Un arrêté subséquent fixera la date des élections pour le renouvellement de cette assemblée.

Art. 3. — Le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et enregistré partout où besoin sera.

Saïgon, le 24 décembre 1891.

DANEL.

Par le Lieutenant-Gouverneur : Le Secrétaire général, J. FOURES.

Nº 225. — ARRÊTÉ convoquant le corps électoral des commerçants français et étrangers européens ou américains pour le dimanche 30 avril 1893. (Bulletin officiel de l'Indochine française, avril 1893)

Du 6 avril 1893.

Le Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine,

Vu l'arrêté du 28 juillet 1883, portant réorganisation de la chambre de commerce de Saïgon ;

Vu l'arrêté du 31 mars 1885, modifiant l'article 3 de l'arrêté du 28 juillet 1883 ;

Vu la délibération de la Chambre de commerce, en date du 31 mars 1893 acceptant la démission de membre de cette assemblée présentée par M. Fonsales ;

Vu les démissions antérieures de MM. Bonnet, Du Crouzet ⁴, au titre français, Geiger, au titre étranger ;

Considérant que, par suite de ces démissions, les membres de la Chambre de commerce se trouvent réduits de neuf à six ;

en conséquence, de procéder à des élections complémentaires ;

Vu l'article

Qu'il y a lieu, de l'arrêté précité du 28 juillet 1883 ;

Sur la proposition du secrétaire général de la Cochinchine ;

Le Conseil privé entendu,

ARRÊTE :

Article premier. — Le corps électoral des commerçants français étrangers européens ou américains, tel qu'il est déterminé par le deuxième paragraphe de l'article 1er de l'arrêté du 31 mars 1885, c'est-à-dire « le commerçants français de la colonie ainsi que les commerçants européens ou américains, âgés de vingt et un ans accomplis et patentés par eux-mêmes ou par la société dont ils sont membres responsables ou représentants », est convoqué pour le dimanche 30 avril 1893, à l'hôtel de ville de Saïgon, dans la salle qui sera désignée par le maire, à l'effet d'élire trois membres français, en remplacement de MM. Bonnet, Du Crouzet et Fonsales, démissionnaires, et un membre européen ou américain, en remplacement de M. Geiger, également démissionnaire.

Art. 2. — Le scrutin ne durera qu'un seul jour et sera ouvert de sept heures à dix heures du matin et de deux heures à cinq heures du soir.

Le dépouillement aura lieu immédiatement.

Si un deuxième tour de scrutin était nécessaire, il y serait procédé le dimanche 7 mai 1893.

Art. 3. — Le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Saïgon, le 6 avril 1893.

J. FOURÈS.

Par le Lieutenant-Gouverneur : Le Secrétaire général, ESCOUBET.

(Journal officiel de l'Indo-Chine française, 6 juillet 1893, p. 6)

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu la délibération de la chambre de commerce de Saïgon, en date du 17 mai 1893, désignant M. Denis ⁵, ingénieur, représentant de la compagnie des Établissements de constructions de Levallois-Perret, comme son délégué pour siéger au conseil colonial ;

Vu l'article 3 du décret du 6 octobre 1887, modifiant celui du 8 février 1880 organique du conseil colonial ;

Considérant que M. Denis est entrepreneur de travaux publics et qu'il est lié par deux marchés en cours passés avec l'Administration;

Sur la proposition du Lieutenant-Gouverneur,

ARRÊTE :

Article premier. — La délibération de la chambre de commerce de Saigon en date du 17 mai 189,3, désignant M. Denis, entrepreneur, représentant de la compagnie des

⁵ Louis *Réné* Denis : décédé à Marseille, le 11 septembre 1899, à l'âge de 43 ans.

⁴ Oscar Forestier du Crouzet (Laurac-en-Vivarais, 1857-Avignon, 1929) : caissier de la Société générale de tramways à vapeur, dirigée par son frère Albert ; administrateur du mont-de-piété de Da-Kao.

Établissements de constructions de LevalloisPerret, comme délégué de cette assemblée pour siéger au conseil colonial, est annulée.

Art. 2. — Le Lieutenant-Gouverneur est chargé de l'exécution du présent arrêté. Do-son, le 15 juin 1893.

DE LANESSAN.

Par le Gouverneur général : Le Lieutenant-Gouverneur, J. FOURÈS.

Appel de la chambre de commerce de Saïgon en faveur de l'introduction du yen (26 mars 1895) :

voir Désiré Lacroix, Numismatique annamite, 1900, p. 225-226

SAÏGON (*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1896) (*La Politique coloniale*, 18 avril 1896)

Par dépêche : Les élections pour le renouvellement intégral de la chambre de commerce de Saïgon ont eu lieu le 1er courant.

Sont élus : MM. Rolland, agent principal des Messageries maritimes ; Berthet, négociant, de la maison Berthet et Charrière ; du Crouzet, négociant ; Bonnet, entrepreneur ; Denis, ingénieur ; Courtinat. négociant ; Curiol, imprimeur ; Schnéegans, négociant ; Blanchot, directeur des Messageries fluviales ; Borrelly.

SAÏGON (*La Politique coloniale*, 28 avril 1896)

La Chambre de commerce de Saïgon, nouvellement élue, a été appelée le 12 mars dernier à procéder à la formation de son bureau.

Ont été élus :

Président : M. Rolland. Vice-Président : M. Blanchet.

Secrétaires : MM. Schnéegans et Denis.

Délégués au Conseil colonial : MM. du Crouzet et Curiol.

Délégué au Conseil d'hygiène : M. Rolland.

VŒU DU PRÉSIDENT ROLLAND,
AU NOM DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAÏGON,
APPUYÉ PAR CELLE DE HAÏPHONG,
EN FAVEUR DE L'ATTRIBUTION DE LA LÉGION D'HONNEUR
À DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS
(L'Avenir du Tonkin, 8 mars 1897)

ALLEZ DONC AUX COLONIES! (L'Avenir du Tonkin, 16 mars 1898)

Encore un exemple de ce que l'on peut faire aux colonies. Ces quelques lignes sont extraites du discours prononcé par M. Rolland, président de la chambre de commerce de Saïgon :

« Je passe maintenant à l'histoire de notre chambre depuis le début de cette session. Elle ne saurait être bien longue, car le rôle d'une chambre de commerce consiste surtout en des efforts continus de tous les jours, à être toujours sur la brèche pour protéger les intérêts du commerce et des commerçants. C'est là un rôle de vigilance que nous avons, je l'espère, rempli à la satisfaction de nos manants.

Il est, cependant, certaines questions importantes, d'ordre très général, que nous avons eu à traiter et dont il importe de dire quelques mots, parce qu'elles semblent pouvoir être reprises. Nous devons donc démontrer que nous ne les perdons pas de vue.

Je place en première ligne celle relative aux droits de sortie sur les riz. Sur l'avis du ministère et de son contentieux, il y avait lieu de donner une nouvelle forme au mode de taxation. La solution proposée par l'administration locale ne pouvait être acceptée par nous, nous lui avons répondu par une contre-proposition, dans laquelle nous nous efforcions de tirer le meilleur parti possible des nécessites que les lois fiscales nous imposaient La lutte a été vive, mais nous avons eu la satisfaction d'avoir gain de cause auprès du conseil colonial, du conseil du Protectorat du Tonkin et de l'Annam et, enfin, du conseil supérieur de l'Indochine. Nous attendons la décision dernière de la Métropole.

Ici, nous devons nous préoccuper d'un point noir possible. N'allons-nous pas nous trouver de nouveau en présence des usiniers de France qui ne ne veulent à aucun prix de l'introduction des riz blancs de Cochinchine et qui, par conséquent, demanderont, une fois de plus, que les droits de sortie sur ce riz travaillé soient rendus prohibitifs ? Je pose la question sans y répondre plus longuement ; je n'ai pour but que de rappeler à la nouvelle chambre qu'elle doit être sur ses gardes Nos adversaires sont puissants, fortement appuyés, mais nous saurons être tenaces et nous aurons gain de cause par la force immanente du bon sens.

[L'usine Praire]

Cette lutte entre les intérêts essentiellement égoïstes d'un petit nombre d'industriels de la Métropole et les intérêts généraux du commerce français à l'extérieur, nous la retrouvons dans l'affaire de l'usine à égrener le coton du Cambodge. Elle a été considérée par le Ministère et le Conseil d'État comme un simple fait personnel, sans importance, et l'on s'est empressé de rejeter du pied une création faite par des Français avec des capitaux français.

Elle était seule, il est vrai, cette usine, ayant cela de commun avec tout ce qui débute. Par conséquent, elle ne pouvait pas trouver grâce devant les usiniers, quels qu'ils fussent. Laisser se fonder aux colonies une industrie quelconque aurait été d'un mauvais exemple et, je dis quelconque, parce que l'usine de Sakandal ne concurrençait en rien aucune industrie de la Métropole.

Mais le résultat que nous prévoyions tous ne s'est pas fait attendre. L'usine a été achetée à vil prix, les Français ont été ruinés, mais les Chinois acquéreurs l'ont prise, continueront à égrener le coton et le fileront et le tisseront. Avis à MM. les usiniers de la Métropole. Il se passera là ce qui s'est déjà passé pour les rizeries créées par des Français : grâce à une administration imprévoyante mais formaliste, les Français ont

disparu et ont été remplacés par des Chinois. Il en est de même au Tonkin, où la filature Bourgouin-Meiffre et la fabrique d'allumettes ont été ou seront acquises par des Chinois.

C'est là certainement, Messieurs, le côté le plus douloureux de notre histoire coloniale et si cette politique économique se continuait, il serait préférable d'évacuer nos colonies en y laissant comme souvenir les os des braves gens, militaires et civils, qui sont venus en faire la conquête.

Comme question importante que nous avons encore a examiner, il en est une qu'il convient de ne pas oublier, car elle menace de se représente. Je veux parler du traité de commerce avec le Japon dont nous avons repoussé l'application en Indo-Chine d'accord, sans même entente préalable, avec nos collègues de Haïphong et de Hanoï.

Cochinchine (*La Politique coloniale*, 5 avril 1898)

Le 27 février ont eu lieu les élections à la chambre de commerce de Saïgon. MM. Curiol, Denis, du Crouzet, Blanchet, Bonnet, Bonade et Mayer sont élus.

> CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INDO-CHINE PREMIÈRE RÉUNION (12 septembre 1898) (L'Avenir du Tonkin, 14 septembre 1898)

La première réunion du Conseil supérieur de l'Indo-Chine a eu lieu à Hanoï le 12 septembre. Cette assemblée était composée de :

Rolland, président de la chambre de commerce de Saïgon.

PNOM-PENH PORT LIBRE

(L'Avenir du Tonkin, 4 novembre 1898)

.....

UN DISCOURS (L'Avenir du Tonkin, 2 mars 1900)

Une partie de la chambre de commerce de Saïgon est arrivée à la fin de son mandat. Les pouvoirs de la moitié de ses membres seront renouvelés prochainement.

Avant de se séparer de ses collègues, le président, M. Rolland, leur a adressé une petite allocution qui mérite de retenir l'attention et d'être signalée aux autres chambres de commerce de la colonie.

M. Rolland déclare que la chambre a soutenu, autant quelle elle l'a pu, les intérêts qu'elle avait mission de défendre. Il regrette que ses moyens d'action soient aussi restreints et qu'une organisation plus libérale et plus large ne soit pas venue depuis longtemps compléter ses pouvoirs, qui sont faibles. La chambre de commerce de Saïgon — comme toutes les assemblées similaires de la colonie — n'est qu'une chambre

consultative « qu'on consulte rarement et qu'on n'écoute guère ». La sécurité, aussi bien que la force d'action, leur manque : elles émanent d'un arrêté qu'un autre arrêté peut abroger.

Le président de la Chambre de Saïgon aurait surtout souhaité que cette assemblée fût placée sous le régime de la loi du 9 avril 1898, c'est-à-dire investie de la personnalité civile, ce qui lui aurait permis de contracter des emprunts. Les ressources que la chambre aurait pu se procurer ainsi, bien administrés par des hommes qui n'ont en vue que le bien général, auraient été employées a améliorer le port de commerce et son outillage et aurait affranchi le commerce local de certaines servitudes onéreuses, telle que l'obligation de recourir, en bien des cas, a l'outillage de la marine.

Si les espérances de la chambre ne se sont pas encore réalisées a cet égard, ce n'est pas une raison pour qu'elle renonce à ce projet : elle doit, au contraire, ne pas le perdre de vue un seul instant et le placer au premier plan de ses préoccupations.

Dans son discours, M. le président Rolland a effleuré une autre question que nous avons souvent traitée ici même, celle des tarifs douaniers. Nous sommes heureux de nous trouver d'accord, sur ce point, avec un esprit aussi net, aussi vigoureux et aussi compétent. M. Rolland a résumé en quelques mots le système contre lequel le commerce et l'industrie de la colonie ne cessent de protester :

« L'on nous oppose les charges fort lourdes du tarif général des douanes pour protéger l'industrie française, mais par contre l'on n'accepte quelques-uns de nos produits qu'avec seulement une détaxe. Il serait cependant de toute justice que tous les produits de la Colonie puissent entrer en franchise dans tous les pays français. »

En terminant, M. Rolland a engagé la chambre nouvelle à appeler l'attention des pouvoirs publics sur le renchérissement de la main-d'œuvre chinoise et annamite, qui menace de créer de sérieuses difficultés au commerce et qui ne peut manquer d'avoir une répercussion regrettable sur le prix de revient des marchandises de toute nature.

Le président sortant, obligé de rester dans les limites d'un discours d'adieu, ne pouvait passer en revue toutes les questions intéressant les chambres de commerce : il a dû se borner aux plus essentielles.

Il les a nettement posées et nous ne pouvons que souhaiter de voir les autres chambres de la colonie joindre leurs efforts aux siens pour faire aboutir les desiderata du commerce local.

A. G.

SAÏGON (L'Avenir du Tonkin, 2 mars 1900)

Convocations d'électeurs : Le corps électoral des commerçants français et annamites de la colonie est convoqué pour le dimanche 4 mars 1900, à l'effet d'élire :

- 1. Six membres français et un membre annamite, en remplacement de messieurs Rolland, Berthet, Courtinat, Schnéegans, Borelly, Meyer et Tran-van-Kiêt, membres sortants.
 - 2. Un nouveau membre en remplacement de M. Denis, décédé.

SAÏGON (L'Avenir du Tonkin, 18 avril 1900)

— M. Borelly, conseiller colonial, conseiller municipal et membre de la Chambre de commerce, est décédé le 4 avril dans sa 51e année. Les obsèques ont eu lieu le 5 avril à

6 heures 12 du matin. Deux discours ont été prononcés sur la tombe, l'un par M. Blanchy, président du conseil colonial et maire, l'autre par M. Rolland, président de la chambre de commerce.

Chambre de commerce de Saïgon

Procès-verbal de la 393^e SÉANCE du 14 mai 1900 (*L'Avenir du Tonkin*, 4 juin 1900)

La chambre de commerce s'est réunie le mercredi 14 mars 1900, à quatre heures du soir.

La séance est ouverte à quatre heures cinq minutes.

Étaient présents :

M. Bocquet, lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, président, accompagné de M. Jennerat, chef de cabinet.

MM. E. Bonade, O. du Crouzet, C. Rivière, Nguyên-van-Oi, membres anciens.

MM. A. Rolland, E. Schnéegans, A. Courtinat, E. Meyer, membres, sont réélus aux dernières élections du 4 mars 1900.

M. Tran-van-kiet, membre sortant réélu à la dernière élection du 11 mars 1900.

M. Bousquet ⁶, nouveau membre élu en remplacement de M. Denis, décédé le 4 mars 1900.

Absents:

MM. L. Blanchet, C. Bonnet, membres anciens en congés.

M. J. Berthet, membre sortant réélu, en congé.

M. Borrelly, membre sortant réélu, excusé.

Sommaire:

- 1° Installation, par M. le lieutenant gouverneur, des délégués de la chambre élus le 4 mars 1900 ;
- 2° Élection du bureau de la chambre, des délégués au conseil colonial, au conseil d'hygiène et à la commission permanente de pilotage ;
 - 3° Nomination d'un secrétaire archiviste;
 - 4° Concours régionaux ; sélection des riz primés par la chambre.

1° Installation par M. le lieutenant-gouverneur des membres élus le 4 mars 1900.

M. le lieutenant-gouverneur prend la parole et remercie M. Bonade, doyen d'âge, d'avoir bien voulu le convier à présider la session qui s'ouvre. Il adresse ses vives et sincères félicitations à tous les membres sortants qui ont vu leur mandat renouvelé à une forte majorité, prouvant que la chambre actuelle est en communion absolue d'idées avec ses mandants et qu'elle a toujours défendu, à la satisfaction de tous, les intérêts dont elle a la sauvegarde. M. le lieutenant-gouverneur exprime ensuite tout le plaisir qu'il éprouve à souhaiter la bienvenue au nouveau membre qui vient d'entrer à la chambre en remplacement de M. Denis, décédé, et se plaît à constater que le choix fait par les électeurs consulaires est des plus heureux.

Mais tout en félicitant M. Bousquet, il ne peut maîtriser son émotion en reportant sa pensée sur le cher défunt dont il prend la place et qui avait su s'attirer l'estime et l'affection profonde de tous ceux qui l'ont approché, disant être en communion de sentiments avec la Chambre toute entière en évoquant le souvenir de cet ami dont la mémoire sera précieusement gardée par tous.

⁶ H. Bousquet : fondé de pouvoirs de Descours & Cabaud..

M. le lieutenant-gouverneur affirme, une fois de plus, au nom du gouvernement, tout l'intérêt qu'il porte aux travaux multiples de la chambre de commerce dont le seul et unique but est de développer, dans l'intérêt général, la richesse économique de la Colonie. Aussi les avis qu'elle donne sont-ils des plus écoutés par l'administration. Ce concours le plus entier lui est acquis et elle peut compter sur tous les efforts du Gouvernement local pour donner satisfaction aussi complète que possible aux vœux émis qui sont de nature à augmenter la prospérité de la Cochinchine.

M. Rolland, doyen d'âge, répond en ces termes au nom de tous ses collègues .-

......

Élection du bureau de la Chambre, des délégués au Conseil colonial, au Conseil d'hygiène et à la commission permanente de pilotage

M. Rolland invite ses collègues a procéder à l'élection du bureau de la Chambre. Le mode de vole au scrutin secret est adopté.

Élection du président

Votants 10 Majorité absolue 6 1^{er} tour, a obtenu M. Rolland 9 noix Bulletin blanc. 1

M. Rolland est élu président de la chambre.

M. Rolland remercie.

Election du vice-président.

Votants 10 Majorité absolue 6 1^{er} tour, ont obtenu : MM. Schnéegans : 6 voix Blanchet : 3 voix. Bulletin blanc

M. Schnéegans est élu vice-président.

Élection du secrétaire

Votants 10 Majorité absolue 6 1er tour, ont obtenu : MM. Bonade 6 Mayer 2 Du Crouzet 1 Bonnet 1

Élection du 2e secrétaire

Votants 10 Majorité absolue 6 1^{er} tour, ont obtenu : MM. Du Crouzet 7 voix Rivière 3

M. Du Crouzet est élu 2e secrétaire.

MM. Rolland, Schnéegans, Bonade et du Crouzet prennent place au bureau.

Élection des deux membres de la chambre délégués au conseil colonial.

L'on procède ensuite au vote pour l'élection des deux membres délégués au conseil colonial.

Les membres annamites ne prennent pas part au vote.

À l'unanimité, la chambre renouvelle leurs mandats à MM. Borelly et Du Crouzet.

Élection du délégué au Conseil d'hygiène.

À l'unanimité, M. Rolland est maintenu comme délégué de la chambre au conseil d'hygiène.

Élection du délégué à la commission permanente de pilotage.

À l'unanimité, M. Mayer est nommé délégué de la chambre à la commission permanente de pilotage.

3° Nomination d'un secrétaire- archiviste

M. le président propose à la chambre de désigner un secrétaire-Archiviste en remplacement de M. Betz qui n'a pu accepter pour des raisons personnelles le poste qui lui était offert.

La Chambre nomme M. Coquerel 7.

4° Concours régionaux. — Sélection des riz primés par la chambre

M. le président rappelle que la chambre devant envoyer des échantillons de riz à l'Exposition de 1900, il serait utile de procéder sans retard au classement des riz primés dans les arrondissements et propose de nommer la commission de classement.

La chambre prie M. Schnéegans, qui s'est toujours acquitté de ces fonctions avec la plus haute compétence, de prendre la présidence de cette commission et nomme MM. Bonade et du Crouzet, membres. La commission s'adjoindra comme précédemment deux ou trois commerçants ou usiniers à son choix. M. Schnéegans accepte cette mission.

La séance est levée à 6 heures moins un quart.

Le Secrétaire, E. Bonnade.

P. C. C. Le Secrétaire-Archiviste, A. Coquerel.

SAÏGON (*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1901)

M. Rolland agent principal des Messageries Maritimes, rentrera prochainement en France où il compte rester définitivement. La chambre de commerce de Saïgon, dont il est président, perd en lui un homme de valeur dont les conceptions, soutenues par une grande énergie, avaient permis aux commerçants d'occuper la place à laquelle ils avaient droit.

⁷ Albert-Jean-Baptiste-Marie-Arthur Coquerel (Courdemanche, Sarthe, 24 mai 1874-Le Cannet, Alpes-Maritimes, mi-août 1932) : auteur de *Paddys et riz de Cochinchine*, Lyon, 1919. Chevalier de la Légion d'honneur.

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire général de l'Indochine française, 1901, p. 11-705)

Rolland, palmes acad., chev. LH, président.

Schnéegans, secrétaire.

Berthet, Bonnet, Bonnade, Bousquet, Courtinat, du Crouzet, Mayer, Rivière, Thiémonge, Nguyên-van-Oi, Trân-van-Kiêt, membres. — Coquerel, secrétaire.

Jacques-Édouard SCHNÉEGANS (Strasbourg, 2 septembre 1853-Saïgon, 8 septembre 1911) président (31 déc. 1901-5 mars 1902 et 2 février 1903-)

Chef associé de la maison Denis frères Membre (1893), secrétaire (30 mai 1894), vice-président (14 mars 1900), président (2 février 1903) de la chambre de commerce de Saïgon.

> LES DECORATIONS DU 1^{ER} JANVIER Ministère des colonies (*JORF*, 11 janvier 1902) (*Le Journal des débats*, 12 janvier 1902)

Chevalier

Mayer (Émile), directeur à Saïgon de la succursale de la Banque de l'Indo-Chine, membre du Conseil privé de la Cochinchine* et de la chambre de commerce de Saïgon*. En Indochine depuis 1881;

Louis-Auguste BLANCHET, directeur des Messageries fluviales de Cochinchine, chev. LH président (6 mars 1902-27 octobre 1902)

> SAÏGON (L'Avenir du Tonkin, 7 mars 1902)

Voici les résultats du scrutin pour la chambre de commerce. Nombre de vous : 61 :

Ont obtenu :

MM. Blanchet 38 voix

Bonade 37

Du Crouzet 31

Pellicot 18 Brun 16 Hugand 16 Dabène 1
Montgterand 1
Gourrau 1
Coudurier 1
Blanc 1

MM. Blanchet, Bonade et du Crouzet ont été déclarés élus.

En ce qui concerne l'élection pour le remplacement de M. Rolland, membre démissionnaire, les résultats ont été les suivants :

MM. [Adrien] Mazet 54 voix Hugand 1

Faure 1 Combes 1 Blanc 3

M. Mazet a été déclaré élu. Prend les fonctions de trésorier.

Exposition d'Hanoï (Les Annales coloniales, 1er juin 1903)

Parmi les nouveaux légionnaires décorés à l'occasion de l'Exposition d'Hanoï, nous sommes heureux de relever les noms de MM. Schnéegans, le dévoué président de la chambre de commerce de Saïgon, etc., etc.

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire général de l'Indochine française, 1904, p. 376)

Membres français

MM. Schnéegans, président ;

Bonnet, vice-président ;

Mazet, trésorier;

Bonade, secrétaire :

Guérin,

Rivière,

Jacque, trésorier;

Berthet.

Courtinat,

du Crouzet.

Thiémonge,

Mayer.

Membres indigènes

MM. NGUYÊN-VAN-OI; TRAN-VAN-KIÊT.

Conseil municipal de Cholon (*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1904)

du Crouzet accepte le renouvellement de son mandat (apparemment comme repr. de la CCI).

tia CCI).

Électeurs de la chambre de commerce de Saïgon (*Annuaire illustré de la Cochinchine*, 1905, p. 397-400)

[397]

Agamadou Levi Marécar, marchand en détail, Cholon.

A-In, fournisseur de services publics, Saïgon.

Alexandre, marchand de demi-gros, Saïgon.

Antoine Djéganadin, changeur de monnaie, Cholon.

Ascoli Victor, Soc. de cabotage, Saïgon.

A. Siou, radoubeur, Saïgon .

Asselin Gustave, commissionnaire en douane, Saïgon.

Ayme, entrepreneur, Saïgon.

Bacquey Georges, tenancier de buvette, Saïgon.

Beauville dit Eynaud, march. de bois, Rachgia

Berthet J.-B., négociant, Saïgon.

Bezançon Louis, aubergiste, Biên-hoà.

Bock Pierre, marchand de bois, Biên-hoà.

Bonade, négociant, Saïgon.

Bonnefoy, maison Bonade, Saïgon.

Bonnet Charles, entrepreneur, Saïgon.

Bourguignat, marchand de bois, Saïgon.

Brissé, maison Postal, Saïgon.

Bron, conducteur, Saïgon.

Brunet J., libraire, Saïgon.

Caruette Georges, marchand de bois, Biên-hoà.

Cazeau, dir. du chemin de fer, Saïgon.

Charlety, mécanicien, Saïgon.

Chazalon, marchand de détail, Saïgon.

Claude Louis, libraire, Saïgon.

Clévenot Alfred, dir. Soc. d'électricité, Saïgon.

Clouet A., dir. des douanes, Saïgon.

Clouet A., commissionnaire en douane

Combes Léon, marchand en demi-détail, Saïgon.

Courtinat, négociant, Saïgon.

31 Dabène, limonadier, Saïgon.

Delost, entrepreneur, Saïgon.

Demée A., shipchandlers, Saïgon.

Denis frères, commissionnaires en marchandises, Saïgon.

Dourdou, pharmacien, Saïgon.

Du-Anh-Han, brocanteur, Cholon.

[398] Ducatel, maréchal ferrant, Saïgon.

Du Crouzet H. [Oscar], négociant, Saïgon.

Ducellier Eugène, entrepreneur de travaux, Biênhoà

40 Dumarest, fondé de pouvoirs de la maison Navarre, Saïgon.

Dupont F.A., constructeur et mécanicien, Khanh-hoi

Faure E., pâtissier, Saïgon.

Feraudy, dir. du Grand Hôtel Continental. [classé à la fin]

Foctai, boulanger, Saïgon.

Gabriel (Mme), cafetière, Saïgon. [classée au milieu des L.]

Galzi Célestin, marchand en demi-détail, Saïgon.

Garçon, marchand en détail, Saïgon.

Garnier, Cie eaux et électricité, Cholon

Garriguenc, fondé de pouvoirs de la maison Berthet, Saïgon.

50 Gay frères, sellerie-harnacherie, Saïgon.

Gilly, aubergiste et loueur de garnis, Saïgon.

Granier, peintre-vernisseur et fournisseur, Saïgon.

Grégori, entrepreneur de travaux, Saïgon.

Grilhon, cafetier, Saïgon.

Guérin, dir. de la Cie nationale [de navigation], Saïgon.

Guillerault (G.), marchand en détail, Saïgon.

Hen-Sieur, négociant, Cholon,

Holbé Thomas, pharmacien, Saïgon.

Hombert, limonadier, Saïgon.

60 Hue, dir. Soc. des eaux, Saïgon.

Hugant Charles, fabricant d'huiles du pays, Saïgon.

Huyant [Hugant ?] Robert, savonnier, Saïgon.

Huguenin, horloger et bijoutier, Saïgon.

Huynh-quanh-Minh (Paulus), maître d'hôtel, Baria.

Jacque, entrepreneur de grands travaux, Saïgon.

Kong-a-Siou-Ngan, taillandier et ferblantier, Saïgon.

Lacaze G., marchand en détail, Saïgon.

Lafont, marchand de bois, Biên-hoà.

Langlois, coiffeur-parfumeur, Saïgon.

70 Lapert, dir. Chargeurs réunis, Saïgon.

Larue frères, fabricants de glace, Saïgon.

Lecadre J., dir. de la Cie française des tramways, Saïgon.

Lefèbre, Société d'exportation des alcools indigènes, Saïgon.

Legros, imprimeur, Saïgon.

Le Nestour, marchand de bois, Rach-gia.

Leseigneur, restaurateur et loueur, Saïgon.

Luong-foc-Tai, distillateur, Saïgon.

[399]

Luya J., agent d'affaires, Saïgon.

Ly Lap, négociant, Saïgon.

80 Maigre, barbier sédentaire, Saïgon.

Mangan, marchand en 12 gros.

Massa, entrepreneur, Saïgon

Massari, restaurateur, Saïgon.

Mathieu, fabricant d'eaux gazeuses, Saïgon.

Mayer E., dir.de la Banque de l'Indochine, Saïgon.

Mazet, Adrien et Émilien, fabricant d'eaux gazeuses, Saïgon.

Ménard, imprimeur-papetier, Saïgon.

Michel Ferrand, bijoutier, Saïgon.

Mignot frères, mécaniciens, Saïgon

90 Molinier, pharmacien, Saïgon.

Moine, horloger, Saïgon.

Mottet, hôtelier, Saïgon.

Moyaux Eugène, commissionnaire de transports par terre, Saïgon.

Moynier Jean, entrepreneur, Biên-hoà.

Mulot, industriel, Vinh-long

Nam-Hu Émile, entrepreneur, Cholon.

Onc Ngai Thanh dit Yee-Seng, débarqueur, Saïgon.

Pancrazi A., hôtelier, Saïgon

Pâris, marchand en demi-gros, Saïgon.

100 Pelleau Stanislas, industriel, Biênhoà

Perlié, marchand en demi-détail, Saïgon.

Philippard, commissionnaire en marchandises, Saïgon.

Planté, photographe, Saïgon.

Poissant Ernest, escompteur, Cholon

Portal, marchand en gros, Saïgon.

Prédemonti, marchand de bois, Baria.

Rajagobalouchetty, marchand de lait, Cholon.

Rauzy, négociant, Cholon.

Rebuffé Paul, libraire-papetier, Saïgon.

110 Richaud, entrepreneur, Saïgon.

Rimaud, représentant de commerce, Saïgon.

Rivière, marchand en gros et tailleur, Saïgon.

Roche J.-M., aubergiste, Saïgon.

Rousseau, marchand en demi-détail, Saïgon.

Roux Louis, boulanger, Saïgon.

Sababdy (Sinaana Pé), changeur de monnaies, Cholon.

Sadoul Marcel, marchand en demi-détail, Saïgon.

Samy Apprassamy, fermier de marché, Cholon.

Schikele, mécanicien à façon, Saïgon.

[400]

120 Sinnaya, fermier de droit d'ancrage et de location temporaire, Cholon.

Sinner, dir. de la Soc. des Distilleries, Cholon.

Soa a Pan, marchand en demi-détail, Saïgon.

Tac-Tai-Xu, marchand en détail, Saïgon.

Talayrach, marchand de vins, Saïgon.

Tang-At-Tu, tenancier de buvette, Saïgon.

Tassel, gérant d'hôtel, Saïgon.

Thiémonge, Saïgon.

Thieu-Pham, pharmacien, Mytho.

Tournier, tailleur d'habits, Saïgon.

130 Tourrel, entrepreneur de travaux, Saïgon.

Tran-Tran-Chieu, marchand de paddy, Rachgia.

Tremouillet, teneur de buvette, Saïgon.

Trien-Pham [Trieu ?], potier, Cholon.

Vairat Louis, marchand en détail, Saïgon.

Ville, négociant, Saïgon.

Vincent, aubergiste, Saïgon.

Vincent, commissaire de transports par terre, Saïgon.

Vital, loueur en garni, Saïgon.

139 Yung (Jean), marchand de bois, Biênhoà

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon 11, place de Rigault de Genouilly (Annuaire général de l'Indochine française, 1906, p. 255)

Bureau

MM. Rolland, palmes académiques, chev. LH, président d'honneur;

Schnéegans, président ; Jacque, vice-président ; N., 1^{er} secrétaire; Ascoli, 2^e secrétaire ; Mazet, trésorier.

Membres

MM. Bonnet, membre, du Crouzet, membre, Garriguenc, — Mayer, — Rivière, — Thiémonge, — NGUYÊN-VAN-OI, — TRAN-VAN-KIÊT, —

Secrétariat de la chambre de commerce

M. A. Coquerel, secrétaire-archiviste;

M. G. Valentin, secrétaire adjoint.

Charles-Louis JACQUE, président

Patron des Éts Louis Jacque et Cie. Membre (1901), vice-président (1905), président (1915) du conseil colonial. Vice-président (1905), puis président (1907) de la chambre de commerce.

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire général de l'Indochine française, 1908, p. 329)

Rolland, président d'honneur. Jacque, président. Gage, vice-président Renoux, secrétaire. Garçon, trésorier. Lacaze. du Crouzet, Rousseau, Tréfaut, Thiémonge, Garriguenc, Dupont, Renoux, Bonnefoy, Ascoli, Rauzy. Lê-van-Diêu. Trân-van-Kiêt, membres.

Coquerel, secrétaire archiviste. Guillerault, secrétaire adjoint.

Rapport du président de la commission instituée par arrêté du 3 avril 1908, chargée de procéder à un examen approfondi des nouveaux tarifs de grande vitesse et de petite vitesse proposés pour application sur la ligne Saïgon-Khanhoa (*Procès verbaux du conseil colonial de la Cochinchine*, 17 septembre 1908)

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

Par arrêté du 3 avril 1908, modifié par celui du 17 avril 1908 et complété par la lettre nº 496, du 16 mai 1908, vous avez bien voulu instituer une commission chargée de procéder à un examen approfondi des nouveaux tarifs de grande vitesse et de petite vitesse proposes pour application sur la ligne Saïgon-Khanhoa, et composée comme suit, après entente avec les Chambres consultatives de la Colonie :

Garriguenc*, membre de la chambre de commerce, membre ;
Bonnefoy, membre de la chambre de commerce, membre ;

Courrier d'Extrême-Orient (Le Soleil, 28 juillet 1909)

Marseille, 27 juillet. — Le courrier d'Extrême-Orient, arrivé dans la matinée, apporte les nouvelles suivantes :

Du journal le Courrier saïgonnais :

Saïgon, 29 juin.

Les élections consulaires partielles à la chambre de commerce de Saïgon ont eu lieu le 27 juin. Il s'agissait de pourvoir au remplacement de quatre membres français et d'un membre annamite. M. Stang, négociant à Saïgon, a été le seul élu. Les autres sont en ballottage.

Les électeurs indigènes ont montré peu d'empressement à voter.

(Le Dauphiné, 16 mai 1909)

Vienne : M. Claude Ardin, imprimeur à Saïgon, vient d'être nommé membre trésorier de la Chambre de Commerce de cette ville.

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon 11, place de Rigault de Genouilly (Annuaire général de l'Indochine française, 1910, p. 567) Jacque, chev. LH, président.

Rousseau, vice-président.

Renoux, secrétaire.

Bergier, trésorier.

Ascoli, Bonnefoy, Dupont, Garriguenc, Garçon, Rauzy, Saliège, Stang, Tréfaut, Thiémonge, Trân-van-Kiêt et Duong-van-Mên, membres.

SECRÉTARIAT

Coquerel, secrétaire-archiviste. Guillerault, secrétaire adjoint. M^{||e} de Jésus, dactylographe.

Télégrammes particuliers (L'Avenir du Tonkin, 8 févr. 1910, p. 1)

Saïgon, 7 février :

À la Chambre de commerce

Ce soir ont eu lieu les élections du bureau de la Chambre de commerce. Ont été élus : MM. Gage, président ; Rousseau, vice-président ; Bergier, secrétaire ; Ardin, trésorier.

MM. Rousseau et Dupont ont été choisis comme délégués au Conseil colonial. MM. Max Berthet et de la Pommeraye comme suppléants.

Indo-Chine (*Le Temps*, 22 juillet 1910)

Répondant à M. Schnéegans, président de la chambre de commerce de Saïgon, qui lui souhaitait la bienvenue, M. Klobukowski remercia de cette preuve de confiance que lui donnait la population d'Indo-Chine pour la continuation d'une politique sanctionnée en France par l'opinion publique et le Parlement

LA VIE INDOCHINOISE (Les Annales coloniales, 20 octobre 1910)

La chambre de commerce de Saïgon a étudié, au cours de sa dernière réunion, les conclusions de la commission instituée par arrêté du gouverneur général pour rechercher les moyens de lui procurer les ressources qui lui sont nécessaires. Le résultat de cette discussion a été le vote, à l'unanimité, du vœu suivant, qui est le résumé des conclusions du rapport de la commission:

« La chambre de commerce de Saïgon, après examen et discussion, et comme suite aux nombreux vœux émis par elle à diverses reprises, prend encore la délibération de demander instamment, à nouveau, d'être dotée des ressources suffisantes pour l'amélioration de son organisation et de ses services, et, notamment, pour l'exécution des travaux nécessaires à celle de l'outillage du port de Saïgon, et elle émet le vœu que ces ressources soient fournies par l'établissement des taxes locales suivantes sur le riz et ses dérivés sortant du port de Saïgon, à savoir :

Riz blanc et cargo, par 100 kg 0 p. 02

Farines et paddy, par 100 kg 0 p. 10 Les brisures de riz restant exemptes.

« La Chambre émet, d'autre part, le vœu de voir accorder au port de Saïgon son autonomie dans la plus large mesure possible. Elle demande, dans ce but, qu'une commission spéciale, composée de représentants de tous les intérêts en jeu et notamment du commerce, que cette question concerne principalement, et, en outre, de fonctionnaires s'occupant des travaux du port, appartenant aux services des travaux publics et des douanes, ou tous autres dont le concours peut être nécessaire, soit nommée et chargée de s'occuper, d'une façon permanente, des travaux d'amélioration du port de commerce, ainsi que de l'étude de toute question s'y rattachant. »

On a calculé que cette-taxe si minime demandée sur les riz à leur sortie, produirait environ 150.000 piastres par an, qui permettraient aussitôt le dégagement de l'arroyo-Chinois, la construction d'appontements à l'extrémité du boulevard Charner, et l'édification de hangars et de docks. Par la suite, le rendement de cette taxe permettrait de gager un emprunt qui mettrait la chambre en mesure de compléter l'outillage du port.

Parmi les questions comprises dans ce vaste plan d'organisation, de création même, pourrait-on dire, du port de Saïgon, se trouve celle du rattachement du service du pilotage à la chambre de commerce, en sauvegardant, naturellement, les intérêts du personnel actuellement en service.

A. GUILLEMIN.

Louis René GAGE, président 1910-1912 (Saint-Brieuc, 27 juin 1860-Montreux, Suisse 18 janvier 1921)

Associé Denis frères.

Président de la Chambre de commerce de Saïgon.

Vice-président de la commission municipale de Saïgon (juillet 1906-mars 1908).

Consul des États-Unis à Saïgon pendant 4 ans (ca 1906-1910).

Consul de Norvège, du Danemark et du Siam à Saïgon.

Président pendant 18 mois de l'Association des exportateurs français de riz, de laïgon.

Président du comité des assurances maritimes et contre l'incendie à Saïgon.

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon 11, place de Rigault de Genouilly (Annuaire général de l'Indochine française, 1911, p. 594)

BUREAU

MM. Gage, président. Rousseau, vice-président. Bergier, secrétaire. Ardin, trésorier. Ascoli, Bonnefoy, Dupont, Garriguenc, Jacque, de la Pommeraye, Trân-van-Kiêt et Duong-van-Mên, membres. SECRÉTARIAT MM. Texier, Coquerel, secrétaires-archivistes.

Guillerault, secrétaire adjoint. M^{lle} de Jésus, dactylographe.

NÉCROLOGIE Schnéegans (*Le Journal des débats*, 12 septembre 1911)

Saïgon, le 10 septembre. — Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques de M. Schnéegans, conseiller privé depuis 1889, décédé vendredi dernier. Toute la colonie y assistait.

M. Schnéegans était ancien président du Conseil colonial et de la chambre de commerce de Cochinchine.

mmerce de Cocr

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon 11, place de Rigault de Genouilly (Annuaire général de l'Indochine française, 1912, p. 661)

BUREAU

MM. Gage, président. — Rousseau.vice-président. — Ardin, trésorier. — Bergier, secrétaire. — Ascoli, Bonnefoy, Dupont, Garriguenc, Jacque, de la Pommeraye, Trânvan-Kiêt et Duong-van-Mên, membres.

SECRÉTARIAT

M. Coquerel, secrétaire-archiviste.

Liste les électeurs consulaires de la Cochinchine POUR L'ANNÉE 1912 (Annuaire général de l'Indochine française, 1912, p. 639-641)

ÉLECTEURS CONSULAIRES EUROPÉENS

Α

- 1 Ascoli, armateur, Saïgon.
- 2 A-Siou, entrepreneur de grands travaux, Saïgon et Cholon.
- 3 Ardin, Claude-Jean-Baptiste (H. Ardin, fondé de pouvoirs), imprimeur éditeur libraire, Saïgon.
- 4 Ardin, Hippolyte (H. Serré, fondé de pouvoirs), fournisseur.des Services publics, Saïgon.
 - 5 Agarrat, Edmond-P., loueur de pousse-pousse, Saïgon.
 - 6 Arduser, Édouard, marchand en détail, Saïgon et Cholon.
 - 7 Azaïs, A, aubergiste, Saïgon.
 - 8 Agamadoulevé Marecar, marchand d'étoffes, Cholon.
 - 9 Â-In, armateur, Saïgon et Cholon.

В

10 Bacquey (Rochaix, fondé de pouvoirs), boulanger, Saïgon.

- 11 Bui-quang-Nho, libraire, Saïgon,
- 12 Bock, Pierre, scierie mécanique, Gia-dinh.
- 13 Banque de l'Indochine. M. Perreau, directeur banque, Saïgon.
- 14 Bonnefoy, Charles, négociant, Saïgon.
- 15 Bonnefoy, Léon, négociant, Saïgon.
- 16 Bec, associé Lamorte, entrepreneur, Saïgon.
- 17 Bénard, cafetier, Saïgon.
- 18 Berthet, négociant (M. Garriguenc, fondé de pouvoirs) négociant, Saïgon.
- 19 Brossard, Jules, entrepreneur, Saïgon.
- 20 Bresset, Léon, marchand demi-gros, Saïgon.
- 21 Boucherie, René, marchand demi-gros, Saïgon,
- 22 Brun, Éloi (M. Pibouleau, fondé de pouvoirs), sellier harnacheur, Saïgon, Cholon.
- 23 Bazin, Dominique, armateur p. cabotage, Saïgon.
- 24 Brignon, Joseph-Marie, photographe, Saïgon.
- 25 Blot, Arsène, agent d'affaires, Saïgon.
- 26 Bourguignat, agent d'affaires, Saïgon.
- 27 Bazin, Ch. (M. Lestienne, fondé de pouvoirs), négociant, Saïgon.
- 28 Blanc, hôtelier, Saïgon.
- 29 Bron. fonderie, Khanh-hoi.
- 30 Brandela, Charles, mécanicien et électricien, Saïgon.
- 31 Bainier, Émile, mécanicien à façon, Saïgon.
- 32 Beaumont, aubergiste, Saïgon.
- 33 Bodin, Pierre,-mécanicien, Saïgon.
- 34 Baudry, marchand de bois, Khanh-hoi.
- 35 Biênhoà industrielle (M. Blondel, directeur), marchand de bois, Khanh-hoi.
- 36 Barbanson, agent d'affaires, Cholon.
- 37 Bernard, Léopold, Directeur Casino, Saïgon.

 \mathcal{C}

- 38 Carette, scierie, Cholon.
- 39 Carrère, Henri, propriétaire de la glacière du Château d'eau, Saïgon.
- 40 Cie des Eaux et d'Electricité (M. Paillet, directeur), entreprise industrielle, Saïgon.
- 41 Cie des Messageries Maritimes (Maurice ⁸, fondé de pouvoirs), entreprise de transports maritimes, Saïgon.
- 42 Cie des Messageries fluviales de Cochinchine (M. Littaye, fondé de pouvoirs), entreprise de transports maritimes, Saïgon.
- 43 Cie française des tramways (M. Barry, fondé de pouvoirs), entreprise industrielle, Saïgon.
- 44 Cie française des Chargeurs Réunis représentée par M. Rouelle, Raymond, entreprise de transports maritimes, Saïgon.
 - 45 Courtinat, négociant, Saïgon,
- 46 Cie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient, J. Jessula, fondé de pouvoirs, D. Jessula, directeur, armateurs, Saïgon.
- 47 Cie coloniale .d'exportation, M. Tréfaut, fondé de pouvoirs, marchand tailleur, négociant, Saïgon.
 - 48 Canque (François), savonnier, Khanh-hoi,
 - 49 Caperre, loueur de pousse-pousse, Saïgon.
 - 50 Caffort, (Léon)(Noël, fondé de pouvoirs), bijoutier, Saïgon.
 - 51 Cazal, fabricant d'eaux gazeuses, Saïgon.
 - 52 Crespin, Ludovic, photographe, Saïgon.
 - 53 Combes, Léon, marchand de demi-détail, Saïgon.

⁸ Alexandre Émile MAURICE (1863-1936) ; chevalier de la Légion d'honneur en 1919 comme agent général des Messageries maritimes à Saïgon et vice-président de la chambre de commerce.

- 54 Cravetto, Antoine, fabr. de carreaux, Khanh-hoi.
- 55 Carpentier, Léon-père, corroyeur, Saïgon.
- 56 Courrèges, Daniel, teneur de buvette, Saïgon,
- 57 Chariot, André, cabaretier, Khanh-Hoi.
- 58 Comte, André, syndic de faillite, Saïgon.
- 59 Croix, Léon, afficheur public et cabaretier, Saïgon.
- 60 Cie générale de pousse-pousse, C. Tournier, directeur, loueur de pousse-pousse, Saïgon.
 - 61 Clamen, Fernand, restaurateur-traiteur, Khanhhoi.
 - 62 Chrétien, traiteur, Saïgon.
 - 63 Cie générale acétylène (de la Pommeraye, représentant), négociant, Saïgon.
 - 64 Créniault (Associé de Courtinat), négociant, Saïgon.

D

- 65 Diep-quan-Binh, briquetier, Baclieu.
- 66 Denis frères (Rousseau, fondé de pouvoirs), négociant, Saïgon.
- 67 Debeaux, A.-L., hôtelier, Saïgon.
- 68 Dupont, entrepreneur de grands travaux, Khanh-hoi.
- 69 Dumarest et fils (Rimaud, fondé de pouvoirs), négociant, Saïgon.
- 70 Dourdou, Alexandre, pharmacien, Saïgon.
- 71 A. Descours, Cabaud et Cie, représentés par MM. Filhol et Bergier, négociants, Saïgon.
 - 72 De Condappa, Xavier, fournisseur des services publics, Saïgon.
 - 73 David, Claude, fabrique d'eaux gazeuses, Saïgon.
 - 74 Delarouzée, Paul, marchand de pétrole, Saïgon.
 - 75 Decoly, François [Alexandre Francis], agent d'affaires et syndic de faillite, Saïgon.
 - 76 Démont, Léon, marchand en détail, Saïgon.
 - 77 Duclos, Jean, marchand demi gros, Saïgon.
 - 78 Dabène, négociant, Saïgon,

Ε

79 Esnault, Ch., entrepreneur, Saïgon.

F

- 80 Faure, Médéric-Jean, commerçant, My-tho.
- 81 Faciolle, Auguste, agent d'affaires, Saïgon.

G

- 82 Graff, Jacque et Cie, (Vatté, fondé de pouvoirs), négociant, Saïgon.
- 83 Giuntoli, bijoutier, Saïgon.
- 84 Granier, Théophile, peintre vernisseur, Saïgon.
- 85 Guyonnet, Alban, charcutier et boucher, Saïgon.
- 86 Gautier, César, commerçant, Saïgon.
- 87 Guéry, Robert, négociant, Saïgon.
- 88 Girard, E. loueur de pousse-pousse, Saïgon.
- 89 Giimoir, Calixte, loueur de pousse-pousse, Saïgon.
- 90 Grégori, constructeur, Khanh-hoi.
- 91 Gage, associé Denis frères, négociant, Saïgon.
- 92 Grenier, boulanger, Saïgon.

Н

- 93 Héraud, R., fondé de pouvoirs, directeur, pour l'Indochine, de la Cie franco-asiatique des pétroles, Saïgon.
 - 9i Henry, Joseph, entrepreneur, Saïgon.
 - 95 Hardy, maréchal-ferrant, Saïgon.
 - 96 d'Hangouwart, négociant, Saïgon,

J

97 Journel, Joseph-Hippolyte, commerçant, My-tho.

88 Javalet, Lucien-Léon, agent d'affaires, Saïgon.

Н

99 Kong A-Siou, cabaretier, Saïgon.

L

- 100 Lacquement, J.-Baptiste-Joseph, commerçant, Mytho.
- 101 Langié, Pierre, commerçant, Mytho.
- 102 Ly-Lâp, dit Licthion fils, négociant, Saïgon.
- 103 Larue, Victor, fabricant de glace, Saïgon.
- 104 Larue, Gabriel, fabricant de glace, Saïgon.
- 105 Lacaze, G. (Lacaze, E., fondé de pouvoirs), marchand demi-gros, Saïgon.
- 106 Langlois, coiffeur, Saïgon.
- 107 Luya, J, agent d'affaires, Saïgon.
- 108 Lafon, Marie-Joseph, cabaretier, Saïgon.
- 109 Lopin-, Paul, marchand, demi-détail, Saïgon
- 110 Lebarbier, Ernest, perruguier, Saïgon.
- 111 Laporte, Régis, entrepreneur de transports, Saïgon.
- 112 Luong-foc-lai, boulanger, Saïgon.
- 113 Lê-van-Quang, Dom, mécanicien, Saïgon.
- 114 Lê-van-Thong, Dom, marchand en détail, Saïgon.
- 115 Leroy d'Étiolles, P., agent d'affaires, Saïgon.
- 116 Lachenal, marchand de bois, Biên-hoà.
- 117 Le Druillenec, hôtelier, Biên-hoà.
- 118 Laurens, pharmacien, Saïgon.
- 119 Lamorte, associé Bec, entrepreneur, Saïgon.

M

- 120 Maribaud, Joseph, cafetier, Cap St-Jacques.
- 121 Moutou Covindarassou, fermier de marchés, My-tho.
- 122 Mazet, A., négociant, Saïgon.
- 123 Mazet, E., négociant, Saïgon,
- 124 De Mari, pharmacien, Saïgon.
- 125 Muet, L., marchand en gros, Saïgon,
- 126 Martin, Jules, coiffeur,
- 127 Martin, limonadier, Saïgon.
- 128 Mazet, Henri, coiffeur, Saïgon.
- 129 Mazand, Jean, électricien, Saïgon.
- 130 Michel Villaz, marchand de vins, Saïgon.
- 131 Messner, Alfred, marchand demi-détail, Saïgon.
- 132 Moyaux, Eugène, commissionnaire en transports, Saïgon.
- 133 Martinon, Jean, charcutier, Saïgon.
- 134 Munch, Victor, agent d'affaires, Saïgon.
- 135 Mopin, entrepreneur, Saïgon.
- 136 Morieul, agent d'affaires, Cholon.

V

- 137 Nguyên-van-Nghiêm, fournisseur, Saïgon.
- 138 Nury, Paul, directeur de Théâtre municipal, Saïgon.
- 139 Ngah-Kung-Sieu, marchand en détail, Saïgon.
- 140 Nadin, aubergiste, Saïgon.

 \bigcirc

- 141 O'Connell, J. Louis, propriétaire de la maison de commerce W. G. Hale et Cie, négociant, Saïgon.
 - 142 Ogliastro frères (Novella, fondé de pouvoir), négociant, Saïgon.

P

143 Perbost, Victor-Henri, hôtelier, My-tho.

- 144, Pancrazi, André, hôtelier restaurateur, Saïgon,
- 145 Pautou, Joseph, entrepreneur, Saïgon.
- 146 Portail, Albert, libraire-imprimeur, Saïgon.
- 147 Paris Mangon, (Lacour, fondé de pouvoirs), marchand demi-gros, Saïgon.
- 148 Perrin, G., entrepreneur de transports, Saïgon.
- 149 Pachod Frères et Cie, Pachod, Jules, associé, marchand demi-gros, Saïgon.
- 150 Puissant, E., agent d'affaires; Saïgon.
- 151 Poujade de Ladevèze, Michel, marchand de vins, Saïgon,
- 152 Pourtou, Jacques-Élie, marchand en demi-détail, Saïgon.
- 153 Pétro, Maurice, gargotier, Saïgon.
- 154 Piffay, Nadessane-V., banquier, Cholon.
- 155 Papa (Dimitri), entrepreneur, Saïgon.
- 156 Pleifer, exportateur, Cholon.
- 157 Paquéry, banquier, Cholon.
- 158 de Puychaumeix, syndic de faillite, Cholon.

R

- 159 Royer, imprimeur, Saïgon.
- 160 Rauzy, associé Ville, négociant, Saïgon,
- 161 Richaud, entrepreneur, Saïgon.
- 162 Rousseau, Léon, négociant, Saïgon.
- 163 Rochard, traiteur, Saïgon.
- 164 Roussel, Léon, fournisseur des services publics, Saïgon.
- 165 Rousseng, Marius, pâtissier-confiseur, Saïgon.
- 166 Robert, Julien-Louis, syndic de faillite, Saïgon.
- 167 Renoux, pharmacien, Saïgon.
- 168 Richardson, mécanicien, Cholon.
- 169 Roothmann, accordeur de pianos, Saïgon.

S

- 170 Société française de constructions de Levallois-Perret, entrepreneur, Saïgon.
- 171 Société française industrielle d'Extrême-Orient d'entreprises de Dragages (Nicolle, directeur), entrepreneur de grands travaux, Saïgon.
- 172 Société du Grand Hôtel Continental (Féraudy, fondé de pouvoirs, hôtelier restaurateur, Saïgon.
 - 173 Schneider (F.-H.), imprimeur, Saïgon.
- 174 Société française l' « Omnium français », Gadault E., représentant, marchand demi-gros, Saïgon.
 - 175 Soa, Apan, négociant, Cholon-Saïgon.
 - 176 Samy, Appasamy, fournisseur services publics, Saïgon.
 - 177 Saliège, Edouard, négociant, Saïgon.
 - 178 Société d'affichage (Chemineau, directeur), négociant, Saïgon.
 - 179 Sersol, Paul, accordeur de pianos, Saïgon.
 - 180 Stang, associé maison Denis frères, accordeur de pianos, Saïgon.
- 181 Société française de Distilleries de l'Indochine, Sinner, directeur, usine à vapeur, Saïgon.

Τ

- 182 Trombetta, pharmacien, Saïgon.
- 183 Toumier, Charles (Ogier, fondé de pouvoirs), négociant, Saïgon.
- 184 Telmard, Antoine, entrepreneur, Saïgon.
- 185 Truong-gai dit Tac-tai, entrepreneur services publics, Saïgon.
- 186 Trigant, carrossier, Saïgon.
- 187 Talayrach, Clamou, fondé de pouvoirs, négociant en vins, Saïgon.
- 188 Tanays, B., négociant en vins, Saïgon.
- 189 Tang-al-Tu, tailleur de pierre, Saïgon.

190 Tiêu-Phan, pharmacien, Mytho.

191 Tia-mah-Yan, entrepreneur, Cholon.

ı

192 Union Commerciale (Espagne, fondé de pouvoirs), commerce en marchandises, Saïgon.

193-Ong-Thiao-Tyang, dit Pothin, marchand demi-gros, Saïgon.

V

194 Ville (Triadou, fondé de pouvoirs, Rauzy et Ville), négociant, Saïgon.

195 Vincent, Jean-Baptiste, transitaire, Saïgon.

196 Rey, Marcellin, imprimeur, Saïgon.

ÉLECTEURS CONSULAIRES INDIGÈNES

.....

Victor ASCOLI, président 1912-1913 (Marseille, 22 avril 1865-Paris, 15 mars 1921)

Employé d'Allatini à Marseille (1885). Fondateur de la succursale de Saïgon (1894). Puis directeur de la CCNEO.

À la chambre de commerce de Cochinchine (Les Annales coloniales, 16 avril 1912)

- M. Gage [Denis frères], doyen d'âge et président sortant de la chambre de commerce, a reçu avec ses collègues M. Gourbeil, gouverneur de la Cochinchine, qui est venu installer la chambre de commerce dont une partie vient d'être renouvelée par les élections biennales. Le gouverneur de la Cochinchine était accompagné de M. du Pac de Marsoulies, directeur des bureaux.
- M. Gourbeil a adressé des félicitations aux membres sortants de la chambre de commerce, à ceux qui, étant du nombre, se sont représentés et ont tous été réélus, et aux membres nouvellement nommés.

Il a assuré la chambre de l'intérêt que l'administration et le gouvernement portaient à cette compagnie.

M. Gage a remercié, au nom de ses collègues et au sien le gouverneur de la Cochinchine de sa présence parmi eux ci de ses paroles.

Les membres de la chambre ont ensuite procédé, suivant les règlements, à l'élection du nouveau bureau.

Notre ami, M. Ascoli [CCNEO], a été élu président.

Les autres membres du bureau sortant ont été réélus : Rousseau, vice-président ; Ardin, trésorier ; Bergier [Maurice] [Descours & Cabaud], secrétaire.

M. Rousseau a été à nouveau désigné comme délégué au Conseil colonial* où la chambre est actuellement représentée par MM. Jacque et Rousseau, titulaires, Ardin et de la Pommeraye, suppléants.

EN INDOCHINE Lacunes réparées (Les Annales coloniales, 18 juin 1912)

Il s'agit de la législation coloniale en matière de propriété industrielle, littéraire et artistique.

Il existe une loi, en date du 17 mars 1909, qui réglemente la vente et le nantissement des fonds de commerce.

Par suite de la non-application de cette loi en Indochine, les commerçants de la colonie sont très fréquemment lésés dans leurs intérêts immédiats.

Cette situation avait été signalée à la chambre de commerce de Saïgon que préside intelligemment M. Ascoli.

Or, la promulgation de la loi en question présente certaines difficultés matérielles, du fait qu'elle nécessite la promulgation préalable d'un certain nombre de lois qui ne sont pas encore promulguées dans la colonie et qui sont visées dans la loi sur la vente et le nantissement des fonds de commerce du 17 mars 1909, dont elles font pour ainsi dire partie intégrale.

Une commission avait été nommée pour examiner la chose, et, à la dernière séance de la chambre de commerce de Saïgon, M. Ascoli a donné lecture du rapport de cette commission, composée de MM. Rousseau, Ardin et Arduser.

Il a complètement, accepté le fond dudit rapport, mais en a discuté la rédaction ; les signataires se sont ralliés à son avis, et le texte suivant, soumis par M. Ascoli, a été adopté :

« La Chambre de commerce, approuvant les conclusions de sa Commission, émet le vœu que la loi du 17 mars 1909 sur la vente et le nantissement des fonds de commerce soit promulguée au plus tôt en Indochine, ainsi que le décret du 28 août 1909, portant règlement d'administration publique pour son exécution.

« Comme conséquence immédiate de ce vœu, elle décide de demander en même temps la promulgation des lois, décrets et arrêtés, mentionnés dans la lettre de M. le Gouverneur général du 3 février 1912, concernant la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique, qui ne sont pas encore en vigueur dans la colonie. Chacun de ces textes lui semble, en effet, pouvoir être appliqué en Indochine sans modification au point de vue commercial. »

Les Services postaux du Sud-Annam (*La Dépêche coloniale*, 1er octobre 1912)

Au cours d'une de ses dernières séances, la chambre de commerce de Saïgon a pris connaissance d'une lettre de M. Rimaud sur les modifications à apporter aux services postaux du Sud-Annam.

D'après l'auteur de cette lettre, il est d'un grand intérêt pour le port de Saïgon et le commerce local que les escales de Phanrang et de Nhatrang ne soient pas supprimées. M. Rimaud attire l'attention de la chambre sur les efforts que font actuellement les établissements européens de Camranh dans le but d'obtenir que les ports de Nhatrang et de Phanrang ne soient plus desservis par courriers et que ces courriers ne touchent plus que le port de Camranh.

Au cours d'une tournée qu'il a faite dans le Sud-Annam, M. le résident supérieur Mahé aurait, paraît-il, lors de son passage à Nhatrang. annoncé officiellement la suppression de cette escale et, d'autre part, la chambre de commerce et d'agriculture de l'Annam a émis le vœu, dans sa séance du 17 février 1912, présidée par M. de

Barthélemy, que les escales de Phanrang et de Nhatrang soient supprimées au profit du seul port de Camranh.

Les commerçants patentés et les habitants de Nhatrang et de Phanrang ont fait entendre déjà leurs protestations et ont fait porter leurs doléances à M. le gouverneur général, les uns par M. le docteur Yersin, les autres par M. le baron Pérignon. M. Rimaud estime nécessaire une intervention de la chambre de commerce de Saïgon, dont la protestation aurait d'autant plus de poids et d'autant plus de chance d'être écoutée qu'elle se produirait justement après celles des villes directement intéressées

Dans l'état actuel des choses, chacun des deux ports de Nhatrang et de Phanrang est desservi une fois tous les quinze jours : Nhatrang. par le vapeur correspondant au courrier français ; Phanrang. par le vapeur correspondant au courrier anglais. Il y avait autre-ois un service supplémentaire de cabotage subventionné : ce service, qui était assuré par le vapeur *M'panjaha*, a été supprimé. Bien que le service maritime qui dessert chacun de ces deux ports ne soit, pour chacun, que bimensuel, il constitue cependant un minimum à peu près suffisant, et, grâce à ces relations directes avec le port de Saïgon, le mouvement des échanges entre ce marché et les places de Nhatrang et de Phanrang s'est très rapidement développé dans ces dernières années. Et, en même temps que Nhatrang et que Phanrang envoyaient du paddy, du maïs, des peaux, cornes et autres produits, les maisons d'importation saïgonnaises ont pu trouver sur ces deux marchés un débouché intéressant pour leurs marchandises.

Tout ce mouvement commercial, dont il serait intéressant de faire établir l'importance par le service de statistique de la douane, ne tarderait pas à péricliter si les ports de Nhatrang et de Phanrang n'étaient plus reliés directement à Saïgon et si un état de choses nouveau, ainsi que le souhaite la chambre mixte d'agriculture et de commerce de l'Annam, imposait aux marchandises une série de manutentions, de frais de transport par fer, de transbordements, etc.

La Chambre, consultée sur l'opportunité d'une intervention dans le sens indiqué par M. Rimaud, a décidé de transmettre sa lettre au Gouverneur général, en adoptant purement et simplement son contenu.

MINISTÈRE DES COLONIES Mérite agricole (JORF, 16 avril 1913, p. 3368)

Chevaliers

Canavaggio (François), conseiller colonial, colon à Thuduc (Giadinh) (Indo-Chine) : membre de la chambre de commerce ; 20 ans de pratique professionnelle.

COCHINCHINE La vie économique (Les Annales coloniales, 22 avril 1913)

M. Garriguenc, directeur de la maison Berthet et Charrière*, a été élu président de la chambre de commerce de Saïgon, en remplacement de M. Ascoli.

- 5

Louis GARRIGUENC, président

Négociant

COCHINCHINE

SAÏGON

L'Exposition de Marseille (L'Avenir du Tonkin, 30 août 113)

La question de cette exposition est venue à la dernière séance de la chambre de commerce de Saïgon.

M. le Président. — Nous pourrions donc, si vous le voulez, répondre que nous sommes obligés de nous abstenir faute d'argent.

Adopté à l'unanimité.

COCHINCHINE La vie économique. (Les Annales coloniales, 2 avril 1914)

Dans un de nos précédents numéros, nous avons conté l'inauguration de la nouvelle chambre d'agriculture de Saïgon par M. Le Gallen, gouverneur de la Cochinchine.

Le 2 mars, il installait les nouveaux élus de la chambre de commerce de Saïgon.

Il prononça un long discours auguel répondit M. Jacque, doyen d'âge.

Après le départ du gouverneur, on procéda à l'élection du bureau. M. Garriguenc fut élu président à l'unanimité et par acclamations.

Furent élus à l'unanimité et à mains levées : vice-président : M. Bergier [Maurice] [Descours & Cabaud] ; trésorier : M. [Clément] Tréfaut ; secrétaire : M. Triadou*.

Délégués au Conseil colonial : Titulaires : M. [Louis] Jacque et M. Arduser.

Suppléants. : MM. Labbé et Tréfaut.

Délégués au Conseil d'hygiène : M. Garriguenc ; délégué à la Commission permanente de pilotage : M. Maurice [M.M.].

Délégué à la surveillance des bateaux à vapeur : M. Grégori.

À la fin de la séance, les membres de la chambre de commerce envoyèrent à M. Sarraut le télégramme suivant : « Notre Chambre reçoit du Syndicat des Commerçants, protestation contre arrêté du 21 décembre 1913 sur le timbre, à laquelle elle s'associe en principe et dont elle vous tait part, vu l'urgence, en vous priant surseoir à exécution, attendant argumentation, qui fera objet de sa séance du 10 courant et qu'elle vous adressera sans délai. »

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire général de l'Indochine française, 1914, p. 280)

BUREAU

MM. GARRIGUENC (Bertrand), président ; Ardin (Claude), trésorier; Bergier (Maurice), secrétaire ; Arduser (Édouard), membre ; Blanc (Henri), membre; Bonnefoy (Charles), membre; Jacque (Louis), membre; Maurice (Alexandre), membre; de la Pommeraye (Joseph), membre; de la Pommeraye (Joseph), membre; Duông-van-Mên, membre. **SONT ABSENTS:** Gage (Louis), membre (en France); Grégori, membre ; Rimaud (Auguste), membre. Secrétariat MM. Coquerel (Albert), secrétaire, archiviste; de Heaulme (Roland) 9, secrétaire adjoint ; M^{||e} de Jésus (Rozario), dactylographe.

Les Partants (Saïgon sportif, 17 octobre 1914, p. 7)

Nous avons omis de signaler le départ d'un de nos jeunes sociétaires et sportsmen, M. de Heaulme de Boutsocq, secrétaire adjoint à la Chambre de Commerce.

M. de Boutsocq était un modeste et un excellent camarade, ce fut un des plus fervents promoteurs et fondateurs du Cercle Hippique, il y a bien tôt deux ans.

Parmi les partants, nous signalerons aussi M. Jacque, le fils du notre sympathique négociant de la rue Catinat.

Nous adressons à ces deux braves jeunes gens qui sont partis pour accomplir leur noble devoir en France, tous nos souhaits d'heureuse réussite et nous leur souhaitons bon courage.

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon 11, place de Rigault de Genouilly (Annuaire général de l'Indochine française, 1915, p. 161)

BUREAU

MM. GARRIGUENC (B.), palmes acad., président;

⁹ Roland de Heaulme de Boutsocq (1889-1974) : futur directeur de la Société agricole et forestière de Yên-My (Thanh-Hoa). Voir encadré.

```
Bergier (M.), vice-président ;
Tréfaut (C.), palmes acad., trésorier ;
Triadou (G,), secrétaire.
                                      Membres:
MM. André (L.);
Arduser (E.), palmes acad.;
Bonnefoy (L.);
Gage (L.), palmes acad.;
Grégori (V.);
Jacque (L.), chev. LH, palmes acad.;
Labbé (J.) :
Maurice (A.)[M.M.], palmes acad.;
Rimaud (M.);
Duông-van-Mên;
Truong-van-Ngan.
                                      Secrétariat
MM. Coquerel (Albert), palmes acad., secrétaire, archiviste;
de Heaulme (Roland), secrétaire adjoint (en France);
M<sup>lle</sup> de Jésus (R.), dactylographe.
```

Maurice BERGIER, président 1919-1922 (Villeurbanne, 1880-Sainte-Foy-lès-Lyon, 14 avril 1930)

Directeur Descours et Cabaud en Indochine (1906-1922).

Membre (1908), secrétaire et vice-président (1909-1919), président (1919-1922) de la chambre de commerce de Saïgon.

Président du conseil d'administration du port de Saïgon (1919-1922)

Vice-président du conseil colonial de Cochinchine (1920-1922).

Conseiller municipal de Saïgon (1919-1921), 2e adj. au maire, maire p.i.

Membre du conseil de gouvernement de l'Indochine (1920-1922).

Chevalier de la Légion d'honneur (JORF, 14 novembre 1930).

La Chambre de commerce de Saïgon (*L'Écho annamite*, 10 février 1920)

Vendredi dernier, 6 février, à cinq heures de l'après-midi, la chambre de commerce de Saïgon, issue des dernières élections, a été installée, selon le cérémonial d'usage.

Le bureau provisoire fut constitué sous la présidence de M. [Claude] Ardin, doyen d'âge.

M. le gouverneur de la Cochinchine prononça un discours qui fut fort applaudi et auquel M. Ardin répondit avec une bonhomie spirituelle. Nous donnons plus loin le texte de ces deux allocutions.

Il fut ensuite procédé à l'élection du bureau et à la désignation des délégués au Conseil colonial et au conseil d'administration du Port de Saïgon. Voici la composition du bureau et les noms des divers délégués :

Bureau de la chambre

Président : M. Bergier, M[aurice]. Vice-Président : M. André S. L.

Trésorier : M. Tréfaut C. Secrétaire : M. Duclos-Rauzy.

Délégués de la chambre au Conseil colonial

Titulaires : MM. Héraud R., Tréfaut C.

Suppléants : MM. Arduser E, Lacaze E. [Marseillaise d'OM]

Délégués de la chambre au conseil d'administration du Port

Titulaires: MM. Jean Duclos [Soc. indochinoise de transports], de la Pommeraye.

Suppléants : MM. Ardin C. ; Ducroiset L.

Délégués de la chambre au conseil d'administration du Port, désignés dans la chambre ou en dehors de la chambre parmi les armateurs, constructeurs de navires, courtiers maritimes ou capitaines au long cours.

Titulaire : M. Rouelle.

Suppléant : M. Rogez [FACI].

Le tirage au sort des membres de la chambre dont la durée du mandat sera de deux ans par application des dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 9 janvier 1920, a donné le résultat suivant :

POUR 2 ANS

MM. Ardin ; Bergier ; Duclost-Rauzy ; Héraud ; Littaye ; Rousseau ; Tréfaut ; Nhan Xoai.

POUR 4 ANS

MM. André ; Arduser ; [Louis] Ducroiset [CCNEO] ; Jean-Duclos ; Lacaze E. [Marseillaise d'OM] ; de la Pommeraye; Labbé ; Luong-van-Than.

CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon (Annuaire général de l'Indochine française, 1920, p. 168)

Secrétariat.

MM. Coquerel (Albert), off. palmes académiques, Mérite agricole, secrétairearchiviste;

de Heaulme de Boutsocq (Roland), Croix de Guerre, secrétaire-adjoint.

Commission d'étude de la réforme monétaire (L'Écho annamite, 24 juin 1920)

Les membres de la Commission d'étude de la réforme monétaire désignés par la Cochinchine sont :

DUCLOS [et] RAUZY, membres de la chambre de commerce;

Promotion dans la Légion d'honneur MINISTÈRE DES COLONIES (Journal officiel de la République française, 30 septembre 1920) (L'Écho annamite, 5 octobre 1920) Par décret en date du 28 septembre 1920, ont été promus et nommés dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier :

Renoux (Emmanuel-Gabriel)[pharmacien], ancien adjoint au maire de Saïgon; 1 an de services militaires. Titres exceptionnels: pendant quinze années de séjour en Indo-Chine, où il a occupé les fonctions de membre de la chambre de commerce de Saïgon, de conseiller colonial de la Cochinchine et d'adjoint au maire de Saïgon, a rendu, par son activité et son zèle, les services les plus appréciés à la colonisation française.

Légion. d'honneur MINISTÈRE DES COLONIES (Journal officiel de la République française, 14 novembre 1920)

Au grade d'officier (au titre civil).

M. Gages (Louis-René), ancien président de la chambre de commerce de Saïgon, chevalier du 23 juillet 1918 ; 4 ans de services militaires, 43 ans de pratique commerciale. Titres exceptionnels : depuis 1893, sans interruption, membre, vice-président et président des chambres de commerce de Haïphong et de Saïgon. A pris une part très active dans les affaires de l'Indo-Chine. A fait preuve du dévouement le plus éclairé comme membre du conseil de protectorat et du conseil supérieur de la colonie.

Le retour de M. Cateaux (L'Écho annamite, 22 février 1921)

Nous apprenons que M. Cateaux, chargé de mission par la chambre de commerce, vient d'arriver à Saïgon avec de nombreux documents économiques.

Le dépouillement de ces documents va être immédiatement entrepris et la chambre étudiera les moyens de les porter à la connaissance du public par voie de conférence et par la publication d'un rapport.

Le gouverneur de la Cochinchine assiste à un cours de la chambre de commerce (L'Écho annamite, 24 février 1921) (Les Annales coloniales, 4 avril 1921)

Sur l'invitation de M. le président de la chambre de commerce, le gouverneur de la Cochinchine est venu assister lundi soir à un cours de pratique commerciale fait par M. Pierret ¹⁰. Tous les membres de la chambre de commerce étaient présents.

Ce cours de pratique commerciale fait partie des nombreux cours qui viennent d être institués par les membres de cette Compagnie. Ils ont été accueillis avec une telle faveur par la population de Saïgon et l'affluence des étudiants a été telle, aussi bien chez les

¹⁰ Joseph Pierret (Saint-Laurent-du-Maroni, 1880-Route-Haute, 1931) : planteur, administrateur de sociétés. En difficulté financière, il se suicida. Voir encadré.

indigènes que chez les Européens. qu'il a fallu faire une sélection, car la salle des cours se trouvait trop petite.

Cela prouve donc que ces cours viennent à leur heure et répondent à un besoin. Leur succès montre que la véritable place de l'École de commerce était non à Hanoi. mais à Saïgon, centre des affaires de notre empire indochinois.

M. Long à la chambre de commerce (*L'Écho annamite*, 7 avril 1921)

Le gouverneur général a bien voulu, sur l'invitation de la chambre de commerce, présider la séance tenue avant-hier par cette compagnie.

Cette réception du chef de la colonie, qui devait fournir à M. Long l'occasion de prononcer un grand discours programme attendu de tous avec une curiosité fort compréhensible, a eu lieu presque en petit comité.

L'assistance était, en effet, fort restreinte. Avaient été invités et assistèrent à cette séance : le bureau du conseil colonial composé de MM. [Léon] Lambert, président, Bao membre ; le bureau de la chambre d'agriculture de Cochinchine composé de MM. Mayer, président, Michel-Villaz et Arborati, membres ; le bureau de la chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge composé de MM. Bramel, président, et Robert, membre.

Après avoir ouvert la séance à 6 h 5, M. le président de la chambre de commerce a donné lecture d'un télégramme envoyé de Singapore par M. Le Gallen et qu'il venait de recevoir. Ce télégramme est ainsi conçu : « Ma pensée est avec vous ce soir. Amitiés. Le Gallen »

Puis M. Bergier adressa au gouverneur général un discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire *in extenso* vu son étendue. Nous n'en détachons que les passages susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

Après avoir souhaité la bienvenue au gouverneur général, à qui il exprime la très vive gratitude de sa Compagnie pour l'appui matériel et moral que M. Long a apporté à cette dernière, après avoir exposé les résultats obtenus par la mission économique envoyée dans les Détroits, la Birmanie, le Bengale et le Siam, l'orateur parle en ces termes des cours organisés par la chambre de commerce et de la taxe de sortie du riz :

Nous vous avons aussi demandé, Monsieur le gouverneur général, la création à Saïgon d'une École pratique de commerce, et nous vous avons dit combien cette école était nécessaire à Saïgon, centre essentiellement industriel et commercial. Vous avez pensé que la création de l'École de commerce de Hanoï devait précéder celle de l'École supérieure qui devait être ouverte à Saïgon.

Pour permettre aux jeunes gens de recevoir immédiatement l'enseignement commercial, la chambre de commerce a alors décidé d'élargir considérablement les cours du soir enseignés depuis quelques années et, en janvier dernier, dans une salle que nous avons aménagée à cet effet, nous avons ouvert ces cours.

Notre surprise a été grande en constatant l'empressement des élèves qui se sont fait inscrire aux cours de pratique commerciale, comptabilité, opérations en douane, géographie économique, droit commercial et maritime, anglais, sténographie, hydrographie.

Monsieur le gouverneur de la Cochinchine, a bien voulu assister, ces jours derniers, à l'un de ces cours et il a pu constater l'intérêt de cet enseignement.

Qu'il me soit permis de le remercier de la sollicitude qu'il a témoignée à notre chambre.

Monsieur le gouverneur général, la preuve est faite ; la création d'une école de commerce s'impose à Saïgon et nous comptons que vous voudrez bien réaliser officiellement cette école qui fonctionne officieusement sous notre patronage et qui donne à nos jeunes gens, Français et Annamites, une instruction professionnelle complète.

Pendant votre absence, Monsieur le gouverneur général, la situation du marché des riz s'est considérablement modifiée. Les cours ont baissé et la taxe de sortie des paddys, riz et dérivés, était devenue un impôt tellement lourd, que nos exportateurs ne pouvaient plus lutter avec les concurrents étrangers. Il en est résulté un reliquat de l'ancienne récolte qui était évalué, au 15 février, à 400.000 tonnes environ.

La récolte nouvelle s'annonçait très belle ; on l'estimait, en effet, à 1.400.000 tonnes exportables.

Malheureusement, les pluies anormales de ces dernières semaines sont venues troubler la fin de la récolte des riz de saison et les dernières estimations ne dépassent pas 1.200.000 tonnes.

Il fallait trouver une remède immédiat pour que nos riz pussent être présentés sur le marché, en concurrence avec les riz de Birmanie, où la récolte exportable est de 1.100.000 tonnes, et du Siam, qui pourra exporter, cette année, plus de 700.000 tonnes.

Nous avons alors demandé à M. le gouverneur général Le Gallen de vous exposer la situation grave dans laquelle se trouvait notre commerce d'exportation et, par arrêté du 24 février, vous avez réduit de 50 % les droits de sortie, la taxe de 1 \$ 14 étant ramenée à 0,57 pour les riz usinés.

Cette diminution est encore insuffisante, car les riz de Birmanie, en raison du cours de la roupie, ont un prix de revient inférieur aux nôtres et la taxe de sortie qui n'est que de 3 annas par 82 livres, soit 0 \$ 21 cents environ de notre monnaie, est incomparable moins élevée que la nôtre. Au Siam, la taxe de sortie est de 4 ticaux pour 24 piculs, soit environ 0 \$ 30 les kg.

Le cours des riz est revenu aux prix qui se rapprochent de ceux d'avant-guerre ; ils sont grevés de frets qui, pour être moins élevés qu'il y a un ou deux ans, sont encore 8 ou 10 fois plus chers que ceux de 1914. Pour permettre à l'industrie rizicole de conserver sa clientèle, et pour faciliter l'utilisation du riz pour tous les usages d'avant-guerre, il sera donc nécessaire de ramener les droits de sortie des paddys, riz et dérivés à des tarifs se rapprochant de ceux d'avant-guerre.

Je sais, Monsieur le gouverneur général, que les nécessités budgétaires vous obligent à agir avec une extrême prudence ; mais, il existe actuellement, sur notre marché des riz, une inquiétude et un malaise qui sont grandement préjudiciables à notre commerce d'exportation.

Vous ne voudrez pas que se renouvelle, cette année, un emmagasinage de stocks importants d'invendus. Il y va de l'intérêt du Trésor aussi bien que de celui de nos agriculteurs et de notre commerce en général. Nous avons sorti, il est vrai, dans le premier trimestre 260.980 tonnes, et ce total se rapproche de celui de l'an dernier, 263.042. Mais il y a lieu de considérer que près de 400.000 tonnes de riz de l'ancienne récolte restent encore à exporter.

Aussi, je suis assuré que, lorsque vous nous aurez entendus, lorsque la situation vous sera connue, vous prendrez les mesures propres à apporter le remède à la crise actuelle.

M. Bergier signale ensuite l'intérêt qu'il y aurait pour la Cochinchine à voir se développer le chemin de fer transindochinois dans le Sud-Annam ; il mentionne en passant les contrats intéressants que vient de passer avec des groupes importants de la Métropole, le gouvernement général de l'Indochine pour l'étude des projets de voies

ferrées Mytho à Cantho et Baclieu ; Battambang et Bangkok à Pnompenh et, enfin, l'étude des voies d'accès au Langbiang par un chemin de fer à crémaillère.

M. Long répondit à M. Bergier par une longue allocution que nous publierons dans notre prochain numéro.

Le Gouverneur général se retira à 20 heures après qu'une coupe de champagne eut été vidée à la prospérité de l'Indochine.

(L'Écho annamite, 28 mai 1921)

La chambre de commerce désigne MM. Lacaze, Duclos-Rauzy et Luong van-Than pour prendre part aux Congrès organisés à l'exposition de Marseille.

ui prendre part aux congres organises a re

Chambre de commerce de Saïgon (*L'Écho annamite*, 21 février 1922)

La chambre de commerce s'est réunie, le jeudi 16 février, à 16 heures. En l'absence de M. Bergier, président, la séance a été présidée par M. Tréfaut, doyen de la chambre.

À la chambre de commerce

(L'Écho annamite, 24 juin 1922)

La chambre de commerce de Saïgon s'est réunie le mercredi, 21 juin, en séance ordinaire

Les principales questions traitées ont été les suivantes :

Nomination de deux délégués suppléants du conseil colonial MM. Labbé et Arduser ont été désignés au scrutin secret:

Lettre de M^{me} V^{ve} Ruault. — Demande de secours

Un secours de 1.000 francs a été accordé à M^{me} Veuve Ruault pour l'aider en attendant. la liquidation d« sa pension de retraite.

Relèvement des droits de Douane sur les poivres étrangers. - Fixation du contingent des poivres à admettre au bénéfice de la détaxe pour la période de 1922-24

D'accord avec la chambre d'Agriculture, la chambre a demandé la réduction à 3.000 tonnes du contingent détaxable pour la période triennale 1922-1924, ainsi qu'une augmentation des droits de douane sur les poivres étrangers à leur entrée en France.

Projet d'arrêté règlementant la vente, l'abattage et l'exploitation des animaux des espèces bovine et bubaline.

Après examen, la chambre n'a vu aucune objection à présenter contre le projet qui lui était soumis.

Réglementation du Service de pilotage dans la rivière de Saïgon

La chambre a approuvé le rapport du conseil d'administration du Port, concernant les modifications à apporter à la règlementation du Service de pilotage dans la rivière de Saïgon.

Droits sur les tissus et sacs de jute. Décret du 7 janvier 1922. — Protestations diverses.

Après un long exposé de la question par le Président, la chambre a décidé d'attendre, avant de protester à nouveau, les résultats que donnera i'application du régime de l'admission temporaire aux sacs importés dans la colonie.

Cours commerciaux de la chambre

La Chambre a pris bonne note de la décision du Gouvernement de créer une École supérieure de commerce à Saïgon et de prendre à sa charge, à partir de la rentrée d'octobre, les soldes des professeurs des cours commerciaux.

Chambre de commerce Internationale. — Lettre de M. le gouverneur général La Chambre a décidé de s'affilier au Comité National Français de la chambre de Commerce Internationale, en exprimant toutefois le désir de voir choisir comme délégué de l'Indochine à cette Assemblée une personnalité appartenant au monde des affaires indochinoises et parfaitement au courant des choses et des besoins de la colonie.

Projet de création d'une Société de navigation locale. —Lettre de M. Fleury La chambre estime qu'il n'est pas de son ressort de s'entremettre pour la création d'une pareille société et qu'elle n'a pas à s'immiscer dans des tractations de ce genre

Fonctionnaires se livrant à des opérations commerciales, soit directement soit par personnes interposées.

Une circulaire ministérielle interdisant formellement aux fonctionnaires de se livrer à des opérations commerciales soit par eux mêmes, soit par personnes interposées la chambre décide l'insertion dan le Bulletin quotidien d'un avis invitant les commerçants à lui signaler les cas de l'espèce qui pourraient venir à leur connaissance, afin de lui permettre d'intervenir utilement près du Gouvernement.

Pénurie du matériel de transport dont dispose le Service des Chemins de fer. - Protestation de M. Moyaux.

La protestation de M. Moyaux a été transmise avec avis favorable à l'Ingénieur en chef des Chemins de fer.

Congrès de la formation commerciale (Marseille)

La chambre a envoyé son adhésion au Congrès en question et a désigné, pour la représenter, MM. de la Pommeraye, vice président, Duclos-Rauzy et Lacaze, membres de la chambre, actuellement à Marseille.

Proiet d'organisation financière de la chambre

Un nouveau projet d'organisation financière de la chambre a été transmis à M. le gouverneur de la Cochinchine et soumis à son approbation.

École des mécaniciens asiatiques

Consultée par M. le gouverneur de la Cochinchine sur l'opportunité d'autoriser l'École des mécaniciens à exécuter des travaux de mécanique pour des industriels ou particuliers, la chambre, persistant dans l'attitude qu'elle a toujours eue concernant

cette question, a décidé d'émettre un avis défavorable et de demander que l'on continue en matière de travaux à exécuter par des ateliers publics, à s'en tenir à la règle stricte du certificat de carence.

Projet de loi portant réorganisation du service des douanes siamoises

La chambre, considérant que le projet qui lui est soumis vise non pas les tarifs douaniers siamois, mais bien l'organisation et le fonctionnement du Service des Douanes siamoises, ainsi que le fonctionnement des services des ports (entrepôt, magasinage, mouillage des navires, etc., etc.), ne voit aucune observation à présenter contre le projet en question.

Participation de la chambre à l'Exposition de Singapore et à la Foire d'échantillon de Bandoeng.

Les frais de participation de la chambre à l'Exposition de Singapore se sont montés à 500 piastres. Son budget n'ayant aucun crédit de prévu pour les Expositions, la chambre, ne pourra participer à la prochaine Exposition de Bandoeng (Java) que si le gouvernement veut bien lui accorder une subvention spéciale. Une demande dans ce sens a été transmise à M. le gGouverneur.

Services maritimes subventionnés. — Dates d'arrivée et de départ des courriers.

La chambre ayant attiré l'attention du gouvernement sur les inconvénients que présentent les arrivées et départs presque simultanés des courriers français et anglais, M. le gouverneur général a câblé au Département pour que des mesures soient prises en vue de remédier à cet état de choses.

Commandes administratives adressées directement en France par l'entreprise de l'Agence économique.

La chambre ayant protesté à nouveau contre l'abus fait par l'Administration des commandes directes passées en France par l'entremise de l'Agence économique de l'Indochine, M. le gouverneur lui a fait connaître qu'il avait donné des ordres pour que les administrations locales s'adressent toujours au commerce pour les commandes d'articles existant sur place.

Application de la réglementation des patentes aux patrons de jonques chinoises fréquentant les ports de la Cochinchine. Protestation de la Cie franco-asiatique des pétroles.

La chambre ayant attiré l'attention du gouvernement sur la situation privilégiée dont jouissent les patrons de jonques fréquentant les ports de Cochinchine, du fait qu'elles ne paient pas de patentes, M. le gouverneur de la Cochinchine a donné des instructions aux chefs des provinces intéressées pour que les propriétaires de jonques soient désormais patentés suivant la nature et l'importance de leur commerce.

Foire de Hanoï

La chambre a décidé de se mettre à l'entière disposition du comité d'organisation de la foire de Hanoï pour toutes démarchée qu'il pourrait avoir à faire en Cochinchine.

En ce qui concerne la demande de subvention qui lui a été adressée par le comité d'organisation, la chambre regrette que la modicité des ressources de son budget ne lui permette pas d'y répondre favorablement.

Câblogramme multiple adressé à diverses personnalités et groupements d'intérêts coloniaux.

La Chambre a adressé à certaines personnalités et groupements de défense d'intérêts coloniaux un câblogramme multiple leur demandant d'appuyer de toute leur

autorité la proposition de loi déposée par le député de la Cochinchine [Outrey], tendant à instituer un droit d'entrée de deux francs sur les caoutchoucs étrangers importés dans la Métropole.

Mission économique

La chambre a choisi M. Martini comme l'un des membres de la future mission économique qui doit visiter les Indes néerlandaises et les Philippines. Elle a, d'autre part, réservé sa décision en ce qui concerne la nomination du second membre jusqu'à ce que la chambre d'agriculture lui ait fait connaitre ses candidats.

Conseillers du commerce extérieur en Indochine. — Nombre de places à attribuer à la Cochinchine

La chambre a demandé qu'il soit attribué à la Cochinchine trois ou quatre places au moins de conseillers du Commerce extérieur.

Élections de juges consulaires

Des élections de juges consulaires doivent avoir lieu dans le courant de juillet. M. Tréfaut, membre, de la chambre a bien voulu accepter de présider le bureau de vote.

Commission permanente du Conseil de gouvernement (*L'Écho annamite*, 10 août 1922)

M. Bergier, président de la chambre de commerce de Saïgon ;

Ordre du jour Cochinchine

8° Projet d'arrêté portant réorganisation de la chambre de commerce de Saïgon.

Les Élections consulaires (L'Écho annamite, 14 septembre 1922)

Élection de huit membres français et un membre indigène en remplacement de MM. Ardin, Tréfaut, Bergier, Duclos, Rauzy, Héraud, Littaye, Rousseau et Nhan-Xoai dont le mandat est arrivé à expiration, et de M. Audié, démissionnaire.

Louis-Étienne DUCROISET, président 1922-1923 (1875-1936)

Fondé de pouvoirs de la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême Orient.

Administrateur de la Tutela d'Extrême-Orient (1929), de la Société agricole de Suzannah, puis de la Société indochinoise de plantations d'hévéas.

ÉLECTIONS À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAÏGON (La Dépêche coloniale, 6 octobre 1922)

Voici les résultats des élections chambre de commerce de Saïgon :

Élection de dix membres français :

Inscrits 273 Votants 185

MM. Filhol 121 voix élu Portail 109 voix élu Héraud 108 voix élu Céro 101 voix élu Cateaux 100 voix élu Ballous 93 voix Lerle 85 voix Drabir 81 voix Ronzet 75 voix Ville 74 voix

Il y a ballotage pour cinq sièges.

Élection de trois membres indigènes :

Inscrits 193 Votants 135 Truong Van Bên 11

Truong Van Bên 11 72 voix élu

Nguyen Van Tho 43 voix

Nhan Xoai 39 voix

Tran Kur Ky 38 voix

Ballottage pour trois sièges.

Élection à la chambre de commerce (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 octobre 1922)

¹¹ Truong van Bên : fondateur de l'huilerie-savonnerie Vietnam à Cholon.

Le 19 octobre à 16 heures, la chambre de commerce de Saïgon s'est réunie sous la présidence de M. Arduser, doyen d'âge.

Étaient présents :

MM. Arduser, Ballous, Céro, Darles, Duclos, [Louis] Ducroiset, Drabier, Filhol, Héraud, Labbé, Lacaze. Lemerle, Portail, Luong-van-Than, Nguyen-van-Tho, Truong-van-Bên, et Tran-kim-Ky.

Après une allocution de M. Arduser, il est procédé à l'élection du président : M. Ducroiset ayant obtenu 16 voix sur 17 votants, est élu.

Élection d'un vice-président

M. Duclos, ayant obtenu 15 voix, est élu vice-président de la chambre de commerce. - 1 bulletin blanc.

Élection du trésorier

Premier tour: M. Arduser 8 voix; M. Filhol 7 voix; bulletin blanc 2.

Deuxième tour : M. Arduser 2 voix ; M. Filhol 4 voix ; M. Lacaze 7 voix ; bulletins blancs 4.

Troisième tour : MM. Lacaze 12 voix, Filhol 3 voix, bulletins blancs 2.

M. Lacaze, ayant obtenu 12 voix, est élu trésorier de la chambre de commerce.

Élection d'un secrétaire

MM. Lemerle 1 voix, Ballous 13 voix, Joubert 1 voix, Tho 1 voix, bulletin blanc 1.

M. Ballous, ayant obtenu 13 voix, est élu secrétaire de la chambre de commerce.

Délégués de la chambre au conseil colonial :

MM. Lacaze 8 voix; Darles 15 voix; Filhol 9 voix; Ballous 1 voix.

MM. Darles et Filhol sont délégués titulaires au conseil colonial.

MM. Ballous 10 voix; Lemerle 3 voix; Portail 14 voix; Tran-kim-Ky 7 voix.

MM. Portail et Ballous sont élus délégués suppléants.

Délégués de la chambre au conseil d'administration du Port

MM. Céro 8 voix ; Labbé 2 voix ; Duclos 4 voix ; Héraud 9 voix ; Drabier 1 voix

MM. Duclos et Héraud sont délégués titulaires au conseil d'administration du Port.

MM. Céro 16 voix ; Drabier 17 voix. MM. Céro et Drabier sont élus délégués suppléants.

Membres dont le mandat expira de l'année 1924 : Drabier, Ballous, Nguyen-van-Tho.

COCHINCHINE

Les événements et les hommes Chambre de commerce de Saïgon (*Les Annales coloniales*, 23 novembre 1922)

Le 19 octobre 1922, la chambre de commerce de Saïgon s'est réunie sous la présidence de M. Arduser, doyen d'âge.

Après une allocution de M. Arduser, il est procédé à l'élection du président.

M. Ducroiset, ayant obtenu 16 voix sur 17 votants, est élu.

M. Duclos, est élu vice-président.

M. Lacaze est élu trésorier.

M. Ballous est élu secrétaire.

MM. Darles et Filhol sont délégués titulaires au conseil colonial.

MM. Portail et Ballous sont élus délégués suppléants.

MM. Duclos et Hérault sont délégués titulaires au conseil d'administration du Port.

MM. Céro [dir. Éts L. Jacque et Cie en Cochinchine et au Cambodge] et Drabier sont élus délégués suppléants.

Membres dont le mandat expire en l'année 1924 : Drabier, Ballous, Nguyen-van-Tho.

Fleurs de géographie (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 novembre 1922)

[...] Celui qui est tout à fait inexcusable, c'est celui, qui, à tête reposée, tous documents à sa portée, écrit un livre. Et lorsque cet écrivain est un chargé de mission, comme M. Cateaux [Denis-frères] envoyé au Siam par la chambre de commerce de Saïgon, à très grands frais, pour découvrir ce pays sur lequel la Bibliotheca Indosinica de Cordier nous montre qu'il a été écrit des centaines d'ouvrages, alors il est vraiment impardonnable d'écrire des énormités comme celle-ci : « Le royaume de Siam est arrosé par le Ménam, grand fleuve de 1.200 km. de long, qui prend sa source en Chine, dans les contreforts méridionaux du plateau thibétain-yunnanais ; après avoir arrosé le Laos, il pénètre au Siam par sa frontière septentrionale, etc. »

Et plus loin, parlant des torrents qui roulent leurs eaux à 25 ou 30 km. à l'heure, il ajoute : « Ils sont soumis à des crues subites, surtout la Ménam, qui est influencée par la fonte des neiges du plateau thibétain. » !!!

L'effet de pareilles énormités est de jeter le discrédit sur l'ouvrage entier. — Qui aurait confiance dans un ouvrage sur la France qui commencerait par déclarer que la Loire est un fleuve de 2.000 km. qui prend sa source en Autriche dans les Alpes tyroliennes et, après avoir arrosé la Bourgogne pénètre en France par sa frontière orientale. Le rapport de la mission d'études de la chambre de commerce de Saïgon est sans doute très exact en ce qui concerne le riz, le paddy, et les questions commerciales ; cependant, le lecteur défavorablement impressionné par une énorme erreur sur un point si important et si facile à vérifier, ne peut s'empêcher d'envelopper dans le même doute tout le reste de l'ouvrage.

COCHINCHINE La vie économique (Les Annales coloniales, 5 décembre 1922)

À la suite des élections partielles du 29 septembre 1922, le Bureau de la chambre de commerce de Saïgon est ainsi constitué :

Président honoraire : M. Maurice Bergier.

Président : M. L. Ducroiset, chevalier de la Légion d'honneur ; vice-président : M. Duclos ; trésorier : M. Lacaze ; secrétaire : M. Ballous.

Délégués de la chambre au conseil colonial. — MM. Darles et Filhol, délégués titulaires ; Portail et Ballous, délégués suppléants.

Délégués de la chambre au conseil d'administration du port. — MM. Duclos et Héraud, délégués titulaires ; Céro et Drabier, délégués suppléants.

Joseph de LA POMMERAYE, président 1923-1926 (Alexandrie, 1877-Marseille, 1958)

Fondateur de la maison de la Pommeraye et Cie (éclairage et chauffage par l'acétylène, fournitures pour le cinéma), puis de l'Indochine films et cinémas.

Chambre de commerce (Les Annales coloniales, 30 août 1923)

Par suite de la démission de M. [Louis] Ducroiset, qui a quitté la colonie sans esprit de retour, la chambre de commerce de Saïgon a, procédé à l'élection de son président. M. J. de la Pommeraye a été élu à l'unanimité, laissant vacant le siège de vice-président auquel M. Darles a été appelé.

Élections à la chambre de Commerce (*L'Écho annamite*, 2 février 1924)

L'article 1^{er} de l'arrêté du 6 janvier 1924, convoquant le collège électoral des commerçants et commerçantes français et indigènes sujets français pour le jeudi 21 février 1924 à l'effet d'élire deux membres français et deux membres indigènes de la chambre de commerce de Saïgon, est modifié comme suit:

Le collège électoral des commerçants et commerçantes français et indigènes sujets français, est convoqué pour le jeudi 22 février 1924, à l'effet d'élire neuf membres français et deux membres indigènes en remplacement de MM. Arduser, Ballous, J. Duclos, Ducroiset, J. Labbé, Lacaze, de la Pommeraye, Luong-van-Than et Nguyèn-van-Tho dont le mandat arrive a expiration, et M. Joubert démissionnaire.

Au cours de la 1^{re} séance de la chambre de commerce qui aura lieu après les élections sera procédé, par voie de tirage au sort, à la désignation d'un membre français en remplacement de M. Joubert, dont le mandat viendra à expiration en 1926.

(Les Annales coloniales, 11 février 1924)

Le *Courrier saïgonnais*, après avoir été vendu, voici un an, à M. Cancellieri, puis affermé à M. Bahut, ancien directeur de la *Tribune annamite*, à Paris, est, depuis le 1^{er} janvier, la propriété de MM. de la Pommeraye [Indochine films et cinémas (IFEC)...], Frasseto [Hôtel Continental] et Grammont [Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine (FACI)]. Ils en ont confié la direction à M. Camille Devilar, fondateur de l'*Humanité indochinoise* [anc. rédac. chef *L'Opinion*, Saïgon, et dir. *Le Temps d'Asie*].

uc

LISTE DES CANDIDATS

Candidats français

- M. Ballous, Directeur de la Société industrielle de Cochinchine, membre sortant.
- M. Lacaze E., Administrateur délègue Soc. Marseillaise d'Outre-Mer, membre sortant.
 - M. de la Pommeraye J., Industriel Cochinchine, membre sortant.
 - M. Canque, Négociant.
 - M. Duclos Rauzy, Directeur de la Soc. Commerciale française d'Indochine,
 - M. Jessula J. Directeur de la Cie de Commerce et de Navigation.
 - M. Lamorte, Administrateur des Établissements V. Lamorte.
 - M. Rouelle, Agent général de la Cie des Chargeurs Réunis.
 - M. [Edmond] Breton, Négociant [quincaillerie Breton & Bidard].

Candidats indigènes

Luong-van-Than, Entrepreneur, Membre sortant. Nguyên-van-Tho, Marchand de bois, Membre sortant.

Élections consulaires (L'Écho annamite, 22 février 1924)

Les élections consulaires pour 9 membres français et deux membres annamites ont eu lieu hier à huit heures du matin à l'Hôtel de Ville de Saïgon.

Le bureau de vote était présidé par M. Filhol.

Le dépouillement des bulletins, commencé à 11 heures et quart, se termina à midi 45.

Ont été élus :

Membres français :

MM. Ballous élu avec 152 voix Lacaze » 134 De La Pommeraye » 124 Duclos-Rauzy » 120 Canque » 119 Lamorte » 118 Delpeyrat » 117 Rouelle » 115 Duchâteau » 114 sur 193 votants. .

Membres indigènes

MM. Duong-van-Thân, 97 voix : Ng.-van-Tho, 86 voix.

M. Ng.-thanh-Diêm a obtenu 41 voix.

Un démenti confirmé (*L'Écho annamite*, 23 avril 1924)

Du procès-verbal de la séance du mardi 15 avril de la chambre de commerce de Saïgon, nous extrayons le passage suivant, qui confirme le démenti donné par M. Robert Crémieux, dans l'*Information d'Extrême-Orient*, il y a plus d'une semaine, au sujet d'un télégramme d'une « haute personnalité coloniale », sur la foi duquel M. Ernest Outrey est parti en guerre contre le colonel Bernard :

La chambre apprend avec plaisir, par télégramme de MM. Fontaine, qu'aucune campagne n'a eu lieu à Paris pour l'augmentation des charges de la Colonie, et la suppression des emprunts indochinois en France.

Toutefois, elle estime que sa protestation n'est pas sans intérêt, car elle montre que, le cas échéant, la chambre saurait protester contre toute velléité d'entrave de l'essor de la colonie.

Chambre de Commerce de Saïgon (*L'Écho annamite*, 21 mai 1924)

Approbation du Procès-verbal de la 547^e séance du 22 janvier 1924.

M. le président. — Je vous demande, avant de nous séparer, de donner votre approbation au procès-verbal de la dernière séance qui vous a déjà été communiqué à domicile et n'a donné lieu à aucune observation de votre part.

Adopte à l'unanimité

M. le président. — Avant de lever la séance, permettez-moi, Messieurs, d'exprimer à messieurs Arduser et Labbé, vos collègues, qui ont décidé de ne pas se représenter aux prochaines éjections consulaires, les regrets que nous éprouverons de ne plus les voir siéger parmi nous. Ils restent, cependant, je le sais, attachés à la Cochinchine ; et nous sommes persuadés que nous pourrons à l'occasion avoir recours à leur expérience, quand nous aurons besoin de leurs conseils.

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures et demie.

Chambre de commerce de Saïgon

Résumé du procès-verbal de la séance du 22 janvier 1924 (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 mai 1924)

Conseil de gouvernement*

A — Motion présentée par les présidents des chambres de commerce et d'agriculture de l'Indochine

.....

- B Vœux présentés par les présidents des corps élus de l'Annam, de la Cochinchine et du Tonkin.
- M. le président. Nous avons présenté au Conseil de gouvernement en dehors de la motion dont je viens de vous parler, deux vœux.

Premier vœu. — Que tous les achats de quelque nature qu'ils soient, faits pour le compte de l'Administration, soient effectués par voie d'adjudication ou d'appel d'offres, c'est-à-dire que l'Administration respecte les règlements en la matière ; en outre, que les appels d'offres et adjudications soient faits simultanément en France et en

Indochine, pour ceux qui justifient par leur importance le concours de la Métropole ; enfin que les prix offerts par les soumissionnaires s'entendent toujours pour livraisons faites dans la Colonie et reçues dans la Colonie . Ceci ne doit, d'ailleurs, préjudicier en rien à la réception en usine de certains ouvrages, exécutés en France, mais la réception doit obligatoirement être faite en Indochine, d'où nécessité pour le fournisseur de la Métropole d'avoir un représentant aux opérations de réception dans la Colonie. C'est ce que nous demandons dans la troisième partie de notre vœu.

Par voie de conséquence, nous demandons également que les paiements soient effectués dans la Colonie et que tous les fournisseurs soient astreints au paiement d'une patente appropriée au chiffre de leurs affaires.

Enfin, nous avons demandé qu'une préférence à égalité de prix soit accordée au soumissionnaire établi dans la Colonie.

Ce vœu a été renvoyé à la commission pour étude 12.

Deuxième vœu. — Que l'Agence économique [Agindo*] se cantonne dans ses attributions et cesse d'être chargée de tout achat de quelque nature qu'il soit pour le compte des administrations indochinoises.

Ce vœu, comme le précédent, a été renvoyé pour étude à la commission.

Le gouverneur général nous a déclaré qu'il avait dit à M. Lochard en plein conseil qu'il avait trop entendu de réclamations de la part des chambres de commerce sur cette question et qu'il désirait n'en plus entendre.

M. Lochard s'est levé à son tour et a déclaré qu'il y avait eu des marchés de passés sans que les administrations indochinoises aient été consultées. Il a cité comme exemple la maison Hachette avec laquelle l'Agence générale des colonies avait passé un traité pour la fourniture de tous les livres scolaires sans que le gouvernement de l'Indochine ait été consulté.

Le gouvernement général a reconnu que notre réclamation était fondée, et nous a confirmé que l'Agence économique devait se borner à fournir des renseignements permettant à l'Administration de contrôler si les prix des commerçants étaient raisonnables ; ce sur quoi nous sommes tombés d'accord.

M. le président. — À notre vœu concernant l'Agence économique, nous avons ajouté l'Agence générale des colonies, qui, sur tout, traite sans même avoir consulté l'Indochine, se permettant ainsi de passer de gros marchés pour toutes les colonies tels que la fourniture de tous les livres scolaires.

C. — Cahier des charges pour la gérance de l'exploitation de l'arsenal de Saïgon. ongement du bassin: de radoub ou construction d'un autre bassin ou dock flottant.
M. le président. — Ce cahier des charges prévoit des clauses qui appellent l'attention notre chambre.
C. Création et aménagement d'un parc à charbon pour l'approvisionnement du port Saïgon.
E — Surveillance douanière des côtes de Cochinchine

¹² N. D. L. R. — C'est-à-dire enterré.

Statistiques douanières

F. — Questions diverses

Services de la navigation entre l'Indochine et les contrées voisines

M. le président. — J'ai appris, ces jours derniers, que des maisons d'armement de la place avaient reçu un cahier des charges, qui ne nous a pas été communiqué, et dans lequel on trouve des choses formidables.

M. Cateaux. — Voici le dit cahier des charges. M. Lochard a demandé l'établissement d'un service, aller et retour, toutes les deux semaines, à bonne vitesse, assurant à Singapore la correspondance des paquebots anglais emportant ou apportant le courrier d'Europe.

Vitesse moyenne de marche 14 nœuds au moins, les bateaux devront avoir des allèges de 4.500 tonnes de déplacement ce qui correspond à 1.200 tonnes en charge, d'où il résulte une portée de 2.700 tonnes. On exige 4 cabines de luxe, 20 de première classe, 25 de deuxième classe et 30 de troisième classe.

Les cabines des différentes classes devront offrir un confort analogue à celui qu'on trouve sur les paquebots de catégorie À des Messageries maritimes.

Les deux cabines de luxe comporteront deux lits et un cabinet de toilette, une salle de bain spéciale pourra être mise en communication avec chacune d'elles. Les cabines de première classe contiendront au plus deux couchettes non superposées. Les cabines de deuxième classe auront au plus trois couchettes, autant que possible non superposées. Les cabines de troisième classe auront 4 couchettes au plus.

Toutes les cabines seront pourvues d'eau courante et de ventilation électrique. Il y aura dans les cabines de luxe, de première et de deuxième classe un ventilateur par couchette, etc.

M. Darles. — Sur quelle ligne sont affectés ces bateaux aménagés si luxueusement ?

M. Cateaux. — Sur la ligne de Singapore.

C'est ridicule de demander, pour la ligne de Saïgon-Singapore, des bateaux du genre du « Paul-Lecat ».

On a demandé également qu'une compagnie fasse Saïgon-Singapore, une autre Saïgon-Haïphong et une autre Haïphong-Hongkong. Ce qui fait que, s'il y a des bateaux indisponibles sur une ligne, on sera obligé d'aller en prendre dans la Compagnie à côté pour assurer le service.

M.	le	président.	<u> —</u> Оп	arrivera	à avoir	trois	concessio	nnaires	différents	· •
		vre)								

(Suite et fin) (L'Éveil économique de l'Indochine, 1er juin 1924)

L'École d'application commerciale

Ouvrage à subventionner

M. Darles. — En matière d'ouvrage intéressant le commerce cochinchinois en particulier — car n'oubliez pas que nous sommes chambre de commerce de la

Cochinchine —, j'en connais un tout à fait remarquable : c'est la publication de M. Coquerel : « Riz et paddy de Cochinchine ». Cet ouvrage est de premier ordre : il est regrettable que, malgré que le secrétariat de la chambre de commerce ait continué à fonctionner, il n'ait pas été mis à jour depuis 1910. J'espère qu'un secrétaire de la chambre prendra à cœur de compléter cet ouvrage eu y insérant les nouveaux usages de la Cochinchine.

Aménagement de la rivière de Saïgon

Les travaux placés en première urgence ont été approuvés par le conseil d'administration du port et le projet d'exécution va être dressé sans délai par le Service des travaux publics.

Les opérations de montée et de descente de la rivière seront, ainsi, facilitées et leur durée sera réduite, puisque les navires pourront utiliser la rivière pendant une période plus longue entre deux hautes mers.

Coefficient à appliquer aux droits de sortie de paddy, riz et dérivés

M. le président. — Je vous serais obligé de me faire connaître votre avis sur l'application du coefficient 6 proposé par M. Kircher.

À première vue, je trouve que la demande du directeur des Douanes est un peu excessive, car le budget général contient des dépenses et des recettes, en francs. Si, au point de vue recettes, il subit une moins-value du fait de l'élévation du change, le budget général compte, en dépenses, des somme considérables en francs qui, de ce fait, chargeront le budget de sommes beaucoup moins importantes au point de vue piastres.

M. Darles. — Cette question de consultation pose deux problèmes. Le président vient de nous signaler que nous avons été saisis d'une façon irrégulière de cette consultation puisque c'est le sous-directeur des Douanes qui nous l'a adressée. Je crois qu'il est de la dignité de la chambre de commerce, en tant qu'émanation d'un suffrage restreint, de n'admettre de communications officielles que de la part du gouverneur de la Cochinchine, avec qui, seul, nous avons à entretenir des relations.

Je ne vois pas pourquoi M. Kircher s'est soustrait, à la procédure habituelle. Il y a là un manque de forme — qu'il fallait souligner ¹³.

En ce qui concerne la question du fond, dans un très bref délai, nous aurons la réponse du Syndicat des exportateurs que nous avons saisi de la question. Cependant, nous avons le droit d'exprimer, ici, notre opinion, comme les exportateurs.

M. Darles. — En ce qui concerne la possibilité pour le gouvernement général de trouver dans ses dépenses, en francs la compensation du déficit qui résulterait du fait de la hausse de la piastre, dans la partie de ses recettes évaluées en francs, j'abonde, dans le sens de M. le président, mais j'ajoute qu'il est peut-être imprudent d'établir un budget à 6 francs, comme on l'a fait en 1922, alors que tout semblait faire prévoir que le change n'aurait pas de tendance à la baisse.

En tout état de cause, en admettant qu'il y ait un déficit à combler, on peut se demander pourquoi ce sera toujours la Cochinchine dans sa matière principale d'exportation, qui est appelée à en supporter la charge.

M. Darles. — L'année dernière, nous avons exporté 685.000 tonnes sur Hongkong, 33.000 tonnes sur le Japon, 33.000 tonnes également sur les Indes néerlandaises. Je puis dire qu'une augmentation de tarif des Douanes portera surtout un coup aux affaires traitées sur Hongkong. Certaines maisons auront à souffrir pour Cuba et Java, mais c'est surtout le commerce sur Hongkong qui serait menacé. En fait, nous nous trouvons en présence d'une situation lamentable, fâcheuse pour le commerce

¹³ N.D.L.R. — Voilà un comble. Ce sont les commerçants qui réclament la voie hiérarchique, la fooorme ! Après ça, ils viendront se plaindre !

saïgonnais et nous nous demandons s'il n'est pas temps de profiter de cette occasion pour demander au directeur .des Douanes d'essayer d'imposer des produits autres que le riz. J'en reviendrai à ce que je disais l'année dernière, à savoir que le charbon et le ciment pourraient subir également une taxe de sortie. Au lieu de taper constamment sur le même clou, au lieu d'appauvrir constamment le commerce du riz de Cochinchine, on pourrait chercher d'autres matières imposables qu'on trouverait dans d'autres pays, tels que le Tonkin par exemple.

- M. le président. Vos doléances ont été entendues. Au mois de juillet, des droits de sortie seront appliqués sur le charbon et le ciment notamment. Seulement, ces nouveaux droits ne feront pas réduire les droits de sortie sur les riz.
- M. Céro. Le gouvernement nous donne de mauvaises raisons : il dépense beaucoup moins d'argent dans toutes les fournitures que le commerce vend en francs ; et il réalise de ce fait une économie formidable.
- M. le président. Sur les deux chapitres que je vous ai cités, il y a déjà une économie de 7.000.000 piastres, sans compter ce qu'il réalisera sur les soldes des fonctionnaires et tout le reste.

Les affaires de riz ne sont pas suffisamment prospères pour augmenter le coefficient des droits de sortie.

C. — Privilège de la Banque de l'Indochine

D. — Questions diverses

- M. Darles. M. le président de la chambre de commerce s'est-il associé au président du conseil colonial pour approuver les projets du ministre concernant le rôle de Métropole seconde à attribuer à l'Indochine, appelée à alimenter de piastres et de main-d'œuvre les colonies françaises du Pacifique ?
 - M. le président. Nous avons laissé à M. Fays le soin de répondre pour la Colonie.

Nous avons protesté sur la question des coolies demandés par les Colonies voisines. Il nous fut répondu qu'il était difficile de faire croire à personne qu'un envoi de 1.500 coolies par an sur une population de 40.000 000 d'habitants constituerait une gêne pour les besoins locaux.

- M. Darles. Où trouve-t-on ce chiffre de population ? D'après le dernier recensement, l'Indochine compterait 18 millions d'habitants.
 - M. Héraud Et l'exode des capitaux l'a-t-on approuvée ?
- M. le président. La caisse de réserve de l'Indochine ferait une avance de 15 à 20 millions, à intérêt de 5 où 6 % alors que, dans le même temps, la Colonie fera, de son côte, un emprunt à 8 ou 9 %.
- M. Héraud. Je crois que toutes les assemblées consultatives se sont prononcées avec véhémence contre ce projet.
 - M. le président. Il était difficile de se refuser complètement à la chose¹⁴.
 - M. Héraud. Est-ce qu'on a fixé un chiffre pour ces prêts?
 - M. le président. Vingt millions de francs, je crois.
- M. Héraud. C'est extraordinaire de voir prêter des sommes portant intérêt de 5 %, alors que nous allons émettre très prochainement un nouvel emprunt dans les conditions du marché, c'est-à-dire à 8 ou 9 %.
- M. Darles. Autre question. Est-ce que, au Conseil de gouvernement, on s'est occupé des chemins de fer ?

¹⁴ N. D. L. R. — Parbleu, M. de la Pommeraye, assuré de voir toutes ses entreprises largement subventionnées, était disposé à tout approuver.

M. le président. — Oui, on continue la ligne de Dong-ha à Vinh. L'amorce sur !e Laos a été votée. Quant à la ligne du Sud, les projets de la Compagnie générale des colonies sont à l'étude et le gouvernement présentera son programme au mois de juillet. En ce qui concerne les chemins de fer de la Cochinchine, on est tombé d'accord sur la réalisation des ponts

ir la realisation des ponts

CCI Saïgon Débat sur la création d'une école de commerce (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1er juin 1924)

Cateaux. — Pourquoi ne pas établir un concours à l'entrée entre les candidats

Indochine LISTE DES ÉLECTEURS CONSULAIRES FRANÇAIS DE LA COCHINCHINE pour l'année 1924 (Les Cahiers coloniaux, 8 octobre 1924, p. 644)

Saïgon

1. Achard, Ateliers de Constructions Mécaniques, à Cholon.

Agence Générale d'Extrême-Orient (M. Gaujoin), marchand en demi-gros, 33, rue Amiral-Page.

M^{me} Alary, loueuse de pousse-pousse, 79, rue Paul-Blanchy.

Alinot, géomètre civil, 131, rue Paul-Blanchy.

Allaux (Victor), transports automobiles, à Tayninh.

Amatte (Charles), entrepreneur de transports, à Chaudoc.

Antério, accordeur de pianos, 11, rue Turc.

Antonin Emery, directeur de l'Exploitation forestière Ouest Cantho, à Cantho.

Arduser (E.), gérant d'immeubles, 166, rue Paul-Blanchy.

10. Audouit, entrepreneur des travaux, rue Pellerin, coin boulevard de la Somme.

M^{me} Autret, modiste à façon, 148, rue Catinat.

Baader (H.), entrepreneur des travaux, boulevard Gallieni.

Ballié, commissionnaire en douanes, 228, quai de Belgique.

Banque de l'Indochine (M. Gannay), 22, quai de Belgique.

Barat (Robert), marchand en demi gros, 2, rue G.-Guynemer.

Barbanson, loueur de pousse-pousse, avenue Jaccaréo, Cholon.

Barthe (Albert), loueur de pousse-pousse, rue de Caymai, Cholon.

Barusta Vinay, loueur de pousse-pousse, 20, rue Barbier.

Bavamian Osnvani, fermier des services publics, Chaudoc.

20. Belléoud, syndic de faillite, 121, rue Mac-Mahon.

(Suite) (Les Cahiers coloniaux, 22 octobre 1924, p. 676)

M^{me} V^{ve} Belette, marchande de bois, Biênhoà.

Bénard (A.), 33 à 37, boulevard Charner,

Berthet (Jules), entreprise commerciale, boulev. Charner.

Bézard (Alphonse), fabricant d'eaux gazeuses, 2, rue Ohier.

M^{me} Biétry, courtier en valeurs, 16, rue Colombert.

Blanc (H.), marchand en demi-gros, 60 à 62, rue Catinat.

M^{me} Blanc (L.-Marie), débit de boissons, 22 *bis*, rue Rousseau.

Bish (Raphaël-Marie-Jules), buvette, 5, rue R.-Garros.

Blaquière (H.), agent d'affaires, 9, rue Taberd.

30. M^{me} Blot (René), loueuse de pousse-pousse, 6, r. d'Arras.

Blouchos & Cie, marchands en gros, 6, rue Lefebvre.

Bodin (Pierre), mécanicien, 85-87, boulevard Albert-ler.

Bonnifay (Rose), buvette, boulevard Albert-ler, coin rue Richaud.

M. Brézet (La Bordelaise), épicier, 26, rue Catinat.

Boy-Landry (M. Gauthier), marchand de vins et spiritueux, 19, boulevard Bonnard.

Breton-Bidard et Cie, marchand en demi-gros, 49-53, rue Amiral-Dupré.

Brisset, entreprise industrielle et commerciale, boulevard Thuan-Kieu, Cholon-ville.

M^{me} Bruey (Francine), hôtel, 156, rue Mac-Mahon.

Brun (Éloi), carrossier, loueur de pousse-pousse, 110, boulevard Charner.

40. Bui-guang-Nho, commerçant, Bentré-Ville.

Bui-the-Kham, agent général de la Compagnie des Rizeries d'Extrême-Orient, Cantho.

Canavaggio (P.), magasin de nouveautés, 110-116, rue Catinat.

Cannou, loueur de pousse-pousse, 248, rue d'Espagne.

Canque et Lacour, marchand en demi-gros, 21, rue Catinat.

F. Canque, fabricant de savon, quai de la Marne.

Caruette, com. en douanes, 9, rue Catinat.

Chapuis (G.), loueur de pousse-pousse, passage Barbier.

M^{me} Chomienne, marchand de musique, 193, rue Catinat.

Cléiau, Café Auteuil-Longchamp, cabaretier, rue Verdun.

50. Cochery (Eugène), (Bar Joliette), buvette, rue Fonck.

V. Collin, agent d'affaires, 63, rue d'Espagne.

Cornier (R.), entreprise de transports terrestres, 9, rue Catinat.

Conquin, Krishnin, buvette, 96, rue Pellerin.

Courrèges (Daniel), hôtel des Nations, boulevard Charner.

Courtinat, grand magasin, 86-98, rue Catinat.

Crémieux (Robert), agent d'affaires, 18, boulevard Bonnard.

Canto, tenancier de bungalow, Baclieu.

Combot, briquetier, Baclieu.

Chêne, briquetier, Baclieu.

60. Chazalon, scierie à bras, Baria.

Cornier, briquetier, Biênhoà.

Cancelliéri, loueur de pousse-pousse, 53, quai Testard, Cholon.

Chante (Georges), pharmacien, 211, rue des Marins, Cholon.

Condappa (de), décortiquerie à vapeur, Giadinh.

Crespin (Ludovic), photographe, 136-138, r. Catinat.

Compagnie du Caoutchouc Manufacturé (M. Silvert), marchand de caoutchouc manufacturé, rue Douaumont.

Compagnie Coloniale d'Exportation (M. Benoit), magasin, 163, rue Catinat.

Compagnie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient (M. J. Jessula), 19, rue Vannier.

Compagnie des Eaux et d'Electricité de l'Indochine (M. Lauthier), entreprise commerciale et industrielle, 32, r. Paul-Blanchy.

70. Compagnie Française des Chargeurs Réunis (M. Rouelle), 15-17, quai Le Myrede-Vilers-

Compagnie Franco-Indochinoise (M. Maurice Souhaité), 4, rue Catinat.

Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles (M. Héraud), pétroles en gros, 100-104, boulevard de la Somme.

Compagnie des Messageries fluviales (M. Lancelin), entreprise de transports fluviaux, 4, quai Le Myre-de-Vilers.

Compagnie des Messageries Maritimes (M. Joubert), rue Jean-Eudel.

Compagnie Optorg (M. Lemoult), courtier de commerce, 25-27, rue Mac-Mahon.

Compagnie Sino-Française (M. Rouzet), entreprise commerciale, 7-9, rue Lefèbvre.

Compagnie Française des Tramways de l'Indochine (M. Barry), 138, rue Paul-Blanchy.

Deboyée (Flavien), café-restaurant, 34, rue Mayer.

Decoly (François-Alex), syndic de faillite, 10, rue Mayer.

80. Delost (Félix), marchand en demi-gros, 21, boulevard Charner.

M^{me} V^{ve} Deloute, buvette, 137, place Maréchal-Foch.

Delpeyrat, marchand de vins, 33-39, rue Amiral-Dupré.

Denkwitz, entreprise de menus travaux, 168, rue Richaud.

Descours et Cabaud (M. Filhol), entreprise commerciale, 1-5, quai de Belgique.

L. Desmarquoy et Cie, commissionnaire en marchandises, 61, rue Pellerin.

Dubray (Modern-Cinéma), cinématographe, rue d'Espagne.

Dubray Mariassoucé, commissionnaire en douanes, 7, boulevard Bonnard.

M^{me} Ducruet, couturière à façon, 33, boulevard Bonnard.

A. Dulaurent, loueur de pousse-pousse, passage Lareynière.

90. Duprix, courtier en marchandises, 50, rue Pellerin.

M^{me} Durban-Servais (maison Jane)[épouse du greffier-notaire], modiste-couturière, 31, rue Amiral-Page.

Danaba ou Viragavane, exploitation de carrière, Long-xuyên.

Davant (Jules), exploitation de carrière, Long-xuyên.

Dessoliers, loueur de pousse-pousse, Mytho.

Doutre (Arthur), marchand au détail, Sadec.

David, décortiquerie mécanique, Thudaumot.

M^{me} Dat Thomas, née Huynh-thi-Nam, marchande au détail, Baria.

M^{lle} Esmeriaud, modiste à facon, 150, rue Catinat.

Espériquette (J.), marchand de vins, 10, boulev. Charner.

100. Fanovard (Marie-Eugène), hôtel, 98, rue d'Espagne.

M^{||e} Fière, loueuse d'autos, 74, boulevard Albert-1^{er}.

M^{me} Flagenet (Suzanne), cafetière, 18, rue P.-Flandin.

Foltzer, commissionnaire en douanes, 4-6, boulevard de la Somme.

M^{me} Fondacci, loueuse en garni, 26, rue Paul-Blanchy.

Fontana (Brasserie des Sports), hôtel, boulevard Bonnard.

Frasseto et Sicé Continental Palace, grand hôtel, 132-134, rue Catinat,

Figli (Théobald François), gérant de bungalow, Cantho.

M^{me} V^{ve} Faure (Frédéric), entreprise de transports terrestres, Mytho.

Ferrandi, gérant de bungalow, Rachgia.

110. A. Gallat, loueur de pousse-pousse, 58, rue Legrand-de-la-Liraye.

Laurent Gay, carrossier, 46, rue Lagrandière.

Gozé (Comptoir industriel électro-mécanique), électricien, 44 bis, rue Lagrandière.

(Les Cahiers coloniaux, 29 octobre 1924, p. 692)

A. Grillet, électricien, 126, rue Catinat.

Guérini, coiffeur, 61, rue d'Espagne.

Guyonnet (Alban), boulanger, 38-40, rue Catinat.

Goubert (François), entreprise de travaux, Chaudoc.

Gautherot, scierie à bras, Giadinh.

Graça (Jean), marchand au détail, Gocong.

Gressier, décortiquerie mécanique, Soctrang.

120. M^{me} H. Harel (M. Le Fur, représentant), mardi, en détail, 76, rue Catinat.

M^{||e} Hartmann, loueuse de pousse-pousse, 21, rue Testard.

G. Héral, hôtel, boulevard Charner.

Heumann (Émile), commissionnaire en marchandises, 104, rue Mac-Mahon.

Hong-May-Sinna, épicier, 24, rue Paul-Blanchy.

Hui-Bon-Hoa et Ogliastro, mont-de-piété, rue d'Alsace-Lorraine.

Humbert (H.), marchand en détail, 78, boulevard Bonnard.

Huynh-guang-Suu, briguetier, Baclieu.

Hong-Khoa Sina, épicier, cap Saint-Jacques, Baria.

Huynh-quang-Minh, consignataire de la Société des Distilleries, Baria.

130. Hilaire, fermier du bac, Cantho.

Hong-Tuan-Sina, scierie, quai des Jongues, Cholon.

Imprimerie-Librairie, Papeterie Moderne (M. J. Testelin), imprimeur, 146, rue Pellerin.

Imprimerie de la Mission (R. P. Gabriel Long), imprimeur, 189, rue Paul-Blanchy.

Imprimerie A. Portail, imprimeur, 171, rue Catinat.

Imprimerie Saïgonnaise, imprimeur, 15-19, rue Catinat.

Imprimerie de l'Union (M. Ng.-van-Cua), imprimeur, 153, rue Catinat.

L. Jacque et Cie, représentant M. Céro, entreprise commerciale, 69, rue Catinat.

Jessula David maison (représentant : M. Del Pietro), commissionnaire en douanes, 23, rue Vannier.

M^{lle} Joly (Angèle), cafetière, 79, boulevard Paul-Bert.

140. Joseph (Aurèle), cafetier, 177, rue Lagrandière.

A. Kropff et Cie, entreprises de grands travaux, rue de Champagne.

Kader Abdoubrazac, fermier de marché de Tang-Hoa, Gocong.

Larue Frères, représ. M. Caillol, usine de glace, 6, rue Paul-Blanchy.

M^{me} A. Leflemme, loueuse en garni, 10, boulevard Albert-ler.

M^{me} Lejeune Anna, couturière à façon, infir. de la Marine.

Le-phat-Vinh, fabricant de tissus, quai de Belgique.

Lignon, fournisseur des s. p., 45, boulevard Albert-ler

Luong-Chen (Français naturalisé représenté par Luong-kim-Thuc chinois), boulanger, 16, boulevard Charner.

Danis-Labbé, Nation Electrique, propriétaire de l'Usine électrique, cap Saint-Jacques.

150. Achille Lignon, marchand de bois, Biênhoà.

M^{me} Louis Philippe, entreprise de transports automobiles, Cantho.

(Les Cahiers coloniaux, 5 novembre 1924, p. 708)

Victor Larue, brasseur, boulevard Rousseau, Cholon.

Lacaze, fermier de marché, Giadinh.

Le-van-Minh, pharmacien, rue des Marins, Cholon.

M^{me} Malin, modiste à façon, 117, rue Catinat,

M^{me} Mariadassou, née Do-thi-Thém, buvette, 201, rue Amiral-Roze.

Mariani (Joseph), hôtel, 5-13, rue Amiral-Dupré.

M^{me} Marguis (L.), imprimeuse, 139, rue d'Espagne.

F. Marty et Cie, entreprise commerciale, 12-18, rue Paul-Blanchy.

160. Mercier et Courrier, tailleur, 130, rue Catinat.

M^{me} Merlet, couturière à façon, 18, rue Amiral-Dupré.

L. Minh, imprimeur, 76, boulevard Bonnard.

M^{me} V^{ve} Montagne, loueuse en garni, 51, rue Lareynière.

Meuttet (Eugène), menuisier à façon, 2, rue Miche.

Moyaux, entreprise de menus travaux, 80, rue Pellerin.

Morin, fermier des services publics, Baclieu.

Messner, cinéma-théâtre, Cantho.

Alexandre (Maxime), loueur de pousse-pousse, rue Haute, Cholon.

Moutou, fermier de marché, Mytho.

170. Monsigou Le Huc, loueur de voitures publiques, Mytho.

Michel (H.-P.), loueur de pousse-pousse, Mytho.

F. Nadal, photographe, 118, rue Catinat.

M^{me} Nesty Abel, modiste et couturière, 119, rue Catinat.

Nguyen-phu-Khai, entreprise de travaux, 5, rue Vannier.

L. Ogliastro et Cie, entreprise commerciale, 50, quai de Belgique.

Nutini, fermier des services publics, Baclieu.

M^{me} Noblet, gérante de bungalow, Chandoc.

Nam-Hee (E.), cercle, rue Marchaise, Cholon.

Nguyên-thoi-Buong (François-Xavier), loueur d'autos et dépositaire d'alcool, Vinhlong.

180. Mme Paira, marchande au détail, 106, rue Catinat.

M. et M^{me} Paradis, pâtissier, confiseur, 159, rue Catinat.

M^{me} Paulhan (Madeleine), cafetière, 234, r. Lagrandière.

Paumier (J.), électricien, 152-154, rue Catinat.

O. Pénot, loueur de pousse-pousse, 222, rue Chemin-des-Dames.

M^{me} Perlié, boulanger, 31, rue Amiral-Dupré.

M^{me} V^{ve} Perrot, couturière à facon, 93, rue d'Espagne.

Peysson (Emile), magasin de nouveautés, 4, boulevard Bonnard.

Pharmacie Centrale (J. Mus), pharmacien, 195, r. Catinat.

Pharmacie Normale (M. L. Sarreau), pharmacien, 123, rue Catinat.

190. Pharmacie Principale (M. Solirène), pharmacien, 162, rue Catinat.

Photo Saïgon (M. Paullussen), photographe, 12, boulevard Charner.

M^{me} Pibouleau, loueuse de pousse-pousse, 107, rue Pellerin.

Poinsard, Veyret et Boucherie réunis (M. Lemerle), entreprise commerciale, 119, boulevard Charner.

Ernest Prévot, marchand de brosse, Biênhoà.

H. Planté, loueur de pousse-pousse, rue des Marins, Cholon.

Jean Pinet, entreprise de transports, Soctrang.

M^{me} Poirot, café, rue des Marins, Cholon.

Poirson, architecte, 133, rue des Marins, Cholon.

A. Richaud, magasin de nouveautés, 128-130, rue Catinat.

200. M^{me} Richieu (Blanche), loueuse de pousse-pousse, 20, rue Garcerie.

Rizeries de la Méditerranée, entreprise commerciale, 1, rue Ohier.

Rizeries d'Extrême-Orient (M. Roussel), rizeries, 174, rue Mayer.

Rizeries des Jonques (M. Labat), rizeries, Binh-Dong, Cholon.

Robert (Antoine), loueur d'autos, maison Dumarest.

Robin (Camille), entreprise de grands travaux, 48, rue Testard.

M^{me} Roullin (Pauline), couturière à façon, 44, rue d'Espagne.

M^{me} Ruffier, modiste à façon, 8, boulevard Bonnard.

Roussel, décortiquerie, quai des Jonques, Cholon.

Rivière, charron, Giadinh.

210. M^{lle} Régina Paul, entreprise de transports terrestres, Mytho.

M^{me} A. Sanial, loueur de pousse-pousse, 185, rue Mayer.

M^{me} E. Sanial, loueur de pousse-pousse, 102, rue Champagne.

Savérimouttariayen Mélidisse, cafetier, 145, rue Lagrandière.

Société anonyme Denis Frères d'Indochine (M. L. Cateaux), entreprise commerciale, 4-6, rue Catinat.

Société Rizerie Ban-hong-Quan (M. de Montigny), entreprise commerciale, 15, quai de Belgique.

Société Rizerie Tong-Wo (M. Scotto), entreprise commerciale, 15, quai de Belgique.

Société Rizerie du Pacifique (M. Capdeville), entreprise commerciale, 15, quai de Belgique.

Société immobilière P. Rauzy et P. Ville (M. Duclos), entreprise commerciale, 15, quai de Belgique.

Compagnie fluviale du Port de Saïgon-Cholon (M. Champeix), entreprise commerciale, 15, quai de Belgique.

Société de Construction de Levallois-Perret (M. Henri Reich), entreprise commerciale, rue Pellerin.

Union industrielle et commerciale (M. Achard dir.), entreprise commerciale, 41, rue Chaigneau.

Indochine Films et Cinéma (M. Nesty), anciens Etablissements de la Pommeraye et Cie (Frasseto et Sicé, Messner réunis), 158, rue Catinat.

Import-Export (directeur : de la Pommeraye).

Société Charrière, Dufourg, Garriguenc et Cie.

Compagnie des Messageries fluviales (dr. M. Léon Karcher)

Est Asiatique Français (M. Champanhet), rue Mac-Mahon.

Société de la Pommeraye et Cie (M. Tourniaire), 106-108, boulevard Charner.

Société Commerciale Française de l'Indochine (M. Guyonnet), 15, quai de Belgique.

La Biênhoà Industrielle et Forestière (M. Jeambille), entreprise commerciale, 12, rue Doudart-de-Lagrée.

230. Société des Garages Charner (M. Cardi), 131-133, boulevard Charner.

Société des Affréteurs indochinois, 40-42, rue Lefèvre.

Société anonyme des Établissements Bainier (M. Emon), marchand d'autos, boulevard Charner.

Société anonyme « Frexor » (M. L. Nant), marchand en demi-gros, 2, rue Turc.

Société anonyme W. G. Hale et Cie (M. Duchateau), entreprise commerciale, 7, quai de Belgique.

Société anonyme pour l'exploitation de la Maison Littaye & Cox (M. Martin), entreprise commerciale, 4, rue Guynemer.

Société anonyme pour l'exploitation de la Maison L. Caffort, bijoutier, 125, rue Catinat.

Société Bijoutière Parisienne (M. Giuntoli), bijoutier, 135, rue Catinat.

238. Société Boy, Fermé et Cie, entreprise de grands travaux, rue Marcel-Richard.

Singulier appel d'offres

Comment la chambre de commerce de Saïgon favorise la collaboration francoannamite

(L'Écho annamite, 16 novembre 1924)

Ces jours derniers, la chambre de commerce de Saïgon se livra auprès des imprimeurs de la place à un appel d'offres concernant un travail à exécuter et, croyons nous, quelques fournitures.

COCHINCHINE Le nouvel hôtel de la chambre de commerce (Les Annales coloniales, 17 mai 1926)

Le 17 avril, à 17 heures, a eu lieu la pose de la première pierre, par le gouverneur de la Cochinchine, du nouvel hôtel de la chambre de commerce.

Cet hôtel, qui sera un des plus beaux immeubles de Saïgon, occupera l'emplacement des anciens établissements Speidel*.

Il abritera les services de la chambre de commerce et du conseil d'administration du port. Il comportera également une Bourse du commerce et une Bourse de valeurs.

Les frais de construction s'élèveront, selon les devis, à 386.000 piastres. La chambre de commerce et le conseil d'administration du port participent chacun pour moitié a cette dépense, dont l'avance est faite en totalité par le premier de ces deux organismes. À cet effet, la chambre de commerce a émis un emprunt de 350.000 piastres et prélevé une somme de 50.000 piastres sur son budget.

Les plans du nouvel immeuble nous font prévoir un hôtel aux lignes harmonieuses, que tons les Saïgonnais soucieux de la beauté de leur ville seront heureux de voir s'élever dans le quartier des affaires, le premier qui soit aperçu du voyageur, touriste ou commerçant débarquant à Saïgon.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 juin 1926)

M. de la Pommeraye conserve en France, contrairement à l'usage établi, ses fonctions de président de la chambre de commerce et de président du conseil d'administration du port de Saïgon.

Ses mandants ont voulu par là renforcer son autorité et lui permettre de travailler en France à l'achèvement du programme qu'il s'est proposé et qui comprend notamment : l'amélioration des services de transport fluviaux et maritimes, l'obligation pour les Chinois d'avoir une comptabilité claire, l'établissement de relations commerciales faciles avec le Laos ; la perception en piastres des droits d'entrée, etc.

En ce qui concerne le Laos, M. de la Pommeraye demande qu'on lutte contre l'importation en franchise par Bangkok et, s'il est impossible de lutter contre la contrebande sur le Mékong, qu'on supprime la douane sur le Mékong; l'influence française y gagnera.

C'est le 16 avril qu'a été posée la première pierre de la nouvelle chambre de commerce de Saïgon par le docteur Cognacq, gouverneur de la Cochinchine. À cette occasion, le président de la chambre, M. de la Pommeraye, prononça un excellent discours où il rappela les débuts de la chambre de commerce, en 1868, et la part qu'elle prit dans la prospérité du pays, lui évitant notamment de nombreuses crises monétaires, outillant le port de Saïgon, donnant à la Cochinchine les moyens de se développer.

M. de la Pommeraye a rendu hommage aux anciens présidents de la chambre, MM. Alphonse Denis, Louis Jacque, Bertrand Garriguenc, Maurice Bergier, Louis Ducroiset, ainsi qu'à MM. Victor Ascoli, Antoine Rolland et Louis Gage.

eroiset, airisi qu a iviivi. V

Élections consulaires (L'Écho annamite, 17 août 1926)

Par arrêté en date du 14 août 1926 du gouverneur de la Cochinchine :

Art. 1er. — Le collège électoral des commerçants et commerçantes français et indigènes sujets français est convoqué pour le mardi 26 août 1926 à l'effet d'élire 9 membres français et 3 membres indigènes en remplacement de :

MM. Darles

Canque

Céro

Filhol

Héraud

MM. Lemerle

Portail

Truong van-Bên

Trân-kim-Ky

dont le mandat est arrivé à expiration,

et de MM. Cateaux, Duclos, Rauzy, Nguy en-van Tho, démissionnaires.

Art. 2.— L'élection aura lieu à l'hôtel de Ville de Saïgon, sous la présidence de M. Lamorte.

Art. 3.— Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 11 heures du matin.

Art. 4.— Le deuxième tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y recourir, aura lieu le jeudi 16 septembre 1926.

Élections consulaires (*L'Écho annamite*, 1^{er} octobre 1926)

Par arrêtés en date du 30 septembre 1926 du gouverneur de la Cochinchine: L'article 1^{er} de l'arrêté du 14 août 1926 relatif aux élections consulaires est modifié de la manière suivante : Le Collège électoral des commerçants et commerçantes français et indigènes sujets français est convoqué pour le mardi 26 octobre 1926 à l'effet d'élire 10 membres français et 3 membres indigènes en remplacement de :

MM. Darles, Canque, Céro, Filhol, Héraud, Lemerle, Portail, Truong van Bên, Trân kim Ky, dont le mandat est arrivé à expiration, et de MM. Cateaux, Duclos, Rauzy, Nguyen van Tho, de la Pommeraye, démissionnaires.

Élections consulaires (*L'Écho annamite*, 20 octobre 1926) (*L'Avenir du Tonkin*, 22 octobre 1926)

MM. les électeurs consulaires sont convoqués pour le mardi 26 octobre 1926, de 8 heures à 11 heures, à la mairie de Saïgon (Salle des Pas Perdus) pour procéder à l'élection de dix membres français de la chambre de commerce de Saïgon.

MM. les électeurs consulaires de l'intérieur sont priés d'adresser leur bulletin de vote au président du bureau de vote pour la chambre de commerce à Saïgon sous l'enveloppe bleue qui leur a été remise par les soins de MM. les administrateurs, chefs de province.

Les cartes d'électeur déjà distribuées pour l'élection de 9 membres sont valables pour l'élection de 10 membres, une vacance s'étant produite depuis leur délivrance.

Les candidats aux élections sont MM. :

Barré, directeur de la maison Lucien Berthet et Cie [Nouveautés Catinat*], juge consulaire ;

Beyssac, directeur de la Société indochinoise de transports (S. I. T.)[et déjà membre de la chambre d'agriculture];

Bontoux, agent général Cie des Messageries maritimes ;

Canque, industriel (membre sortant);

Céro, directeur des Établissements L. Jacque et Cie (membre sortant);

Darles, directeur commercial de la Société des distilleries de l'Indochine [SFDIC](vice-président sortant);

Delahaye, directeur de l'Union commerciale indochinoise et africaine [LUCIA*], juge consulaire ;

Espériquette, négociant en vins

Fichet [Charles], fondé de pouvoirs de la Société des rizeries de la Méditerranée*, juge consulaire ;

Génis, directeur de la Maison Denis frères d'Indochine*;

Héraud, directeur de la Cie franco-asiatique des pétroles [Shell], juge consulaire (membre sortant);

Lemerle [René], directeur de la société anonyme Poinsard et Veyret (membre sortant);

Martini, directeur de la Cie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient [CCNEO].

Meyrignac, directeur de la Société commerciale française de l'Indochine ;

et Orsini, administrateur délégué de la Société des affréteurs indochinois*, juge consulaire.

Élections à la chambre de commerce (L'Écho annamite, 27 octobre 1926)

Hier matin les élections consulaires ont eu lieu à la mairie.

Le dépouillement retardé par la régularisation du scrutin des candidats indigènes ne commença qu'à 14 heures.

Pour les élections françaises, 201 électeurs déposèrent leur bulletin de vote. La majorité absolue est donc de 102.

Les divers candidats obtinrent :

Barré 103 voix

Beyssac 96 id.

Bontoux 102 id.

Canque 142 id. élu

Céro 134 id. élu

Darles 151 id. élu

Delahave 80 id.

Espériquette 138 id. élu

Fichet 77 id.

Génis 131 id. élu

Héraud 155 id. élu

Lemerle 127 id. élu

Martini 124 id. élu

Meyrignac 125 id. élu

Orsini 123 id. élu

Les 10 candidats nécessaires sont donc élus, douze obtenant même la majorité.

Dépêches de l'Indochine Élection à la chambre de commerce de Saïgon (Les Annales coloniales, 28 octobre 1926)

L'élection de dix membres français à la chambre de commerce de Saïgon a eu lieu le 26 au matin. Sont élus :

MM. Canque, industriel;
Darles, Distilleries de l'Indochine;
Céro, Établissements Jacque;
Espériquette, négociant;
Denis, Société Denis frères;
Héraud, Franco-Asiatique des Pétroles [Shell];
Lemerle, Société Poinsard et Veyret;
Martini, Compagnie de Commerce et de Navigation [CCNEO];
Meyrignac. Société commerciale française de l'Indochine;
Orsini, Affréteurs Indochinois.

Auguste DARLES, président 1926-1929

À la chambre de commerce (L'Écho annamite, 8 novembre 1926)

Vendredi, à 17 h. 30, le gouverneur de la Cochinchine a été reçu à la chambre de commerce par le doyen de l'assemblée : M. Rouelle.

Comme d'usage, il y eut des discours suivis de la lecture du P. V. des élections du 26 octobre et de la proclamation des élus.

Après le départ de M. Le Fol, les membres de la chambre de commerce ont procédé à l'élection du bureau et des commissions.

Voici les résultats des divers scrutins :

Election du bureau pour 1927-1928

Président : A. Darles. Vice-président : R. Rouelle.

Trésorier : J. Céro. Secrétaire : E. Lacaze.

M. de la Pommeraye, président sortant, est nommé président d'honneur de la chambre de commerce.

Délégués de la chambre de commerce au Conseil colonial :

Titulaires: Lamorte, Orsini.

Suppléants : Espériquette, Meyrignac.

Délégués de la chambre de commerce au conseil d'administration du Port.

Titulaires : Lamorte, Meyrignac. Suppléants : Martini, Espériquette.

applearits : Martini, Espe

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 novembre 1926)

La chambre de commerce de Saïgon a adressé ses félicitations à son président sortant, M. de la Pommeraye, qu'elle a nommé président d'honneur, puis elle a nommé : président, M. Darles ; vice-président, M. Rouelle ; trésorier, M. Céro ; secrétaire, M. Lacaze. Elle a délégué MM. Lamorte et Orsini pour la représenter au conseil colonial et MM. Meyrignac et Lamorte pour la représenter au conseil d'administration du port de commerce.

À la chambre de commerce de Saïgon (Les Annales coloniales, 29 novembre 1926)

Le gouverneur de Cochinchine a présidé à l'installation des nouveaux bureaux de la chambre de commerce, ainsi composés :

MM. Darles, président ; Rouelle, vice-président ; Céro, trésorier ; Lacaze. secrétaire.

MM. Lamorte et Orsini sont délégués titulaires au conseil colonial et MM. Espériquette et Meyrignac sont délégués suppléants.

MM. Meyrignac et Lamorte sont délégués titulaires au conseil d'administration du Port de commerce, et MM. Martini et Espériquette sont délégués suppléants.

Cochinchine

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 décembre 1926)

Le 26 octobre, il a été procédé à l'élection des 10 membres français de la chambre de commerce de Saïgon.

282 électeurs français étaient inscrits ; 202 ont voté, la majorité absolue était donc de 102 voix. 12 candidats ont obtenu la majorité des. voix, mais 10 seulement ont pu être proclamés élus.

Ce sont MM. Héraud, directeur de la Compagnie franco-asiatique des Pétroles (155 voix); Darles, directeur commercial des Distilleries de l'Indochine (151); Canque, industriel (142); Céro, directeur des Établissements Jacque et Cie (134); Espériquette, négociant en vins (133); Génis, directeur de la Maison Denis frères (131); Lemerle, directeur de la Maison Poinsard et Veyret (127); Meyrignac, directeur de la Commerciale Française de l'Indochine (125); Martini, directeur de la Compagnie de commerce et de navigation (124); Orsini, administrateur délégué de la Société des Affréteurs indochinois (123).

Ces trois derniers, ainsi que MM. Espériquette et Genis, n'étaient pas membres sortants.

M. Barré, directeur de la Maison Lucien Berthet*, a eu 103 voix ; M. Bontoux, agent général des M. M.*, en a eu 102 ; M. Beyssac, directeur de la S. I. T.*, 96 ; M. Delahaye, directeur de l'Union commerciale*, 80, et M. Fichet, fondé de pouvoirs des Rizeries de la Méditerranée*, 77 voix.

Les indigènes (188 inscrits, 132 volants) avaient à élire trois membres. Ont été élus : MM. Nguyen van Kieu (93 voix), Truong van Ben (87), Tran kim Ky (73). M. Tran quang An n'a obtenu que 53 voix.

_

NÉCROLOGIE (*L'Écho annamite*, 19 février 1927) M. Thomas-Victor HOLBÉ
docteur en Pharmacie,
ancien pharmacien de la Marine,
ancien vice-président du conseil colonial
et de la chambre de commerce de Cochinchine,
membre de la Société d'anthropologie de Paris,
membre correspondant de l'École française d'Extrême-Orient,

SAÏGON

Les embellissements de Saïgon. — Une visite de M. Darles au nouvel hôtel de la Chambre de commerce (L'Avenir du Tonkin, 16 novembre 1927)

M. Darles, président de la chambre de commerce, a visité le nouvel hôtel de notre assemblée consulaire.

Il était accompagné de MM. Duvivier et Gruet, architectes, et de représentants des diverses entreprises chargées de construire l'édifice.

Après une juste critique de la façade, alourdie par une incompréhensible véranda, le président [2 lignes illisibles] C'est là que se tiendra la Bourse du Commerce.

Le président a parcouru ensuite les diverses pièces du vaste hôtel : salle des fêtes, bureaux de la chambre de commerce, du port de commerce, bibliothèque, salle de conférences, etc. ensemble digne de la capitale commerciale de l'Indochine.

Nul détail n'y fut négligé, et le président ne ménagea pas les éloges aux architectes qui surveillent les travaux, en assurent la parfaite exécution, s'attachent à réaliser une véritable œuvre d'art où se révèle un constant confort, d'hygiène et de bon goût.

Actuellement, les ouvriers achèvent la pose de la mosaïque et du parquet.

Les ébénistes, les électriciens, les verriers les décorateurs vont incessamment commencer leurs travaux.

On nous assure que l'hôtel serait prêt dans quelques semaines et que l'inauguration pourra avoir lieu tout au début de l'année prochaine.

Ainsi, moins de deux ans se seront écoulés entre la pose de la première pierre et l'inauguration.

Exprimons deux souhaits:

D'abord que la municipalité procède à l'asphaltage (par béton d'asphalte) des rues qui entourent le nouvel hôtel.

Ensuite que le Port de commerce débarrasse et transforme en square le terre-plein situé à droite du pool des Messageries Maritimes.

« Au touriste, au voyageur à peine débarqué des lourds paquebots, notre chambre doit apparaître, dans la majesté de sa masse imposante, comme le symbole de la puissance économique solidement assise du pays qu'il abordera pour la première fois. »



<u>Coll. Olivier Galand</u> Saïgon. — La Chambre de commerce. Édition photo Nadal, Saïgon. — Imp. Braun.

L'inauguration de la nouvelle chambre de commerce de Saïgon Le discours de M. Darles (L'Écho annamite, 28 mars 1928)

Nous avons inséré, dans notre numéro de lundi, le discours du gouverneur de la Cochinchine à l'inauguration de la chambre de commerce de Saïgon.

Voici celui prononcé par M. Darles, président de l'assemblée consulaire locale.

Nos lecteurs remarqueront qu'il y est fait allusion à la réforme du conseil de gouvernement de l'Indochine.

N. D. L R.

Discours de M. Darles

Monsieur le gouverneur, Messieurs.

Le vendredi 16 avril 1926, en présence de toutes les notabilités de Saïgon, M. le gouverneur Cognacq et M. de la Pommeraye, mon prédécesseur, scellèrent la première pierre de cette nouvelle chambre de commerce que nous inaugurons aujourd'hui. En moins de deux ans, malgré les intempéries, malgré les inévitables retards des matériaux

importés de France, la Société d'entreprises de dragages et de travaux publics* a réalisé l'achèvement de cet édifice. Je lui veux ici, au nom de la chambre de commerce de Saïgon, exprimer notre gratitude pour une diligence qui n'a pas déçu nos espoirs ; je ne saurais davantage omettre de remercier et de féliciter MM. les architectes [René] Gruet et Duvivier : au premier revient le mérite, alors qu'il collaborait encore au service d'architecture du Crédit foncier*, d'avoir conçu l'harmonieuse ordonnance de ce bâtiment ; au second, d'en avoir surveillé la construction avec une stricte et scrupuleuse conscience.

Déjà à l'occasion de la pose solennelle de la première pierre, mon prédécesseur vous a retracé l'histoire et la carrière de notre compagnie qui, au 30 septembre prochain, comptera douze lustres de vie intense et laborieuse.

Je m'en voudrais donc, Messieurs de revenir à mon tour sur un passé où s'élaborèrent lentement la tradition et les disciplines qui alimentent et dirigent encore aujourd'hui les efforts de notre assemblé. Mais dans un pays à ure époque d'évolution et de transformations aussi rapides, je ne puis me défendre de croire qu'à contempler avec complaisance le passé, l'on risque de s'abstraire des réalités en continuel devenir, pour se figer dans la satisfaction béate et inerte des progrès déjà réalisés. Laissons donc aux chartistes le soin d exhumer les manuscrits et le disserter pieusement sur l'épigraphie des vieilles pierres. Nous sommes ici en présence d'un bâtiment tout neuf : il nous appartient, à nous et à la longue suite de nos successeurs, de lui construire une glorieuse histoire. Forte de ses traditions et de ses volontés d'action, note Compagnie tend ses regards vers l'avenir où déjà se dessine la figure encore imprécise de l'œuvre qui sollicite son énergie créatrice.

Au touriste, au voyageur à peine débarqué des lourds paquebots, notre chambre doit apparaître, dans la majesté de sa masse imposante, comme le symbole de la puissance économique solidement assise du pays qu'il abordera pour la première fois. Elle lui dira les efforts féconds des initiateurs d'Occident, la lutte contre les formes primitives des échanges localisés ; elle lui dira de long travail des colons, secondés par la docilité reconnaissante d'un peuple ingénieux devant qui s'ouvrirent soudainement des perspectives inconnues.

À la production, accrue par le miracle des méthodes scientifiques qui centuplent la fertilité naturelle et substituent aux marécages et aux forêts insalubres la richesse assurée des récoltes annuelles, le commerce a cherché des débouchés réguliers qui défendent le pays contre l'accumulation stérile des denrées périssables. Nulle part mieux qu'en ces contrées, récemment ouvertes à l'œuvre de civilisation, le rôle du Commerce n'apparaît aussi bienfaisant, aussi manifestement créateur de richesses.

Un préjugé, jadis, une de ces préventions injustifiées qui survivent d'une autre époque dressait, dit-on, contre l'effort des colons producteurs et commerçants la résistance hostile d'une administration qu'on prétendait jalouse de ses justes prérogatives et soucieuse de garder pour elle seule le mérite de son œuvre de progrès.

Il suffit, Messieurs, de jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire de nos dix dernières années pour pouvoir affirmer que ces préventions se sont évanouies et que jamais collaboration ne fut plus loyale entre les deux puissances qui contribuent également à fonder solidement la prospérité indochinoise.

Des malentendus sans doute ont pu surgir, issus de concepts politiques où l'idéologie prétend asservir les réalités en les déformant, mais ils sont de courte durée et leur influence ne s'exerce pas longtemps sur la marche irrésistible du progrès en route. Si la mauvaise politique engendre les désastres financiers, dont les répercussions frappent mortellement l'activité économique du pays, c'est avant tout le labeur des producteurs et des commerçants qui redresse les finances publiques et c'est la balance commerciale d'un peuple qui reste le plus sûr indice de son relèvement.

C'est pourquoi, Messieurs, à une administration soucieuse d'ordre, de sécurité et de saine justice, le Commerce prodique le concours précieux de ses efforts et de ses

conseils, et cette cordiale collaboration fondée sur la conception réaliste des obligations respectives assure à l'avenir de la colonie les plus durables garanties de prospérité.

Mais cette mutuelle entente qui conditionne le succès de l'œuvre française sous le ciel d'Indochine, le commerçant et le producteur la désirent encore plus étroite parce ce qu'ils la sentent féconde en résultats certains. Sans doute, la participation des représentants des assemblées professionnelles du pays aux délibérations de ces conseils locaux où s'édifie chaque année le budget de la Cochinchine, assure aux éléments indépendants des droits étendus de critique et de contrôle ; elle procure par contre aux pouvoirs publics l'avantage de recueillir des suggestions pratiques qu'inspire une compétence infiniment diversifiée.

Mais l'importance croissante de « l'économique » dans la cité coloniale ouvre aux artisans de richesses des perspectives plus larges; des ambitions nouvelles sont nées auxquelles on ne saurait plus longtemps refuser satisfaction. Dans ces assises solennelles du Grand Conseil d'administration de l'Indochine¹⁵ que préside le représentant de la Métropole, les producteurs demandent une représentation mieux proportionnée à la valeur de leur rôle dans la vie de la cité.

L'apport incessant des capitaux, grâce auxquels les producteurs contribuent à l'œuvre de mise en valeur du pays, en accord avec les Pouvoirs Publics, leur ouvre des droits incontestables à une association plus étroite et continue dans la gestion de cette immense usine où s'élabore, avec la force de l'Indochine, la gloire civilisatrice de notre patrie.

Nourri des taxes indirectes qui frappent la consommation, le budget général doit ouvrir largement le mystère de son armature aux regards de ceux-là qui créent les ressources dont il s'alimente.

L'heure n'est plus où les observations et les critiques annuellement renouvelées de quelques colons perdus dans la masse silencieuse des fonctionnaires attentifs recevaient l'approbation courtoise du Chef de la Colonie, mais s'en allaient dormir d'un éternel sommeil dans la nécropole des archives.

L'Indochine majeure se doit à elle-même de posséder une assemblée suprême où tous les ouvriers de la prospérité publique, indigènes et français qui opposent, à l'instabilité des conceptions passagères des hommes en place, la permanence de leur labeur et la constance de leur dévouement, soient appelés à constituer une majorité solide, consciente des services que le pays attend de sa compétence et de son amour éclairé pour cette seconde métropole.

Nous savons tous, Monsieur le gouverneur, pour avoir, en tant de circonstances, apprécié les heureux effets de vos interventions en faveur de ceux qui font germer la richesse sur votre territoire, que nous ne saurions confier à une autorité plus bienveillante ni plus sûrement écoutée, le soin d'appuyer de plus légitimes revendications.

Aux grands chefs de l'Indochine future qui, investis de la confiance de la République, fouleront pour la première fois le sol de Saïgon, nous voulons espérer que le premier aspect de ce monument sévère et imposant, construit pour défier les siècles, rappellera qu'il existe en ce pays des pouvoirs libres et agissants, forts d'une tradition glorieuse, et qui jamais ne refusèrent leur concours à tous ceux qui voulurent clairement et loyalement une Indochine plus prospère et plus forte. »

M. Darles rentre en France pour vulgariser la consommation du riz (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 avril 1928)

, -

¹⁵ Le Grand Conseil des intérêts économiques et financiers.

Les exportations de différents pays producteurs de riz s'élèvent, aujourd'hui, à 6 millions 12 ou 7 millions de tonnes.

Or, l'Indochine exportant 1.500.000 tonnes, Madagascar exportant 50.000 tonnes, il en résulte que la France a entre les mains près du quart du commerce international et mondial des riz.

Ça vaut la peine d'avoir une politique du riz, dit notre confrère Louis Forest, dans son *Animateur*, et ceci justifie largement la mission et la série de conférences que se propose de faire en France M. Darles, le distingué président de notre chambre de commerce.

Mais la politique du riz a un caractère spécial. Il ne s'agit pas seulement, comme à l'ordinaire, de convaincre un gouvernement, d'aiguiller un parlement. Il s'agit aussi d'éduquer la cuisinière.

Une politique du riz va, en effet, de la casserole à la loi, de la loi à la casserole. Il s'agit de toute une série de mesures d'ensemble qui, partant de la rizière, d'Indochine ou de Madagascar, touchant à tous les problèmes de main-d'œuvre, d'hygiène, de sélection de graines, de transports, de monnaies, d'organisation des ports, de distribution commerciale, aboutit, au bout du compte et des comptes, dans le creux d'une assiette ou, mêlé à la farine du blé, dans la miche du boulanger.

L'Opinion		

La nouvelle chambre de commerce de Saïgon. (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 mai 1928)

Le 24 mars, à 17 heures, M. Blanchard de la Brosse, gouverneur de la Cochinchine, a présidé l'inauguration du nouvel immeuble abritant la chambre de commerce de Saïgon.

Ce très bel immeuble est dû aux architectes MM. [René] Gruet et Duvivier. Long de 50 m. et large de 40, il couvre donc 2.000 m². Au rez-de-chaussée se trouve un hall central de 32 m. sur 21 et le vestibule a une longueur de 21 m. pour une largeur de 9 m.

Au premier étage s'ouvre une salle des fêtes de 200 m² ; autour, sont disposés la bibliothèque, la salle des séances, le bureau du président, les salles des commissions, les bureaux des services du port, les salles de collections, au deuxième étage sont répartis les services de la chambre de commerce.

Ce bâtiment, dont la première pierre fut posée le 16 avril 1926 par MM. Cognacq et de la Pommeraye, a été construit par la Société [française] d'entreprises de dragages et de travaux publics*.

.....

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 mai 1928)

Le 29 mars, on a mis en vente, à Saïgon, l'immeuble de la chambre de commerce et l'immeuble comprenant les services de l'exploitation du port de commerce, la Sindex et l'hôtel Victoria. Façades sur la rue Doudart-de-Lagrée, la rue Turc et la place Rigault-de-Genouilly.

	,			
N Aico	`	nriv	175 000	niactroc
IVIISE	a	DHX	175.000	piasties
				1

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 juin 1928)

L'ancien immeuble de la chambre de commerce, qui n'avait pas trouvé preneur à une première mise en vente, a été acheté 150.000 piastres par M. Pellas, représentant la Compagnie coloniale des riz.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 août 1928)

Reviennent en France : MM. Héon, secrétaire général de la chambre de commerce de Saïgon.

Cochinchine

SAÏGON (*L'Avenir du Tonkin*, 6 octobre 1928)

Le musée économique à la chambre de commerce. — Le musée économique, qui est présentement installé boulevard Norodom, où il ne reçoit que de très rares visites, va être transféré dans les locaux de la nouvelle chambre de commerce.

Des dispositions sont prises, dès maintenant, pour que cette installation soit effectuée le plus tôt possible.

M. Blanchard de la Brosse, au cours d'une visite qu'il fit dernièrement à la chambre de commerce, a annoncé la création probable d'un Comité de perfectionnement du musée dont la mission consistera à veiller à l'entretien des collections, à leur renouvellement, et à prendre toutes les mesures propres à permettre au musée de remplir l'objet pour lequel il a été créé.

Le gouverneur a également fait part de son intention de faire exécuter par l'École professionnelle de Thudaumot les meubles nécessaires à la nouvelle installation.

Élections consulaires de Saïgon Résultats du scrutin du 8 novembre 1928 (*L'Écho annamite*, 8 novembre 1928)

Voici les résultats du scrutin de ce matin pour l'élection de huit membres français et de deux membres indigènes de la chambre de commerce de Saïgon.

Du côté du collège électoral français, ces résultats sont définitifs, les huit sièges à pourvoir ayant à présent leurs huit titulaires.

Ce sont:

- M. Lacaze Ernest, administrateur de la Société Marseillaise d'outre-Mer, (membre sortant), 115 voix, élu ;
- M. Lamorte Victor, administrateur délégué des Établissements V. Lamorte, membre sortant), 121 voix. élu ;

- M. Bontoux Henry, agent général de la Compagnie des Messageries Maritimes (membre correspondant), 117 voix, élu ;
- M. Caffort Léon, administrateur délégué de la Société Anonyme pour l'Exploitation des Établissements L. Caffort (membre correspondant), 101 voix, élu ;
- M. Champanhet Amédée, directeur de la Société anonyme l'Est Asiatique Français (membre correspondant), 105 voix, élu ;
- M. Richaud André, administrateur des Anciens Établissements Boy-Fermé (membre correspondant), 112 voix, élu ;
- M. Robert Jacques, directeur de la Société anonyme Descours et Cabaud* (agence Saïgon)(membre correspondant), 114 voix, élu ;
- M. Duchateau René, administrateur délégué de la Société anonyme « William G. Hale and C° » (juge consulaire), 110 voix, élu.

Les deux autres candidats français :

- M. Fichet Charles, fondé de pouvoir de la Société Franco-Coloniale des Riz* (juge consulaire) ;
- M. Giuntoli Joseph, administrateur délégué de la Société anonyme Bijouterie parisienne ; ont obtenu, le premier, 67 voix, et le second 87.

Du côté annamite, ballottage général, bien qu'il n'y eût que trois candidats pour deux sièges.

Il y avait 215 votants.

M. Nguyen van Su dit François Su, dont nous avons recommandé la candidature, arrive en tête, avec 122 bulletins, soit plus de la moitié des suffrages exprimés.

Il y a gros à parier qu'il sera élu au scrutin de ballottage. Nous le lui souhaitons de tout cœur, car il le mérite amplement.

Parmi ses concurrents, M. Trân van Sang le suit de bien près : deux voix de moins, soit 120.

Enfin, M. Luong van Thân obtient exactement la moitié du nombre des suffrages dévolus à M. Su, auguel nous renouvelons nos meilleurs vœux de bonne chance.

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 29 novembre 1928)

M. Marcel Gaultier, devient secrétaire de la chambre de commerce. — Par suite du départ en congé de M. Isidore, le sympathique secrétaire général p. i. de la chambre de commerce, il convenait de pourvoir à la nomination d'un titulaire à ce poste délicat.

Nous apprenons que le choix du comité de la chambre de commerce, d'accord avec le gouvernement de la Cochinchine, s'est porté sur M. Marcel Gaultier, chef de bureau remplissant actuellement les fonctions de chef de cabinet adjoint du Gouverneur.

- M. Marcel Gaultier est bien connu des Saïgonnais qui ont apprécié sa bonne grâce souriante. Il est docteur en droit. Sa thèse, dont nous avons eu l'occasion de parler, a été fort remarquée et constitue un document précieux pour l'étude des mœurs des indigènes de l'Afrique du Nord.
 - M. Marcel Gaultier, tout jeune encore, a rempli une carrière fort brillante.

Il sera, pour la chambre de commerce, une acquisition tout à fait précieuse et à laquelle tout le monde applaudira.

COCHINCHINE

SAÏGON (*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1928) Chambre de commerce. — Hier soir, le gouverneur de la Cochinchine, M. Blanchard de la Brosse, a procédé à l'installation de la nouvelle chambre de commerce de Saïgon, après un discours du doyen d'âge, qui a remercié le gouverneur de la contribution qu'il a apportée à l'essor économique du pays et a salué en lui un chef aimé, et respecté, la chambre a réélu président M. Darles, président sortant, vice-président M. Bontoux ; secrétaire M. Lacaze, trésorier M. Lamorte.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 décembre 1928)

Ont été élus membres de la chambre de commerce de Saïgon :

MM. Lamorte 121 voix

Bontoux 177 —

Lacaze 115 —

Robert 114 —

Richaud 112 —

Duchateau 109 —

Champanhet - - - - 105 —

Caffort 101 —

MM. Nguyen van Su .. 122 voix

Tran van Sang .. 120 —

Luong van Than .. 61 —

Lacing van man is or

Le 6 décembre a eu lieu l'inauguration des nouveaux bâtiments de la chambre de commerce de Saïgon. La chambre réélit président M. Darles et élit M. Bontoux, viceprésident, M. Lacaze, secrétaire, et M. Lamorte, trésorier.

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1929)

Un banquet en l'honneur de M. le gouverneur Blanchard de la Brosse. — Hier soir, sur l'initiative de la chambre de commerce de Saïgon, il a été offert au gouverneur Blanchard de la Brosse, un banquet auquel assistaient de très nombreuses personnalités des milieux administratif, commercial ou industriel.

Le Président du conseil colonial, après avoir rappelé les témoignages qui resteront de l'œuvre féconde accomplie, dans tous les domaines, par le gouverneur de la Cochinchine, a dit les regrets unanimes que cause son départ.

Le gouverneur Blanchard de la Brosse, après avoir montré comment la confiance mutuelle entre les administrants et les administrés est la base d'une bonne gestion des affaires publiques, a remercié, de celle que tous lui avaient faite [et] a dit son espoir, dans ses nouvelles fonctions, d'être encore utile au pays dont l'avenir est plus beau encore que le présent.

Que signifie ? Chambre de commerce de Saïgon La présidence de M. Darles

(L'Écho annamite, 20 février 1929)

Chacun sait que M. Darles, au nom si tristement célèbre, fit partie du personnel directeur [sic : dirigeant] de la Société des Distilleries de l'Indochine [SFDIC]. C'est même à cette situation qu'il a dû d'être président de la chambre de commerce, car M. Darles ne fut jamais « patron », au sens exact du terme, du moins en notre ville.

Aujourd'hui, M. Darles n'appartient plus aux Distilleries, ni à aucune firme de la place, à ce que nous sachions. Mais il demeure toujours à la tête de notre assemblée consulaire.

Nous nous demandons à quel titre, en vertu de quel texte légal ?

On avouera, avec nous, que le cas est, pour le moins, paradoxal. Un président d'une compagnie élective qui, s'il « rentrait dans les rangs », ne serait même pas électeur, ni encore moins n'aurait le droit d'être candidat, Présider une assemblée qu'on n'aurait pas la faculté de nommer en tant qu'électeur et dont on n'aurait pas le droit d'aspirer à faire partie! Est-ce assez bizarre?

Ça ne s'est jamais vu, ni ici, ni ailleurs, à notre connaissance.

Y a-t-il omission, oubli, ignorance de la part de nos gouvernants, chargés de veiller au respect de la loi ?

Que vont-ils en décider, à présent au courant de l'affaire ?

En bonne logique, puisque M. Darles ne devait son droit de faire partie du collège électoral consulaire de Saïgon, et, par suite celui de poser sa candidature comme membre de cette assemblée, qu'à sa qualité d'employé des Distilleries de l'Indochine, ce droit aurait dû disparaître automatiquement du jour où a disparu cette qualité.

Pourquoi, à l'encontre de toute attente et en violation peut-être des règlements en vigueur, cette relation de cause à effet ne s'est-elle point produite pour M. Darles ?

M. Darles, qui ne fait plus partie de l'honorable corporation des commerçants, ni en tant que « patron » , ni en tant qu'employé rétribué, ne saurait décemment continuer à présider les séances de l'assemblée qui est censée les représenter et défendre leurs intérêts professionnels.

Au nom de qui parle-t-il et agit-il, au sein de cette compagnie, du moment qu'il est devenu étranger à la catégorie des citoyens appelés à former cette compagnie, chargée de la défense de leurs avantages corporatifs et communs ?

La moindre pudeur n'obligerait-elle pas M. Darles à se démettre de la présidence d'une assemblée à laquelle aucun lien ne le rattache plus ?

Qu'elles vont être son attitude à lui, celle de ses collègues — ou pseudo-collègues, — celle des commerçants intéressés, et celle du gouvernement ? Nous serions curieux de les connaître.

Liste des 250 électeurs consulaires français pour l'année 1929 (*Bulletin administratif de la Cochinchine*, 18 avril 1929, pp. 3-12)

Ville de Saïgon Nº d'ordre Noms et prénoms Profession Adresse

Α

- 1 Adam Basile, directeur Banque Saïgon, rue Lefebvre, 32
- 2 Allizon Pierre, dir. de la Société internationale d'épargne, rue Guynemer 25 et 27
- 3 Apan Th., rep. de Commerce, rue Chaigneau, 20
- 4 Ardin Hippolyte, dir. de la Société des Imprimeries et Librairies indochinoises, rue Catinat, 70
 - 5 Armand .J., gargotier, rue de Verdun, 48
 - 6 Aroulanda, marchand en détail, rue Catinat, 20
 - 7 Aspar.L, imprimeur, boulevard de la Somme, 105
 - 8 Aurele J. L., buvette, rue La-Grandière, 247

B

- 9 Bacco Henri, directeur de la Société cotonnière, boulevard de la Somme
- 10 Bainier, directeur de la Société des Établissements Bainier, boulevard Charner, 100
 - 11 Ballot, pharmacien, rue d'Espagne, 100
 - 12 Barberousse, pharmacien, rue d'Ormay, 90
 - 13 Barillet, épicier « La Bordelaise », rue d'Ormay, 104
- 14 Beauvillain de Montreuil, directeur des ateliers de l'Avalanche, rue Paul-Blanchy, 420
- 15 Bec Alphonse, directeur de la Société Silico-Calcaire et dir. des établissements de Vinh-hoi, quai de la Marne
- 10 Bernard Paul, directeur de la Société financière française et coloniale, boulevard de la Somme, 32
 - 17 Berthet Lucien, commerçant, boulevard Charner
 - 18 Bézard, marchand de vin, boulevard Charner, 114
- 19 Blanc Frédéric, directeur de la Société immobilière d'Indochine, boulevard Bonnard, 42
 - 20 Bodin P., marchand de cycles, boulevard Albert-1er,
 - 21 Boluix M., entrepreneur de travaux, rue Mac-Mahon prolongée
- 22 Bontoux Henry, directeur de la Compagnie des Messageries maritimes, rue Jean-Eudel
 - 23 Bouquet G., loueur d'autos, rue Frère-Louis, 171
 - 24 Bourguet, entrepreneur transports, quai Le-Myre-de-Vilers
 - 25 Bouvard, directeur Crédit foncier Indochine, bd. de la Somme 32
 - 20 Bouzac H. horloger, boulevard Gallieni, 183
 - 27 Boy Jean, directeur de la Société S. I. C. A., bd. de la Somme, 11
- 28 Boyer Edmond, directeur de la Société française de Tramways de l'Indochine, rue Paul-Blanchy, 138
 - 29 Bresset H., marchand de vin, boulevard de la Somme, 71
 - 30 Brun Éloi, carrossier, boulevard Charner, 110
 - 31 Brunel B. J., quincailler, rue Mayer, 45

- 32 Caffort Léon, directeur de la Société anonyme pour l'exploitation de la maison Caffort, rue Catinat, 123
 - 33 Canavaggio P., magasin de nouveautés, rue Catinat, 175
 - 34 Cazade, directeur de la Compagnie générale de T. S. F., r. Richaud
 - 35 Chaillet, grand Hôtel des Nations, boulevard Charner, 104
 - 30 Champanhet, Amédée, directeur Est-Asiatique français, quai de la Marne
- 37 Charbonnel F., directeur de la Manufacture saïgonnaise de carreaux et de mosaïgues, rue Lacouture, 3
 - 38 Charlet A., entrepreneur travaux, boulevard de la Somme 100
 - 39 Chassery, marchand de tissus « maison L. Rondon », rue Mac-Mahon, 51
 - 40 Chatot Jean, directeur du Comptoir d'Extrême-Orient, boulevard Charner 125
 - 41 Chomienne, magasin, place du théâtre
 - 42 Chauvin, marchand de curiosités, rue Catinat, 81
 - 43 Chouquet, loueur de pousse, rue Thévenet, 25
- 44 Comte Jean, directeur de la Société Industrielle de la Cochinchine, boulevard Norodom, 34
 - 45 Cornier P., marchand en détail, rue Catinat, 172
 - 40 Courrier Charles, directeur de la maison Mercier et Courrier, rue Catinat, 29
- 47 Courtial Félix, directeur de la Société générale des établissements Bergougnan, boulevard de la Somme, 141
 - 48 Courtinat Émile, directeur les Grands magasins Courtinat et Cie, rue Catinat, 104
 - 49 Cuny Maurice, dir. de la maison Ogliastro, quai de Belgique, 50
 - 50 Darles Auguste, courtier de commerce, rue Miche
- 51 Delahave Gaston, directeur de la Société Union commerciale indochinoise et africaine, boulevard Charner, 34
 - 52 Delpeyrat, marchand de vin, rue A.-Dupré, 39
- 53 De Tastes Edmond, directeur de la Biênhoâ industrielle et forestière, quai Le-Myre-de-Vilers, 18
- 54 De Tastes Henri, directeur de la Compagnie foncière d'Indochine, boulevard Norodom, 12
 - 55 Didier ¹⁶, marchand en détail, rue Pellerin, 61
- 50 Duchateau René, directeur de la Société A.W^m. G. Hale et Compagnie, quai de Belgique, 7
 - 57 Dufau Joseph, représentant de commerce, place Pigneau de Béhaine
 - 58 Dupéron, directeur de la Banque Franco-Chinoise, quai de Belgique
 - 59 Duprix Edouard, courtier en marchandises, rue Pellerin, 50
 - 60 Duvignau, courtier de commerce, rue Chaigneau, 50
 - 61 Duzan Roger, agent d'affaires, rueTestard, 19

Ε

- 62 Emery Antoine, dir. de l'Exploitation Forestière de l'Ouest, quai de Belgique 259
- 63 Esnault, « Galeries Lafayette », boulevard Charner, 14
- 64 Espériquette, marchand en demi-gros, rue d'Espagne, 151

F

- 65 Faure, agent d'assurances, rue Chaigneau, 41
- 66 Féray Trévise, imprimeur, rue Mayer, 157
- 67 Fichet, dir. de la Cie forestière indochinoise
- 68 Filuzeau, dir. Cie des Eaux & d'électricité de l'Indochine, rue Paul-Blanchy, 72
- 69 Foinet, entrepreneur de travaux, rue Richaud, 168
- 70 Foltzer, marchand en demi-gros, boulevard Charner, 22

¹⁶ Marius Didier: directeur d'Auto-Accessoires. Voir encadré.

- 71 Fontaine, dir. de la Société des établissements Brossard & Mopin, rue Richaud, 16
- 72 Franchini, directeur Garage, indochinois, rue Lefebvre, 1.
- 73 Frasseto, dir. de la Société des Grands Hotels indochinois, rue Catinat, 134

 \mathbf{C}

- 74 Gabard Gabriel, charcutier, rue Catinat, 108
- 73 Gannay Paul, dir. de la Banque de l'Indochine, rue Mac-Mahon, 98
- 76 Gantier Charles, dir. des établissements Boy Landry, place du Théâtre, 17
- 77 Gastaldy Paul, photographe, rue Catinat, 138
- 78 Gautherot Henri, dir. de la Rizerie Moderne, boulevard de la Somme, 159 et 161
- 79 Gauthier F., loueur d'autos, rue d'Ariès, 29
- 80 Gay Laurent, carrossier, rue La-Grandière, 46
- 81 Génis, dir. de la maison Denis Frères, rue Catinat, 4
- 82 Giuntoli, dir. de la Société la Bijouterie Parisienne rue Catinat, 143
- 83 Grillet A., électricien, boulevard Gallieni
- 84 Guérini, coiffeur, rue d'Espagne, 63
- 85 Guibert, dir. de la Cie franco-indochinoise, rue Catinat, 4
- 86 Guyon, loueur d'autos, rue de Verdun, 94
- 87 Guyonnet Alban, charcutier, rue Catinat, 40
- 88 Guyot Fernand, coiffeur, rue Pellerin, 58

Н

- 89 Héral G., buvette au Mât de Signaux
- 90 Heumann E., commissionnaire en Douanes, rue Mac-Mahon, 104
- 91 Hiribarrondo, dir. de la Société d'Oxygène et d'Acétylène d'Extrême-Orient, rue Heurteaux
 - 92 Hui bon Hoa, mont-de-piété, rue d'Alsace Lorraine, 10

ı

- 93 Ippolito, directeur de la Société des Cycles et Automobiles de l'Indochine, rue d'Espagne, 41
 - 94 Jamas R., loueur de pousses, rue Garcerie, 20
- 95 Joubert, dir. de la Société Indochinoise de Commerce, d'agriculture et de finance, boulevard de la Somme, 93

Κ

- 96 Karcher L., dir., de la Cie Saïgonnaise de Navigation et de Transports, quai Le-Myre-de-Vilers, 5
 - 97 Ka Segou Ibrahim, marchand en détail, quai de Belgique, 119

L

- 98 Labausat, entrepr. Comm, « Pathé-Orient », 10, bd. Charner
- 99 Labbé, marchand d'appareils électriques, rue Doudart-de-Lagrée
- 100 Lacaze, dir. de la Société Marseillaise d'Outre-mer, rue Ohier, 1
- 101 Lagarde, entrepreneur de travaux, boulevard Gallieni, 40
- 102 Lamorte, Victor, dir. de la Société des Établissements Lamorte, rue Cornulier-Lucinière
 - 103 Lang, Raymond, dir. de la Société électro-mécanique, rue Ohier, 2
 - 104 Langlois G., loueur d'autos, rue Legrand-de-la-Liraye, 132
 - 105 Lauthier, directeur de la Cie énergie électrique indochinoise, Saïgon
 - 106 Lebon, mécanicien « Garage Auto-Canot », quai de Belgique, 59
 - 107 Lemoult, dir. de la Cie Optorg

- 108 Le-phat-Vinh, fab. de tissus « L'alliance franco-chinoise », quai de Belgique. (Caukho)
 - 109 Leroy, dir. de la Société de Publicité et d'affichage, bd.de la Somme, 147
 - 110 Loiseau, buvette, rue Rolland Garros, 17

Μ

- 111 Madon Jean, dir. des Établissements Charrière, Dufourg et Garriguenc, boulevard de la Somme
 - 112 Maestracci, hôtel du Grand Balcon, rue A. Dupré, 13
 - 113 Maiale, G. M., marchand de meubles, rue Testard, 62
 - 111 Malin, Mme, modiste « Andrée », rue Catinat, 158
- 115 Martini Alfred, dir. de la Cie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient., rue Vannier, 19
 - 116 Marty F., marchand en détail, rue d'Espagne, 65
 - 117 Massabot André, dir. de la Société Havraise Indochinoise, r. Lefebvre, 9
 - 118 Maurin G., loueur d'autos, boulevard Kitchener, 173
 - 119 Menguy M., Grand Hôtel de Saïgon, rue Catinat
 - 120 Messner, restaurateur, à la Pagode, rue Catinat, 193
 - 121 Meyer A. L., loueur d'autos, rue Barbet, 16
- 122 Meyrignac Roger, dir. de la Société Commerciale Française de l'Indochine, quai de Belgique, 15
 - 123 Monnier, J. E., mécanicien, rue de Massiges, 55
 - 124 Morel, dir. des Établissements industriels Saïgon, rue Mac-Mahon, 53
 - 125 Moyaux, entrepreneur de travaux, rue Pellerin, 80
 - 126 Mus, Pharmacien, rue Catinat 195

Ν

- 127 Nadal F., photographe, rue Catinat, 120
- 128 Nesty A., courtier en marchandises, boulevard Bonnard, 68
- 129 Nguyên-van-Cua, Imprimerie de l'Union, rue Taberd
- 130 Nicolaï, gargotier, rue Amiral-Courbet, 51
- 131 Nicolas E., entrepreneur de travaux, rue Mac-Mahon 100
- 132 Nicole, mécanicien « Garage Moderne » rue Mac-Mahon, 49

0

- 133 Olivier, Charles, directeur de la Société Industrielle d'exploitation, rue Lefebvre, 1
- 134 Orsini Charles, dir. Société des Affréteurs Indochinois, r. Lefebvre, 40
- 135 Oudot, loueur d'autos, rue Garcerie, 20

Р

- 136 Paillet, Gaston, dir. des Forges, ateliers et chantiers d'Indochine, quai de la Marne
 - 137 Païra M^{me}, boulanger, rue Catinat, 106
 - 138 Paire C., Café du Coq d'Or, boulevard Charner, 62
- 139 Palanque, Louis, directeur de la Société des brasseries et glacières de l'Indochine, rue Paul-Blanchy. 6
 - 140 Pannier M. M. E., entrepreneur de travaux, rue Richaud, 54
 - 141 Paradis P. G., pâtissier, rue Catinat, 159
 - 142 Perlié, Mme, boulanger, rue Amiral-Dupré, 31
 - 143 Pham-cong-Suu, Antoine, brocanteur, rue de Verdun, 145
- 144 Pierre Louis, directeur de la Cie Indochinoise d'équipement industriel, rue Catinat, 4
 - 145 Portail A., imprimeur, rue Catinat, 189

- 146 Pouzoullic, directeur de la Société des Tuyaux agglomérés et centrifugés de l'Indochine [Stacindo], rue René-Hérault
 - 147 Prat P, marchand en demi-gros, rue Mac-Mahon, 270
 - 148 Pradon M., loueur d'autos, rue Sohier, 10
 - 149 Prunier M., loueur d'autos, rue Richaud, 100
 - 150 Rabbionne A., peintre en bâtiments, rue Larclause, 15
 - 151 Rabbionne E., loueur d'autos, rue Sohier, 10
 - 152 Reich, directeur de la Société de construction Levallois-Perret, rue Pellerin, 111
 - 153 Reiny André, directeur de la Société Indochinoise de transports, rue Filippini
 - 154 Richard, directeur des Comptoirs Radio Saïgon, rue Pellerin, 146
 - 155 Richaud A., directeur de la Société Boy-Fermé & Cie, rue M. Richaud
 - 156 Robert Michel, électricien, rue d'Espagne, 102
 - 157 Robert P., fournisseur de S. P., boulevard Kitchener
 - 158 Robert Vingadassane, courtier de commerce, rue Lefebvre, 193
 - 159 Robin Albert, entrepreneur de travaux, rue Mac-Mahon, 230
- 160 Rouelle Raymond, directeur Compagnie française des Chargeurs Réunis, quai Le-Myre-de-Vilers
 - 161 Rousseau Roland, directeur Cie caoutchouc, rue Douaumont

ς

- 162 Samou Jeandamassamy, directeur de l'Imprimerie du centre, rue Pellerin 68 et 70
 - 163 Samy L., loueur de pousses, rue d'Espagne, 182
 - 164 Sanial A., loueur de pousses, rue Mayer, 165
 - 165 Sanial E., loueur de pousses, rue de Champagne, 134
 - 166 Sarreau, pharmacien, rue Catinat, 123
 - 167 Solirène, pharmacien, rue Catinat 9
 - 168 Soyez Lucien, entrepreneur de grands travaux, rue Barbet, 3

Τ

- 169 Terray Mme, restaurant, boulevard de la Somme, 167
- 170 Testelin, imprimeur, rue Pellerin, 146
- 171 Thomas Pierre, directeur de la Société Française des Distilleries de l'Indochine, place du Théâtre, 19
 - 172 Thomachot, J. H., marchand en demi-gros, rue Sohier, 13
- 173 Tja Cheong Seng dit Ta Thanh Tong, commissionnaire en Douanes, rue Guynemer, 25
 - 174 Tja Mali Yan, directeur de la Société Anonyme « Ban Guan », rue Guynemer, 25
 - 175 Touzet, directeur des Comptoirs généraux de l'Indochine, rue Catinat, 69

U

176 Ung Tchao Yang dit Pothin, marchand en détail, rue Guynemer.81

V

- 177 Villaruel A., coiffeur, rue Catinat, 128
- 178 Villaruel, mécanicien, rue de Verdun, 28
- 179 Vuillaume, directeur de la Compagnie Franco-asiatique des Pétroles, boulevard Norodom, 12

W

180 Wuattoux Mme, armurier, rue d'Espagne, 140

181 X. L. Xavier Perianayane Guanamanv Poulle, bijoutier à façon, rue d'Espagne, 280

VILLE DE CHOLON

- 182 Arlabosse Marcel, dir. de la Cie des eaux et d'électricité, rue Tanhung, 4
- 188 Audouit, dir. de la Société anonyme des bois d'Extrême-Orient, r. de Nancy
- 184 Barbanson F., boulanger, rue des Marins
- 185 Cancellieri, marchand en demi-gros, bd. Tông-dôc-Phuong, 92
- 186 Dieg Minh dit Tran-thien-Ba, restaurateur, rue de Paris, 117
- 187 Hong-chay-Sinna, loueur de cycles, bd. Tông-dôc-Phuong, 72
- 188 Hong-may-Sinna, entrepreneur menus travaux, rue de Cay-mai, 19
- 189 H. K. L. Sinna, marchand d'accessoires autos, bd. Tông-dôc-Phuong, 96
- 190 H. T. Sinna, scierie à bras, quai de Jonques, 14
- 191 Le-van-Minh A., pharmacien, rue des Marins, 250
- 192 Lolmède Georges, dir. de la Société des Rizeries d'Extrême-Orient, quai des Jonques, 301
 - 193 Ly-Lap, scierie à bras, Binh-dong,
 - 194 Mazet, fabricant d'alcool, quai de Choquan,
- 195 Muller A., dir. de la Société française des Distilleries de l'Indochine, quai de Mytho, 200
 - 196 To-duong-Tich dit Duong-tich-To, restaurant, rue Marchaise, 28

PROVINCE DE BACLIEU

- 197 Decui, tenancier de Bungalow, Vinh-loi
- 198 Huynh-guang-Suu, briguetier, An-xuyen
- 199 Nguyen-duc-Le, fermier de pêcherie, Vinh-long
- 200 Taix, directeur de la Société coloniale d'éclairage et d'énergie, Vinh-loi

PROVINCE DE BARIA

- 201 Chazalon Ludovic, scierie à bras, Phuoc-lê
- 202 Genty, usine à Baria,
- 202 Huynh-quang-Dat, consignataire Société des Distilleries
- 204 Nipau, usine électrique du Cap Saint Jacques
- 205 Thomas Dat, née Huynh-thi-Nham Mme, marchande en détail, Phuoc-lé

PROVINCE DE BENTRE

- 200 Bui-quang-Da, commerçant (chef-lieu), Bentre
- 207 Griffon Mme, fournisseur de vivres à l'hôpital Bentre
- 208 Mutel Paul, directeur de l'Énergie électrique cochinchinoise, Bentre

PROVINCE DE BIENHOA

209 Belette (Mme veuve), marchande de bois, Tan-lap

- 210 Breton A., directeur des Tuileries de Tri-an, Thien-quan
- 211 Lignon Achille, marchand de bois, Cay-gao
- 212 Scalli Paul, marchand d'alcool, Phuoc-thien
- 213 Warrall Pierre Lucien, marchand de bois, Giaray

PROVINCE DE CANTHO

- 214 Figli, gérant du bungalow, Cantho Ville
- 213 Jaouen, dir. de la Société coloniale d'éclairage et d'énergie électrique, Cantho Ville
 - 216 Lemaire, marchand d'essence au détail, Cantho Ville.
 - 217 M^{me} Louis Philippe, marchande d'essence au détail, Cantho Ville
 - 218 Nguyên-van-Sang Auguste, marchand d'essence au détail, Cantho Ville.
 - 219 De Quiévrecourt, dir. de l'Agence de la Banque de l'Indochine, Cantho Ville.

PROVINCE DE CHAUDOC

- 220 Amatte, Charles, entrepreneur de transports, Chau-phu
- 221 Arnaud, gérant du Bungalow, Chau-phu
- 222 Goubert, François, entrepreneur de Travaux, Vinh-te
- 223 Sababady, prêteur d'argent, Chau-phu

PROVINCE DE CHOLON

224 Favier Armand, directeur de la Société des Sucreries et raffineries de l'Indochine, Hiep-hoa

PROVINCE DE GIADINH

- 225 Gautherot, scierie à bras, Thanh-my-an
- 226 Peron (Madame) débitante de boissons à Chihoa
- 227 Postal Edmond, liquoriste à Tan-san-Nhi
- 228 Rivière, charron, à Chihoa

PROVINCE DE LONGXUYEN

- 229 Dat-bui-Hiui, marchand en détail, Vong-the
- 230 Davant, Charles, exploitant de carrière, Thoai-son
- 231 Schnewlin, gérant du bungalow, Binh-duc

PROVINCE DE MYTHO

- 232 Durban Roger fils du greffier-notaire, marchand en détail, Mytho
- 238 Labbé Jean, usine électrique,
- 234 Lucie Laugie, marchand de son
- 235 Le Bon, fermier de marché
- 236 Marie Louis, préteur d'argent

237 Phuoc Georges, directeur de théâtre 238 Sylva Paul, décortiquerie

PROVINCE DE RACHGIA

239 Tailhandier Louis Gabriel, fournisseur de bois de chauffage

PROVINCE DE SADEC

240 Cao-hoai-Tung, briquetier, Phu-nhuàn 241 J. Ferrandi, bungalow, Tan-qui-dong

PROVINCE DE SOCTRANG

242 Armissoglio (M^{me} veuve), aubergiste

248 Davant Jules, photographe

244 Gressier, décortiquerie mécanique

245 Phuoc Joseph (Mme), briqueterie

PROVINCE DE TANAN

246 M^{me} veuve Tran-ba-Le, née Tran-thi-Thien, décortiquerie, marchande d'engrais, Loi-binh-Nhon

247 Grosse ¹⁷, usine électrique, Travinh-Ville

PROVINCE DE VINH LONG

248 Nguyên-thoi-Buong, dépositaire d'alcool 249 Vernier, usine électrique 250 Voiry Émile François, gérant du bungalow à Vinh-long

Arrêté la présente liste au nombre de deux cent cinquante électeurs. Saïgon, le 9 avril 1929.

Le Président, Signé : Weil.

Les membres , Signé : Lemoult Meyrignac. Génis. Tran-van-Sang.

> Le secrétaire : Signé : Duong-van-Lau.

¹⁷ Henri-François Grosse (1885-1966): par la suite entrepreneur du Transindochinois, puis à Dalat.

Dépêches de l'Indochine Les aviateurs conférenciers (Les Annales coloniales, 27 juin 1929)

Les aviateurs Arrachart et Rignot ont fait, l'autre soir, à la chambre de commerce de Saïgon, sous les auspices de cette compagnie, une conférence, très applaudie, à laquelle assistaient le gouverneur général Pasquier, le gouverneur de la Cochinchine Krautheimer, au milieu, d'une nombreuse assistance. [...]

Chronique de Saïgon
Chambre de commerce
Délégués au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine
(L'Écho annamite, 3 août 1929)

Hier. 2 août, la chambre de commerce de Saïgon s'est réunie, en séance extraordinaire, à l'effet de procéder à l'élection de ses délégués au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine.

Ont été élus :

Comme membres français titulaires : MM. A. Darles, A. Martini ; Comme membres français suppléants : MM. H. Bontoux, C. Orsini ;

Comme membre annamite titulaire : M. Truong van Bên ; Comme membre annamite suppléant : M. Nguyen van Su.

·

À la chambre de commerce de Saïgon (Les Annales coloniales, 22 octobre 1929)

M. Tholance (Salomon-Victor-Louis-Armand), administrateur de 1^{re} classe des Services civils de l'Indochine, placé dans la position de service hors cadres par arrêté ministériel du 17 juillet 1928, a été maintenu dans ladite position, pour remplir les fonctions de secrétaire général de la chambre de commerce et du conseil d'administration du port autonome de Saïgon*.

ALFRED MARTINI, président

Directeur de la C.C.N.E.O.

La Chambre de commerce de Saïgon (*L'Écho annamite*, 21 novembre 1929)

Ainsi que nous l'avions annoncé, la chambre de commerce de Saïgon s'est réunie, en vue de renouveler son bureau, devenu inexistant du fait de la démission de son président, M. Darles, avec lequel se solidarisaient ses collègues MM. Lacaze. secrétaire, et Mérignac [sic : Roger Meyrignac], trésorier. Seul M. Bontoux n'avait pas suivi leur

exemple. Au cours de la séance, il déclara publiquement avoir l'intention de garder ses fonctions de vice-président, dans l'ancien comme dans le nouveau bureau.

M. Martini, prié de poser sa candidature à la succession de M. Darles, s'y refusa catégoriquement. Le vote lui fit obtenir, néanmoins, l'unanimité des suffrages des membres annamites. Quant aux membres français, ils déposèrent dans l'urne chacun un bulletin blanc.

Ces résultats négatifs eurent pour effet de prolonger la crise. La chambre de commerce est toujours sans bureau. Elle se réunira, à nouveau, cet après-midi, pour essayer d'en constituer un. Espérons que, cette fois, elle sera assez heureuse pour trouver les bonnes volontés qui s'étaient refusées à se présenter avant-hier.

Jusque là, M. Darles, quoique démissionnaire, continuera, en conséquence, à expédier les affaires courantes. En somme, il n'a pas démissionné, tout en démissionnant ; il a démissionné, tout en ne démissionnant pas !

Ce n'est pas clair, tout ça! Cette situation équivoque va-t-elle disparaître bientôt? La Chambre de commercé va-t-elle continuer longtemps à vivoter ainsi, à battre d'une aile? La chose n'est pas sans gêner considérablement les intéressés, nous voulons désigner les électeurs consulaires, et même tout les commerçants saïgonnais.

M. DARLES QUITTE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAÏGON (L'Avenir du Tonkin, 2 novembre 1929)

M. Darles, président de la chambre de commerce de Saïgon, devant prochainement être réintégré dans le cadre des administrateurs des Services civils de l'Indochine, a donné sa démission des fonctions auxquelles il s'était consacré depuis trois ans avec une activité à laquelle l'unanimité du Commerce saïgonnais s'est plu à rendre hommage, et dont les résultats se sont traduits par l'adoption de nombreuses mesures particulièrement utiles.

L'ancien bureau ayant démissionné après M. Darles, au cours de la séance aujourd'hui, la chambre de commerce a élu comme président M. Martini, président de l'Association des exportateurs de riz, comme vice-président, M. Lacaze, précédemment secrétaire ; elle a réélu comme trésorier M. Meyrignac, et élu comme secrétaire, M. Truong van Bên.

Saïgon-Cholon Chambre de commerce (*L'Écho annamite*, 26 février 1930)

La chambre de commerce de Saïgon s'est réunie en séance ordinaire le mercredi 19 février, à 17 heures, sous la présidence de M. E. Lacaze, vice-président, remplaçant M. Martini, absent de Saïgon.

Immédiatement après l'approbation du procès-verbal de la 642^e séance, la chambre de commerce aborda l'étude de la deuxième question inscrite à l'ordre du jour et relative à la diminution de droits du tarif douanier minimum métropolitain frappant les poivres étrangers à leur entrée en France.

La chambre de commerce a estimé que le chiffre envisagé dans le projet de loi, de 260 fr. aux 100 kg, était trop faible et qu'il y avait lieu d'assurer aux poivres coloniaux une protection an moins égale à 350 fr. aux 100 kg.

Examinant ensuite une requête formulée par les commerçants en paddy de la province de Baclieu contre le mouillage des paddys par certains intermédiaires, la

chambre de commerce a décidé d'intervenir auprès du gouvernement local, afin d'obtenir du service des fraudes une surveillance toute spéciale des arrivages de paddys dans le centre de Baclieu.

La Chambre de commerce a ensuite émis le vœu que les importateurs et les exportateurs bénéficient d'une représentation plus importante au sein du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine et elle a décidé d'intervenir auprès du Gouvernement général dans ce but.

Elle a ensuite, à l'unanimité, désigné M. [Alexis] Brunet, agent des Chargeurs réunis, pour remplacer M. Rouelle, démissionnaire, au sein du conseil d'administration du Port en qualité de représentant des industriels maritimes.

La sixième question inscrite à l'ordre du jour concernait une proposition formulée récemment par M. Espériquette et tendant à organiser une réunion annuelle ou semestrielle de tous les Présidents des Chambres de Commerce d'Indochine pour étudier les questions d'ordre général intéressant le commerce indochinois.

Les différentes assemblées consulaires consultées ayant approuvé la suggestion de M. Espériquette, des dispositions seront prises incessamment pour provoquer une première réunion de tous les Présidents des Chambres de Commerce d'Indochine.

La Chambre de commerce adopta un vœu de M. Espériquette au sujet de la répression des fraudes, demandait que l'arrêté du 5 décembre 1929 reçoive une prompte et stricte application et que la loi du 1er janvier 1930 sur les vins et les coupages soit mise en application en Indochine dans le plus bref délai possible.

M. Génis proposa d'intervenir auprès du gouvernement afin d'obtenir la suppression de la patente supplémentaire imposée aux adjudicataires de fournitures destinées à l'Administration.

Cette intervention a donné à M. Lacaze l'occasion de proposer de son côté que seules les maisons françaises puissent concourir pour les fournitures de denrées alimentaires françaises. À l'heure actuelle, de nombreux Chinois participent à ces adjudications et, trop fréquemment, ne voient là qu'un moyen de monnayer immédiatement les marchandises qu'ils se font livrer à crédit par les importateurs français.

Cette réserve ne s'appliquerait que pour les marchandises françaises, les riz et les autres denrées d'alimentation asiatique devant rester aux Asiatiques.

En fin de séance, la chambre de commerce décida d'organiser, jeudi prochain à 16 heures, à l'occasion du passage à Saïgon de M. Nicol, directeur de la Cie des Chargeurs Réunis, une réception, à laquelle participeront le conseil d'administration du Port de Commerce, l'Association des Exportateurs Français de riz de Saïgon et l'Association des Importateurs marchands en gros de Saïgon.

La séance a été levée à 18 heures.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du conseil d'administration du 7 mars 1930 (Saïgon sportif, 7 mars 1930)

Admissions À titre de membres actifs :

M. Surcouf Patrick, chambre de commerce, présenté par MM. Ferrand et Tollard.

_

(L'Écho annamite, 26 avril 1930)

Conformément à l'article 3 du décret du 27 mai 1922 édictant les statuts des chambres de commerce de l'Indochine, le gouverneur de la Cochinchine a donné son agrément à la désignation comme membres correspondants de la Chambre de commerce de Saïgon, des directeurs de sociétés commerciales dont les noms suivent :

MM. Alexis Brunet, agent général de la Compagnie des Chargeurs réunis; Georges Chapelle, directeur de la Pharmacie Solirène; Jean Chatot, directeur de la Société Poinsard et Veyret; Charles Chauvin, directeur de la Soc. Havraise Indochinoise*; Camille Courtinat, directeur de la maison A. Courtinat et Cie*; Maurice Cuny, directeur de la maison L. Ogliastro et Cie; Charles Gantier, directeur de la maison Boy-Landry*; Louis Guiffray, directeur des Établissements Dumarest d'Indochine; Henri Lamorte, fils, directeur des Établissements V. Lamorte; Robert Lemoult, directeur de la Cie Optorg.

La répression des fraudes en Indochine Les experts pour 1930 (*L'Écho annamite*, 8 septembre 1930)

> I. — Cochinchine Matières grasses ou pâteuses

M. E. Lacaze, vice-président de la chambre de commerce, administrateur délégué de la Société marseillaise d'Outre-mer, à Saïgon.

Liste des 231 électeurs consulaires français pour l'année 1930 (remaniée conformément aux dispositions de l'arrêté du 1^{er} août 1930) (*Bulletin administratif de Cochinchine*, 6 novembre 1930, pp. 2831-2840)

Ville de Saïgon

Nº d'ordre Noms et prénoms Profession Adresse

Α

1 Adam Basile Directeur Banque de Saïgon Rue Lefèbvre, 32

2 Allison, Pierre Directeur Soc. internationale d'épargne Rue Guynemer, 25-27

3 Armand, J. Gargotier Rue Verdun, 48

4 Aroulanda Marchand en détail Rue Catinat, 20

5 Aspar, J. Imprimeur Bd de la Somme, 105

6 Audic, C. B. E. J. Pilote Saïgon

7 Aurèle, J. L. Buvette Rue La-Grandière, 247

В

8 Ballot Pharmacien Rue d'Espagne, 166

9 Barberousse Pharmacien Rue d'Ormay, 90

10 Barneau Directeur Soc. an. Wm . G. Hale & Cie Quai de Belgique, 7

11 Barre Directeur maison Lucien Berthet & Cie (entreprise commerciale)B d Charner, 68

12 Boyer, Edmond [erreur de classement] Directeur Soc. française des Tramways de l'Indochine Rue Paul-Blanchy, 138

13 Bec, A. Directeur Soc. Silico-calcaire et dir. des Établissements de Vinhloi Quai de la Marne

14 Bernard, P. Directeur Soc. financière française et coloniale Bd de la Somme, 32

15 Bezard Marchand de vin Bd Charner, 114

16 Blanc, F. Directeur Soc. immobilière d'Indochine Bd Bonnard, 42

17 Bodin, P. Marchand de cycles Bd Albert-1er

18 Bompard, L. Directeur Soc. commerciale Mazet d'Indochine Rue Paul-Blanchy, 20-28

19 Bontoux, H. Directeur Cie Messageries maritimes Rue Jean-Eudel

20 Bouquet, G. Loueur d'autos Rue Frère-Louis, 171

21 Bourguet Entrepreneur de transports Quai Le-Myre-de-Vilers, 22

22 Bourquin Ch. Directeur Soc. des Imprimeries Librairies indochinoises R u e Catinat. 76

23 Bouvard Directeur Crédit foncier de l'Indochine Bd. de la Somme, 32

24 Boy, Jean Directeur Soc. I. C. A. Rue Catinat, 136

25 Bresset [Henri] Marchand de vin Bd. de la Somme, 71

26 Brun, Éloi Carrossier Bd.Charner, 110

27 Brunet Directeur Compagnie française des Chargeurs Réunis Quai Le-Myre-de-Vilers

28 Brizon, A. Ancien juge au tribunal mixte de commerce Saïgon

C

29 Caffort, Léon Directeur Soc. anonyme pour l'exploitation de la maison Caffort Rue Catinat, 123

30 Carrive Directeur Cie saïgonnaise de navigation et transports Quai Le-Myre-de-Vilers, 5 31 Cazade Directeur Cie générale de T. S. F. Rue Richaud 32 Cecconi, F. Pilote Saïgon 33 Gaudel Commerçant Rue d'Espagne, 35 bis Directeur Est-Asiatique Français 34 Champanhet A. Quai de la Marne Propriétaire de la Pharmacie Solirène Place du Théâtre, Saïgon 35 Chante, A. Directeur Soc. Huileries et Savonneries indochinoises 36 Chapelle, G. Khanhhoi, Saïgon 37 Charbonnel, F. Directeur Manufacture saïgonnaise de carreaux et de mosaïgues Rue Lacouture. 3 38 Chassery Marchand de tissus Maison L. Rondon Rue Mac-Mahon, 51 39 Chatot, J. Directeur Comptoir d'Extrême-Orient Bd. Charner, 125 40 Chauvin Directeur Soc. Havraise indochinoise, entreprise commerciale Rue Lefèbvre, 7 et 9 41 Chauvin Marchand de curiosités Rue Catinat, 81 42 Chevretton, L. Directeur Banque de l'Indochine Rue Mac-Mahon, 98 43 Chomienne Entreprise commerciale Place du Théâtre 44 Chomienne, Régis Pilote Saïgon 45 Seurin, P. Rue d'Espagne, 79 Boulanger Marchand en détail Rue Catinat, 172 46 Cornier, P. Rue Catinat, 140 47 Courrier, Ch. Tailleur 48 Courtial, Félix Directeur Soc. générale Éts. Bergougnan Bd de la Somme, 141 49 Courtinat, Émile Directeur Grands Magasins Courtinat et Cie Catinat, 104 50 Cuenot Directeur Soc. Brasseries et Glacières de l'Indochine Rue Paul-Blanchy, 6 51 Cumell, M. S. Pilote Saïgon 52 Cuny, M. Directeur maison Ogliastro Quai de Belgique, 50 Directeur Soc. française d'Entreprise de Dragages et de T. P. 53 Dargelos, P. de la Somme, 32 54 Dasseux, Alfred Pilote Saïgon Pilote Saïgon 55 Dasté, René 56 Debraux, AlbinDirecteur Assurance Franco-Asiatique Rue Guynemer 57 Delpeyrat Marchand de vin Rue Amiral-Dupré, 39 58 Delvallée, L. Pilote Saïgon 59 Denoueix Directeur Soc. Établissements Brossard et Mopin, entreprise de construction Rue Richaud, 16 60 De Tastes, M. Directeur Cie foncière d'Indochine Bd Norodom, 12 61 Didier Marchand de vin Rue Pellerin, 61 62 Duchateau, R. Directeur Soc. industrielle Bois et Fibres Représentant de commerce PlacePigneau-de-Béhaine 63 Dufau, J. Courtier en marchandises 64 Duprix, E. Rue Pellerin, 50 65 Duvignaud Courtier de Commerce Rue Chaigneau, 50 66 Duzan, R. Agent d'affaires Rue Testard, 19

Ε

67 Emery, A. Directeur de l'Exploitation Forestière de l'Ouest Quai de Belgique, 259

68 Esnault Galeries Lafayette Bd Charner, 14

69 Espériquette Marchand demi-gros Rue d'Espagne, 151

70 Portail A. [erreur de classement] Directeur Imprimerie Rue Catinat, 185
F 71 Fichet Directeur Cie forestière indochinoise Rue Paul-Blanchy, 72 72 Filuzeau Directeur Cie des Eaux et d'Electricité de l'Indochine Rue Paul-Blanchy, 72 73 Foinet Entrepreneur de travaux Rue Richaud, 168 74 Foltzer Marchand demi-gros Bd Charner, 22 75 Forcioli, D. J. A. Capitaine au Grand. cabotage colonial à bord du ss GGRoume
76 Franchini Directeur Garage indochinois Rue Lefebvre, 1
77 Gabard, G. Charcutier Rue Catinat, 108 78 Gantier, Ch. Directeur Établissements Boy Landry Place du Théâtre, 17 79 Gastaldy, P. Photographe Rue Catinat, 138 80 Gautherot H. Directeur Rizerie Moderne Bd de la Somme, 159 81 Gauthier, F. Loueur d'autos Rue d'Ariès, 29 82 Gay, L. Carrossier Rue La-Grandière, 46 83 Gelbert Directeur Soc. Garages Charner Saïgon 84 Genis Directeur maison Denis frères Rue Catinat, 4 85 Giuntoli Directeur Soc. Bijouterie Parisienne Rue Catinat, 143 86 Goetz, G. F. Directeur Auto-Hall Éts. Bainier 87 Grillet, A. Électricien Bd Gallieni 88 Guérini Coiffeur Rue d'Espagne, 63 89 Guiffray Directeur Soc. an. Éts. Dumarest d'Indochine Quai Le-Myre-de-Vilers
90 Guyon Loueur d'autos Rue Catinat, 94 91 Guyonnet, A. Charcutier Rue Catinat, 40 92 Guyot, F. Coiffeur Rue Pellerin, 58
H 93 Hebert Capitaine au long cours à bord du ss <i>GG-Roume</i> 94 Héral, G. Buvette au Mât de Signaux Saïgon 95 Heumann, F. Commissionnaire en Douanes Rue Mac-Mahon, 104 96 Hiribarrondo Directeur Soc. d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient Rue Heurteaux
97 Hourcade, M. Pilote Saïgon 98 Hui-Bon-Hoa Mont-de-piété Rue d'Alsace-Lorraine, 10
J 99 Jamas Loueur de pousses Rue Garcerie, 20
K 100 Ka Segon, Ibrahim Marchand en détail Quai de Belgique, 119 101 Kassel Directeur Soc. Nestlé Rue Mac-Mahon, 35
L 102 Labausat Entreprise commerciale« Pathé-Orient » Bd Charner, 10 103 Lacaze Directeur Soc. marseillaise d'Outremer Rue Ohier, 1 104 Lafeuillade de Guérin Pilote Saïgon 105 Lagarde Entrepreneur de travaux Bd Gallieni, 40 106 Lamorte, H. Directeur Soc. des Éts Lamorte Rue G. Lucinière

107 Langlois G. Loueur d'autos Rue Legrand-de-la-Liraye, 132 108 Lauthier Directeur Cie Énergie électrique Indochinoise Saïgon 109 Lebail, Narcisse Pilote Saïgon Capitaine de la Marine marchande À bord du ss *Piquet* 110 Lecomte René Directeur Cie Optorg Saïgon Rue Catinat, 4 111 Lemoult 112 Lepervanche Nolan Directeur Cie franco-indochinoise Saïgon 113 Lê-phat-Vinh Fab. de tissus l'Alliance franco-indochinoise Quai de Belgique 114 Lheureux, A. L. R. Pilote Saïgon 115 Leroy Directeur Soc. de publicité et d'affichage Bd de la Somme, 147 116 Liandrat Directeur Union électrique indochinoise, marchand d'appareils électriques Rue Doudard-de-Lagrée Rue Roland-Garros, 17 117 Loiseau Buvette Directeur Propriétaire Hôtel Saïgon-Palace B d C h a r n e r, 118 Luciani, Patrice 82-96 M 119 Madon, Jean Directeur Éts Charrière Dufourg et Garriquenc Bd de la Somme 120 Malin Mme Modiste maison André Rue Catinat, 158 121 Martini, Alfred Directeur Cie de Commerce et de Navigation d'E.-O. Rue Vannier, 19 122 Marty, F. Marchand en détail Rue d'Espagne, 65 123 Maurin, Jean Pilote Saïgon 124 Menguy, M. Grand Hôtel de Saïgon Rue Catinat 125 Mercier Tailleur Rue Catinat, 29 Restaurant à la Pagode 126 Messner Rue Catinat, 193 127 Meyer, A. L. Loueur d'autos Rue Barbet, 16 Directeur Soc. Commerciale française d'Indochine 128 Meyrignac, R. Quai de Belgique, 15 129 Moisan Henri Dlr. Soc. Tuileries de Trian Quai de Choquan, 34 130 Moitessier, R. Marchand demi-gros Bd Charner, 22 131 Morel Directeur Éts industriels de Saïgon Rue Mac-Mahon, 53 132 Moyaux Entrepreneur de travaux Rue Pellerin, 80 133 Mus Pharmacien Rue Catinat, 185 Ν 134 Nadal, F. Photographe Rue Catinat, 120 Imprimerie de l'Union Rue Taberd 135 Nguyen-van-Cua 136 Nicole Mécanicien Garage Moderne Rue Mac-Mahon, 43 O137 Olh. Camille 8. E. Pilote Saïgon 138 Olivier, Ch. Directeur Soc. industrielle d'exploitation Rue Lefebvre, 10 Directeur de l'U.C.I.A. 139 Oberlinder M. Bd Charner 140 Orsini Directeur Soc. des Affréteurs indochinois Rue Lefebvre, 40 141 OudotLoueur d'autos Rue Garcerie, 20 142 Paillet, Gaston Directeur des Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine (F.A.C.I.) Quai de la Marne 143 M^{me} Paira Boulangerie Rue Catinat, 106 144 Payre, C. Café Coq d'Or Bd Charrier, 62 145 Pannier, M. M. E. Entrepreneur de travaux Rue Richaud, 54

146 Paradis, P.G. Pâtissier Rue Catinat, 153

147 Perlié, Mme Boulangerie Rue Amiral-Dupré, 31 148 Pham-cong-Suu A Brocanteur Rue de Verdun, 145 149 Pianelli Directeur maison Canavaggio, magasin de nouveautés R Catinat, 175 150 Pierga Max Directeur de la Biênhoà industrielle et forestière Quai Le-Myre-de-Vilers, 18 151 Pouzoullic Directeur Soc. des Tuyaux agglomérés et centrifugés de l'Indochine Rue R.-Hérault 152 Pradon, M. Loueur d'autos Rue Sohier, 10 153 Prat, Paul Commerçant demi-gros Rue Paul-Blanchy prolongée 154 Prunetti, A.N. Directeur Soc. « Le matériel agricole moderne » Rue Ohier, 2 R Peinture en bâtimentRue Larclause, 15 155 Rabbione, Mario 156 Rabbione, Eugène. Loueur d'autos Rue Sohier, 10 157 Reich Directeur Soc. Levallois-Perret [Anc. Éts Eiffel] Rue Pellerin, 111 158 Richaud Membre de la chambre et du tribunal de commerce 159 Robert, Michel Électricien Rue d'Espagne, 102 160 Robert Directeur Maison Descours et Cabaud, entreprise commerciale Q. Belgique S 161 Samy, L. Loueur de pousses Rue d'Espagne, 182 162 Sanial, A Loueur de pousses Rue Mayer, 165 Rue de Champagne, 134 163 Sanial, E. Loueur de pousses 164 Sarreau Pharmacien Rue Catinat, 123 165 M^{me} Scotto, L. Rue Pellerin, 133 Couturière 166 Souhaité, M. Soc. du Riz d'Indochine Denis-Frères Rue Catinat, 4 167 Soulet, J. L. *Alexis* Directeur Banque franco-chinoise Saïgon 168 Soyez, Lucien Entrepreneur de grands travaux Rue Barbet, 3 Restaurateur Bd. de la Somme, 167 169 Mme Terray 170 Testelin Imprimeur Rue Pellerin, 146 171 Théveneau, Joseph Pilote Saïgon 172 Thomachot Importateur Rue Sohier, 13 173 Thomas, Pierre Directeur Soc. française des Distilleries de l'Indochine Place Théâtre, 19 174 Tja Cheong Seng dit Thanh-Tong Commissionnaire en Douanes Rue. Guynemer, 25 175 Tia Mah Yan Directeur Soc. an. « Ban Guan » Rue Guynemer, 25 176 Tren du Phuoc Administrateur-dir. Cie franco-chinoise d'importation Βd Charner, 21 177 Tricon, L. J. Pilote Saïgon U 178 Ung Tchao Yang dit Pothin Marchand en détail Rue Guynemer, 81

Rue Catinat, 128

179 Varaine E. D. Pilote Saïgon 180 Villaruel, A. Coiffeur

Ville de Cholon

182 Audouit	Directeur Soc. an. des bois d'Extrême-Orient	Bd de la Somme,
131		

- 183 Barbanson, F.Boulanger Rue Jaccaréo
- 184 Hong May Sinna Entrepreneur menus travaux Rue Cay-Mai, 19
- 185 H.K.L. Sinna Marchand d'accessoires autos Bd Tong-doc-Phuong, 96
- 186 Lê van Minh Pharmacien Rue des Marins, 250
- 187 Lolmède Georges Directeur Rizerie d'Extrême-Orient Quai de Jonques, 301
- 188 Ly-Lap Scierie à bras Binhdong
- 189 Mazet, Jean Directeur Soc. Distilleries Mazet Cholon
- 190 To duong Tich dit Duong Tich To Restaurant Rue Marchaise, 28

Province de Baclieu

- 191 Andréani, Laurent Tenancier du bungalow Vinhloi
- 192 Huynh quang Suu Briquetier Anxuyên
- 193 Nguyen duc Le fermier de pêcherie Vinhlong
- 194 Taix Directeur Soc. coloniale d'éclairage et d'énergie Vinhloi

Province de Baria

- 195 Chazalon, Ludovic Scierie à bras Phuoclê
- 196 Huynh quang Dat Consignataire Soc. des Distilleries
- 197 M^{me} Thomas Dat, née Huynh thi Nham Marchande en détail Phuoclé

Province de Bentre

- 198 Bui quang DaCommerçant Bentre (chef-lieu)
- 199 Griffon Mme Fournisseur de vivres à l'hôpital Bentre

Province de Biênhoà

200 Belette Mme Vve	e Marchand	do hois	Tân-lân
TOO BEIEFFE Mille VM	せ いんれいしんい	OP DOIS	1 an-ian

- 201 Lignon Achille Marchand de bois Cay-gao
- 202 Mme Vve Scalfi, Paul Marchand d'alcool Phuoc-thien
- 203 Warralt P.L. Marchand de bois Giaray

Province de Cantho

- 204 Figli Gérant du bungalow Cantho-ville
- 205 Rayé
- 206 Ng. van Sang (Auguste) Marchand d'essence au détail Cantho-ville

Province de Chaudoc

207 Amatte, Charles Entrepreneur de transports Chau-phu 208 Arnaud Gérant du bungalow Chau-phu 209 Goubert, François Entrepreneur de Travaux Vinhtê 210 Sababady Prêteur d'argent Chau-phu

Province de Cholon

211 Favier, Armand Directeur Soc. Sucreries et Raffineries de l'Indochine Hiệp hoa

Province de Giadinh

212 M^{me} Peron Débitante de boissons Chihoa 213 Postal, Edmond Liquoriste Tan-son-nhi

Province de Longxuyen

214 Dat, Bui-Huu Marchand en détail Vong the 215 Davant Charles Exploitant de carrièreThoai-son 216 Schnewlin Gérant du bungalowBinh-duc

Province de Mytho

217 Laugie Lucie Marchand de son
218 Le Bon Fermier de marché
219 Marie Louis Prêteur d'argent
220 Phuoc Georges Directeur du théâtre

Province de Sadec

221 Cao-hoai-Tung Briquetier Phu-nhuan 222 Ferrandi J. Bungalow Tan-qui-dong

Province de Soctrang

223 Armissoglio Mme Vve Aubergiste

224 Davant Jules Photographe

225 Gressier Décortiquerie mécanique

226 Phuoc Joseph Mme Briqueterie

Province de Tanan

227 M^{me} V^{ve} Trân-ba Lê, née Tran-tbi Thiên Décortiquerie, marchande d'engrais Loi-binh-nhon

Province de Vinhlong

228 Nguyen thoi-Buong Dépositaire d'alcool 229 Voiry E. F. Gérant du Bungalow Vinhlong

Ville de Saïgon (suite et fin)

230 Gosonnat P.A. Directeur S. I. D. E. C. Saïgon 231 Worms Mme Commerçante RueCatinat, 128

232 Beyssac Directeur de la Soc. indochinoise des transports Rue Filippini

Arrêté la présente liste au nombre de deux cent trente et un électeurs, le n° 205 étant vacant.

Saïgon, le 28 octobre 1930. Le Président, Weil

Les membres, Meyrignac. Lemoult Génis

> Le Secrétaire, Duong-van-Lau

Dépêches de l'Indochine Élections consulaires à Saïgon (*Les Annales coloniales*, 14 novembre 1930)

Des élections consulaires ont eu lieu à Saïgon pour la désignation de 9 membres titulaires (et quatre suppléants) à la chambre de commerce. Ont été élus au premier tour :

MM. Chatot, Guiffray, Lamorte, Lemoult, Thomas [SFDIC*], Gelbert, Giuntoli. Ballotage pour les autres sièges. *Indopacifi*.

Ernest LACAZE, président 1930-1935

Administrateur délégué de la Société marseillaise d'outre-mer

Élection du nouveau bureau de la chambre de commerce de Saïgon (Les Annales coloniales, 4 décembre 1930)

La chambre de commerce de Saïgon s'est réunie mardi, à 4 heures de l'après-midi, à l'effet de procéder à l'installation de ses membres élus aux scrutins des 13 et 27 novembre 1930.

Le gouverneur de la Cochinchine qui avait bien voulu, suivant la tradition, assister à cette séance, fut reçu à la porte d'honneur de la chambre, à 16 heures précises, par le doyen d'âge, M. Messner, entouré de tous ses collègues.

Le doyen a, dans une brève allocution, souhaité la bienvenue à M. Krautheimer.

Puis furent tirés au sort les noms des deux suppléants, dont le mandat ne durera que 2 ans ; ce sont MM. Genis et Denoueix.

La désignation des représentants de la chambre dans différentes assemblées eut lieu ensuite :

Conseil colonial: Titulaires: MM. Messner et Orsini;

Suppléants : MM. Duchateau et Lamorte

Conseil d'administration du Port :

Titulaires : MM. Duchateau et Champanhet [Est-Asiatique français/Compagnie asiatique et africaine].

Suppléants: MM. Génis et [Pierre] Thomas [SFDIC].

Différentes autres commissions appelées à fonctionner dans le sein même de la chambre de commerce furent constituées.

L'ordre du jour étant épuisé, le président leva la séance, non sans avoir fixé la prochaine réunion de la chambre à vendredi prochain, 17 heures.

Prenant place au fauteuil présidentiel, M. Lacaze remercia ses collègues de la marque de confiance qu'ils venaient de lui donner et les invita à entamer immédiatement l'ordre du jour, qui comportait encore différentes questions.

COCHINCI

MM. Chatot, Guiffray, Lamorte, Lemoult, Thomas, Gelbert, Giuntoli, Orsini et Messner ont été élus membres titulaires de la chambre de commerce de Saïgon ; MM. Génis, Guyonnet, Courtinat et Denoueix ont été élus membres suppléants.

LA VIE ECONOMIQUE À la chambre de commerce de Saïgon (Les Annales coloniales, 10 janvier 1931)

Sur la proposition de M. Lacaze, la chambre, à l'unanimité, décide de conférer à son ancien président, M. A. Martini, le titre de président honoraire.

icien president, M. A. Mai

LA VIE ECONOMIQUE À la chambre de commerce de Saïgon (Les Annales coloniales, 12 janvier 1932)

La chambre de commerce s'est réunie sous la présidence de M. E. Lacaze pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour :

À la chambre de commerce

Une conférence sur les moyens de réorganiser l'activité économique de l'Indochine. (La Dépêche d'Indochine, 26 janvier 1932)

Après entente avec le président du Conseil colonial, le président et les membres de la chambre de commerce organisent pour le jeudi 28 janvier courant à 21 h. 15 une conférence sur les moyens de réorganiser rapidement sur des bases rationnelles l'activité économique de l'Indochine.

M. Lamouche, ingénieur en chef de 1^{re} classe du Génie maritime, directeur des constructions navales à l'arsenal de Saïgon, a bien voulu se charger de faire cette conférence.

Spécialiste des questions de rationalisation à l'étude desquelles il se livre avec toute l'ardeur d'un esprit scientifique épris des méthodes modernes de systématisation,

M. Lamouche rendra son exposé particulièrement intéressant par les suggestions d'ordre pratique qu'il apportera sur la réorganisation économique de l'Indochine et par l'examen critique des grandes questions qui se posent à cet égard.

Annamites et Français, tous les producteurs, tous les commerçants, tous ceux et toutes celles qui, à quelque titre que ce soit, s'intéressent à cette question vitale pour notre belle Indochine qu'est la solution de la crise actuelle, sont cordialement invités à cette conférence qui aura lieu dans le grand hall de la chambre de commerce.

(Entrée libre et gratuite)

Le nouveau président de notre CHAMBRE DE COMMERCE

(La Dépêche d'Indochine, 2 mars 1932)

Après M. Lacaze, président titulaire, M. Champanhet, premier vice-président de notre chambre de commerce, va, à son tour, partir en congé.

M. Richaud, dont tout le monde connaît l'inlassable activité, et qui est le second viceprésident de la chambre de commerce, va présider maintenant aux destinées de cet organisme.

M. Richaud a pris possession de son nouveau poste hier.

ivi. Menada a pris possession de so

Chambre de commerce de Saïgon. (*Annuaire de toute l'Indochine française*, 1933, p. 233)

MM. E. Lacaze, président.
A. Champanhet, 1 ^{er} vice-président
A. Richaud 2e vice-président
G. Orsini, trésorier.
Truong-van-Bên, secrétaire.
R. Duchateau, membre titulaire.
E. Gelbert —
L. Guiffray —
H. Lamorte —
R. Lemoult —
A. Messner —
J. Robert —
Nguyen-van-Sam —
5 ,
Nguyen-van-Su —
Tran-van-Sang .—
A. Guyonnet, membre suppléant.
C. Courtinat —
C. Denoueix —
L. Berthet, membre correspondant.
A. Brunet —
G. Chapelle —
J. Mazet —
H. Reich —

Liste des 204 électeurs consulaires français pour l'année 1933 (*Bulletin administratif de Cochinchine*, 20 avril 1933, pp. 982-994)

	Noms et prénoms	Profession	Adresse
		Ville de Saïgon	
		А	
1	Amouretti André	Directeur de l'Immobilière de Cochinchine	Saïgon
2	Antonini	Hôtel Casino	Bd. Bonard
3	Antonini Mme	Modiste	Bd. Bonard, 76
4	Ardin Henri	Directeur Soc. des Imprimeries indochinoises	Rue Catinat, 76
5	Arrio Michel	Fabricant de pâtes alimentaires	Rue de Massiges, 53
6	Aspar J.	Imprimeur	Bd. de la Somme, 105
7	Audic C B.E.J.	Pilote	Saïgon
8	Audouit	Entrepreneur de remorquage	Rue Louis-Cazeau 29
		В	
9	Bainier	Administrateur délégué des Éts Bainier	160, rue d'Espagne
10	Ballot	Pharmacien	166, rue d'Espagne
11	Barthe Albert	Marchand en détail	66, bd Bonard
12	Baudet	Marchand en détail	26, rue Catinat
13	Bèle	Directeur Assurance France-Indochine	81, rue Richaud
14	Berthet Lucien	Directeur maison Lucien Berthet et Cie (Entreprise commerciale)	68, bd. Charner
15	Bernard P.	Directeur Soc. financière française et coloniale	32, bd de la Somme
16	Bertrou P.	Pilote	Saïgon
17	Bézard	Marchand de vin	122, rue d'Espagne
18	Blanc F.	Directeur Soc. Immobilière d'Indochine	42, bd. bonard
19	Blanchard Paul	Directeur Cie foncière d'Indochine	81, rue Richaud
20	Boudieu A.	Pilote	Saïgon
21	Bouquet G.	Loueur d'autos	171, rue Frère-Louis
22	Bourguet	Entrepreneur de transports	Quai Le Myre-de-Vilers
23	Bouvard	Directeur Crédit foncier de l'Indochine	32, bd. de la Somme
24	Boyer Edmond	Directeur Soc. française des Tramways de l'Indochine	138, rue Paul-Blanchy
25	Brandela	Directeur Banque de l'Indochine	?
26	Bresset [Henri]	Marchand de vin	71, bd. de la Somme
27	Breton	Administrateur-délégué de la Cie d'assurances « L'Étoile »	185, rue Paul-Blanchy

28 29 30 31 32 33	Brizon Brun Brunet Caffort Léon Cecconi F. Céro	Ancien juge au Tribunal mixte de commerce Carrossier Directeur Cie française des Chargeurs Réunis C Directeur Soc. anon. pour l'exploitation de la maison Caffort Pilote	Saïgon 110, bd. Charner Quai Le Myre-de-Vilers 123, rue Catinat
30 31 32	Brunet Caffort Léon Cecconi F. Céro	Directeur Cie française des Chargeurs Réunis C Directeur Soc. anon. pour l'exploitation de la maison Caffort	Quai Le Myre-de-Vilers
31	Caffort Léon Cecconi F. Céro	C Directeur Soc. anon. pour l'exploitation de la maison Caffort	·
32	Cecconi F.	Directeur Soc. anon. pour l'exploitation de la maison Caffort	123, rue Catinat
	Céro		
33			Saïgon
-		Administrateur-délégué de la Soc. « Saïgon Waterboat Cy »	34, rue Lefèbvre
34	Challamel	Directeur Soc. Brasseries et Glacières de l'Indochine	6, rue Paul-Blanchy
35	Champanhet A.	Cie Asiatique et Africaine — Département Est-Asiatique français	Quai de la Marne
36	Champeix L.	Directeur de la Soc. indochinoise de Commerce	23 <i>bis</i> , rue Georges- Guynemer
37	Chaudon	Directeur de la Bijouterie Parisienne	143, rue Catinat
38	Charbonnel	Directeur Manufacture saïgonnaise de carreaux et de mosaïques	3, rue Lacouture
39	Chaudron	Représentant Cie de constructions mécaniques	8, rue Doudard-de-Lagrée
40	Chauvin	Directeur Soc. Havraise Indochinoise (entreprise commerciale)	7-9, rue Lefèbvre
41	Chauvin	Marchand de curiosités	81, rue Catinat
42	Chomienne R.	Pilote	Saïgon
43	Collet	Pharmacie de France	84, rue d'Ormay
44	Connes Achille	Consignataire de navires	35, rue Lefèbvre
45	Cornier M ^{me} V ^{ve}	Restaurateur	47, bd Norodom
46	Cornier Paul	Marchand en détail	172, rue Catinat
47	Courtinat C.	Directeur Soc. Immobilière Courtinat	Saïgon
48	Courtinat M.	DirecteurGrands Magasins Courtinat et Cie	104, rue Catinat
49	Crepin	Directeur Stacindo	Rue René-Héraud
50	Cumell M. S.	Pilote	Saïgon
51	Cuny M. N.	Directeur Maison Ogliastro	50, quai de Belgique
		D	
52	Dargelos P.	Directeur Soc. française d'entreprises de Dragages et de T. P.	32, bd. de la Somme
53	Darrigade	Directeur Imprimerie « La Dépêche »	23, rue Catinat
54	Dusseux Alfred	Pilote	Saïgon
55	Dasté René	Pilote	Saïgon
56	David	Directeur Assurance Franco-Asiatique	26, rue Chaigneau
57	De Grigorieff (Théodore)	Entrepreneur	54, rue Testard
58	De Ligondès	Directeur Cie de Commerce et navigation	19, rue Vannier

59	Delvallée	Pilote	Saïgon
60	Denoueix	Directeur Soc. Etablis. Brossant et Mopin, entreprises de constructions	16, rue Richaud
61	De Tastes M.	Ancien juge du Tribunal de commerce	Saïgon
62	Didier	Marchand d'accessoires d'autos	61, rue Pellerin
63	Duchateau R.	Ancien juge consulaire	Saïgon
64	Duclos	Directeur de la S.I.T.	4, rue Filippini
65	Duvignaud	Modes	50, bd. Charner
		E	
66	Emery A.	Directeur de l'exploitation forestière de l'Ouest	250, quai de Belgique
67	Esnault	Galeries Lafayette	213, rue Catinat
68	Espériquette	Ex. membre de la chambre de commerce	Saïgon
		F	
69	Feuillet Léon	Librairie	23, rue Catinat
70	Fichet	Ancien juge consulaire	43, bd. Bonard
71	Filuzeau	Directeur Cie des Eaux et d'électricité de l'Indochine	72, rue Paul-Blanchy
72	Foinet	Entrepreneur de travaux	168, rue Richaud
73	Foltzer	Marchand demi-gros	22, bd. Charner
74	Fontaine	Directeur Soc. Outillage du Port de Commerce	48, rue Richaud
75	Franchini	Directeur Hôtel Continental	Rue Catinat
		G	
76	Gallen E.	Pilote	Saïgon
77	Gantier Ch.	Directeur Éts Boy-Landry	17, pl. du Théâtre
78	Gaudel	Commerçant	35
79	Gay L.	Carrossier	46, rue La-Grandière
80	Goetz G. F.	Directeur Auto-Hall	Éts Bainier
81	Grillet A.	Électricien	Bd. Gallieni
82	Guérini	Propriétaire de salon de coiffure	83, rue d'Espagne
83	Guiffray	Directeur Soc. an. Éts Dumarest d'Indochine	Quai Le-Myre-de-Vilers
84	Guyonnet A.	Charcutier	40, rue Catinat
85	Guyot F.	Coiffeur	140, rue Catinat
		Н	
86	Héral G.	Buvette au Mât de signaux	Saïgon
87	Heuzé Gaston	Électricien	84, rue Pellerin
88	Heumann F.	Commissionnaire en Douanes	104, rue Mac-Mahon

89	Hiribarrondo	Directeur Soc. d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient	Rue Heurteaux
90	Hourcade M.	Pilote	Saïgon
91	Hui-Bon-Hoa	Mont-de-piété	10, rue Alsace-Lorraine
92	Humbert Henri	Marchand en détail	78, bd Bonard
		J	
93	Joly Joseph	Directeur Soc. commerciale de l'Indochine	15, quai de Belgique
		К	
94	Karcher	Directeur Soc. saïgonnaise de navigation et de transports	5, quai Le-Myre-de-Vilers
95	Kassel	Directeur Société Nestlé	35, rue Mac-Mahon
96	Lacaze	Directeur Soc. Marseillaise d'outremer	1, rue Ohier
97	Lafeuillade de Guérin	Pilote	Saïgon
98	Lalande Robet	Représentant commerce	26, rue La-Grandière
99	Lamorte	Directeur Soc. des Éts Lamorte	Rue Cornulier-Lucinière
100	Larrière [Émile]	Représentant de commerce [Maison de blanc]	102-104, rue d'Ormay
101	Lauthier	Ancien juge consulaire	Saïgon
102	Lemoult	Directeur Cie Optorg	Saïgon
103	Lepervanche Nolan	Directeur Soc. du Riz d'Indochine (Denis- Frères)	4, rue Catinat
104	Lepervanche M ^{me}	Modiste	41, bd. Bonard
105	Le phat Vinh	Fabrique de tissus	Quai Belgique
106	Lepicard	Directeur général des Machines parlantes Pathé Frères	10, bd Charner
107	Le van Gong	Directeur Soc. annamite de Crédit	56, rue Pellerin
108	Lheureux A. L. R.	Pilote	Saïgon
109	Leroux Cyr	Agent de la Cie des Messageries maritimes	Saïgon
110	Leroy	Directeur Soc. de Publicité et d'affichage	147, bd de la Somme
111	Liandrat	Représentant de la Cie du Caoutchouc manufacturé	Saïgon
112	Losq Félix-Marie- Francisque	Directeur Soc. des Garages Charner	Saïgon
113	Luciani Patrice	Directeur-propriétaireHôtel Saïgon-Palace	82-96, bd Charner
		M	
114	Madon Jean	Ancien juge du tribunal mixte de commerce	Saïgon
115	M ^{me} Malin	Modiste maison André	158, rue Catinat
116	Martini Alfred	Anc. président de la chambre de commerce	Saïgon
117	M ^{me} V ^{ve} Marty F.	Marchande en détail	65, rue d'Espagne
118	Maurice	Directeur Soc. Hydraulique Asie	81, rue Richaud

119	Maurin Jean	Pilote	Saïgon
120	Mercier	Tailleur	29, rue Catinat
121	Merle	Transitaire	rue Jean-Eudel
122	Messner	Restaurateur La Pagode	193
123	Moitessier R.	Marchand demi-gros	22, bd Charner
124	Mus	Pharmacien	195, rue Catinat
		N	
125	Nadal	Photographe	120, rue Catinat
126	Mme Nandette Monthuy	Marchande en détail	146, rue Catinat
127	Nant	Directeur Cie Frexor	43, quai de Belgique
128	Nesty P. Georges	Directeur Indochine Films et Cinémas	Saïgon
129	Nguyen van Can	Théâtre annamite	121, rue Boresse
130	Ng. van Cua	Imprimerie de l'Union	Rue Taberd
131	Nicole	Mécanicien « Garage Moderne »	168, rue Richaud
132	Nouailhetas	Directeur de sociétés	1, rue Chaigneau
125	Nadal	Photographe	120, rue Catinat
		0	
133	Olh Camille B. E.	Pilote	Saïgon
134	Oberlinder M.	Directeur de l'U. C I. A.	Bd. Charner
135	Orsini	Directeur Soc. des affréteurs indochinois	40, rue Lefebvre
136	Oudot	Loueur d'autos	20, rue Garcerie
		Р	
137	Paillet Gaston	Directeur des F A C.I.	Quai de la Marne
138	Paira	Boulangerie	106, rue Catinat
139	Payre C.	Café Coq d'or	62, bd Charner
140	Paradis P. G.	Pâtissier	159, rue Catinat
141	Perlié Mme	Boulangerie	31, rue Amiral-Dupré
142	Pianelli	Directeur maison Canavaggio Magasin de nouveautés	175, rue Catinat
143	Pierga Max	Directeur de la Biênhoà industrielle et forestière	Quai Le-Myre-de-Vilers, 18
144	Portail A.	Directeur Imprimerie	185, rue Catinat
145	Pradon M.	Loueur d'autos	Rue Sohier, 10
146	Prunetti A. N.	Directeur Soc. Le Matériel agricole moderne	2, rue Ohier
		Q	
147	Rabbione E.	Loueur d'autos	96, rue d'Ormay

148	Rachiero L.	Capitaine au grand cabotage colonial	Saïgon
149	Reich	Directeur Soc. Levallois-Perret	111, rue Pellerin
150	Richaud	Membre de la chambre et du tribunal de commerce	Saïgon
151	Robert Michel	Électricien	102, rue d'Espagne
152	Robert	Directeur maison Descours et Cabaud, entreprise commercial	Quai de Belgique
153	Rondon P.	Marchand de tissus	14-16, rue Chaigneau
		S	
154	Sanial A.	Loueur de pousse	182, r. d'Espagne
155	Sanial E.	id	134, rue de Champagne
156	Sarreau	Pharmacien	123, rue Catinat
157	Servant Jean	Inspecteur gén. des Cies d'assurances « Le Secours »	112, bd Charner
158	Seurin P.	Boulanger	79, r. d'Espagne
159	Simonpiétri	Transitaire	158 E, rue Catinat
160	Soulet J. L. A.	Directeur Banque franco-chinoise	Saïgon
161	Souques Henri	Représentant de commerce	26, rue La-Grandière
162	Spielmann	Agent d'affaires	144, rue Catinat
163	Soyez Lucien	Entrepreneur Grands travaux	3, rue Barbet
		Т	
164	Testelin	Imprimeur	146, rue Pellerin
165	Thieullet	Directeur Denis-Frères	4, rue Catinat
166	Thomachot	Importateur	13, rue Sohier
167	Tricon Laz	Pilote	Saïgon
168	Trives François	Directeur Soc. française des Distilleries de l'Indochine	Saïgon
164	Testelin	Imprimeur	146, rue Pellerin
165	Thieullet	Directeur Denis-Frères	4, rue Catinat
166	Thomachot	Importateur	13, rue Sohier
167	Tricon Laz	Pilote	Saïgon
		U	
169	Ung-Tchao-Yang dit Pothin	Marchand en détail	81, rue Guynemer
		V	
170	Varaine E. D.	Pilote	Saïgon
171	Vignais	Électricien	76 d, rue d'Espagne
172	Villaruel A.	Coiffeur	71, rue Catinat
		W	

173	Worms Maximilien	Administrateur délégué de la Soc. minière transindochinoise	108, rue Pellerin
		Province de Cholon	
174	Frisset	Directeur Cie Eaux et électricité	Rue Tanhung
175	Giradet	M. I. C. [Manufacture indochinoises de cigarettes]	Av. Maréchal-Pétain
176	Gressier Rémy	Marchand de riz	Rue de la Pagode, 15
177	Lê van Minh	Pharmacien	Rue des Marins
178	Lolmède Georges	Directeur Rizeries d'Extrême-Orient	Quai des Jonques
179	Mazet Jean	Directeur Soc. Distilleries Mazet	Cholon
180	To duong Tich dit Duong Tich To	Restaurant	Rue Marchait
174	Frisset	Directeur Cie Eaux et électricité	Rue Tanhung
		Province de Baria	
181	Bourdon Louis Maxime Armand	Décortiquerie	Baria
182	Воу	Charbon	Baria
183	Chazalon Ludovic	Scierie	Baria
184	Dong ngoc Kha	Marchand de poissons	Baria
185	M ^{me} V ^{ve} Huynh quang Minh	Consignataire Soc. des Distilleries	id
181	Bourdon Louis Maxime Armand	Décortiquerie	Baria
		Province de Biênhoà	
186	Lambarre Prosper	Exploitant forestier	Tan-ba (Biênhoà)
187	Laure Prosper	Marchand de bois d'œuvres à Vodong (Biênhoà)	190, rue Mac-Mahon
188	Luong huu Loc	Décortiquerie	Phuoc-tan (Biênhoà)
189	Mettel Pierre	Restaurateur	Long-thanh (Biênhoà)
186	Lambarre Prosper	Exploitant forestier	Tan-ba (Biênhoà)
		Province de Cantho	
190	Maestracci Roch	Gérant du bungalow et directeur du Garage Moderne	Cantho
191	Nguyen-vSang Auguste	Marchand d'essence au détail	Cantho-ville
		Province de Chaudoc	

192	Amatte Charles	Entrepreneur de transport	Chauphu
193	Arnaud [André]	Gérant du bungalow	Chauphu
194	Bavamian Osmani	Fermier de pêcheries	Chaudoc-ville
195	Goubert François	Entrepreneur de travaux	Vinh-tè
		Province de Mytho	
196	Le Bon	Fermier du marché	Mytho
		Province de Longxuyên	
197	Hat Bui Huu	Marchand en détail	Vong-the
198	Davant Charles	Exploitant de carrière	Thoai-son
199	Schnewlin	Gérant de bungalow	Binh-duc
		Province de Rachgia	
200	Vauthier Alphonse	Commerçant	Rachgia
		Province de Sadec	
201	Ferrandi J.	Gérant du bungalow	Tan-qui-dong
		Province de Soctang	
202	Gressier	Décortiquerie mécanique	Soctrang
		Province de Vinhlong	
203	Na thoi Buong	Dépositaire d'alcool	Vinhlong
204	Voiry R. F.	Gérant du bungalow	Vinhlong
		I .	

Arrêté la présente liste au nombre de deux cent quatre électeurs.

Fait à Saïgon, le 13 avril Le président, Signé : Gorsse.

Les membres , Signé : Robert, Tran-van-Sang.

> Le secrétaire , Signé : Nguyen-ngoc

DÉCÈS

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 juin 1933)

France. — M. Bergier, chef du service exportation de Descours et Cabaud* à Lyon, qui dirigea de 1907 à 1922 l'agence de cette firme à Saïgon et fut élu président de la chambre de commerce en 1920.

Le meeting du 21 juillet à Saïgon et la Banque de l'Indochine (*Chantecler*, 3 août 1933)

Malgré la véhémence des appels des premiers organisateurs, appels enflammés, souvent conçus en termes très durs pour le gouvernement, et notamment pour M. Diethelm, la réunion de tous les commerçants et colons, qui a eu lieu, le 21 juillet, dans les locaux de la chambre de commerce de Saïgon, s'est passée sans incident notoire, dans le calme, et, pour employer les mots de circonstance, dans l'ordre et la légalité.

Voici le compte-rendu, brièvement donné par notre confrère l'*Opinion*, qui, à cette occasion, s'est un peu dégagé de l'emprise de certaines attaches bancaires :

« Quatre cents patentés ont tenu à assister au meeting organisé hier au soir par le comité provisoire, dans le grand hall de la chambre de commerce.

Sans exagération, on peut affirmer que la majeure partie des commerçants français étaient présents.

Plusieurs orateurs se firent entendre, notamment M. le président de la chambre de commerce Ernest Lacaze, MM. Messner, Sarreau, Orsini et Ardin.

De leurs discours, deux choses sont à retenir.

Leur cri de détresse, d'abord, et, puis encore et surtout, leur exhortation à l'union dans la légalité.

Qu'il s'agisse de MM. Lacaze et Ardin, en des termes pondérés, ou de MM. Messner, Sarreau et Orsini en des mots plus acerbes, chacun d'eux a su faire toucher du doigt les différentes blessures vives dont meurt l'Indochine.

Tous ont bien mérité du commerce indochinois...

Et maintenant, M. le gouverneur général saura-t-il comprendre où est son devoir ? Du moins, et avec tout le grand respect que nous avons pour sa personne et ses hautes fonctions, qu'il nous soit permis d'affirmer ici que cinq excellents Français, cinq vrais coloniaux, cinq amis de l'Ordre le lui ont indiqué formellement hier au soir.

Fasse que leurs paroles pleines de bons sens soient entendues!

Qu'on le veuille ou non, l'Indochine est un bateau échoué qu'il faut renflouer : il est grand temps.

X. Y. Z.

Le meeting

Dès avant cinq heures, de nombreux patentés attendaient déjà l'ouverture du meeting. Peu à peu, les groupes deviennent plus denses ; et à 17 heures 28, lorsque M. Messner eut déclaré la séance ouverte, plus de quatre cents commerçants se trouvaient rassemblés dans le grand hall.

La séance

Au bureau, M. Messner entouré de MM. Seurin, Bainier et Poubeau.

Le premier, en sa qualité de président du comité provisoire, prit alors la parole.

Son discours, probablement très réfléchi, a été une revue des principaux griefs, déjà exposés dans ses nombreuses lettres, publiées par toute la presse. Comme promoteur du mouvement, il a fait l'historique des faits, les a commentés, encore une fois, en termes mesurés mais énergiques quand même.

Puis, il a passé la parole à M. Lacaze, président de la chambre de commerce de Saïgon. M. Lacaze n'est pas un combattif à proprement parler. C'est pourquoi, en termes pondérés mais précis et d'une manière un peu sèche, il a également refait à grands traits l'historique des incidents passés et des causes qui les ont provoqués.

Puis il a engagé les intéressés à s'opposer à tout paiement de la taxe, affirmant que ceux qui l'avait payée serait remboursés et engageant les commerçants, qui auraient des plaintes à formuler, à s'adresser à lui, promettant de les transmettre en les appuyant et en les suivant: Il a terminé en s'écriant :

— Sachez bien que toute la chambre de commerce est avec vous, et que si, par hasard, le gouvernement ne rendait pas définitif le *statu quo ante*, nous lui dirions seulement ces trois mots : Rien à faire.

Des applaudissements unanimes ont salué cette énergique conclusion, et M. Lacaze a été chaudement félicité par ses amis.

Évidemment, M. Lacaze est un homme bien élevé, d'un caractère doux, et qui a parlé avec moins de timidité et de prudence que d'habitude.

.....

Après lui, c'est M. Sarreau, un ancien, un lutteur, qui, courageusement, annonce, tout de suite :

— Je parle ce soir en mon nom seulement et sous mon entière responsabilité.

Il fait connaître son indignation, les colères soulevées par les mesures draconiennes dont le commerce était menacé par le Directeur des Douanes ; il parle des procédés de l'inquisition.

— L'iniquité de la taxe intérieure nous a tous indignés.

Il est déplorable, Mesdames, Messieurs, que l'entêtement et la duplicité coupable du Gouvernement nous aient forcés, nous industriels et commerçants, travailleurs paisibles et déférents, à nous grouper pour ne pas laisser commettre par nos dirigeants une inquisition aux conséquences très graves pour la sécurité de l'Indochine (vifs applaudissements).

Aussi, pour, que de telles erreurs économiques ne se renouvellent pas, pour qu'un comité vigilant surveille attentivement nos intérêts, nous voulons ce soir le constituer.

Nous ne voulons plus de ces cloisons étanches dans les divers services administratifs irresponsables, qui paralysent les affaires et découragent les industriels, les commerçants et tous ceux qui travaillent et luttent avec acharnement pour faire honneur à leurs affaires.

Nous voulons expressément que le gouvernement collabore étroitement, et loyalement avec tous nos représentants. « S'il ne le fait pas, ce sera d'abord la démission de tous les corps élus.». Mesdames et Messieurs, êtes vous bien de mon avis ?

En terminant et en ma qualité de vieil Indochinois, je vous supplie de ne jamais oublier que la prospérité du commerce et l'industrie en Cochinchine dépend uniquement de la prospérité du riz. Le riziculteur souffre terriblement depuis trois ans : il agonise ; aussi nos efforts doivent tendre à le sauver car en le sauvant, ce sera le salut de tous.

M. Sarreau descend de la tribune lui aussi unanimement approuvé et applaudi. M. Orsini l'y remplace.

M. Orsini a fait un petit discours chauffé à blanc, qui a fait grande impression, en ce sens qu'il n'a pas hésité à faire le procès de la Banque de l'Indochine, ce que chacun attendait. Car c'est elle qui est cause des plus grosses plaies dont souffrent le commerce et l'industrie de la colonie actuellement.

À cause de cela, et malgré le peu de place dont nous disposons, nous publions le discours de M.Orsini in extenso, de même que celui, plus bref, qu'a fait M. Ardin après

Nous comptons, du reste, reprendre la question dans un prochain article.

M. Orsini à la tribune

D'un verbe nerveux et rapide, M. Orsini tient d'abord à rendre justice à la chambre de commerce dont il est membre.

« Il ne faut pas jeter la pierre à la chambre de commerce, dit-il.

Nous avons toujours fait l'impossible pour alléger de notre mieux le commerce. Nous avons accompli de nombreuses démarches, nous les avons réitérées. Malheureusement, toujours, ce fut.eu pure perte, qu'il s'agisse d'interventions auprès du gouvernement général ou de la Banque de l'Indochine.

Mais actuellement, nous sommes à bout, il faut qu'une solution intervienne. Évidemment, si nous étions fonctionnaires, nous n'aurions pas autrement à nous préoccuper.

Mais nous sommes commerçants ou industriels et, à la fin du mois, nous n'avons même plus la ressource de toucher ne serait-ce que quelques piastres.

Nous avons bien songé à nous adresser à la France ; mais la Métropole a bien d'autres préoccupations que celles de l'Indochine; et puis, il lui faut prêter à bon compte des millions à l'Autriche. Ceci est évidemment plus intéressant que de se pencher sur le sort dès Indochinois: Nous ne sommes que des Indochinois et l'argent de la France n'est pas fait pour nous.

Les délégués de la chambre de commerce au Grand Conseil (L'Avenir du Tonkin, 22 septembre 1933)

Saïgon, 21 septembre. — Au cours de la réunion d'hier, la chambre de commerce a désigné ses délégués au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine:

Français

Titulaires: MM. Lacaze et Messner, Suppléants : Courtinat et Lamorte,

Annamites

Titulaire: Truong-van-Ben, Suppléant : Tran-van Sang.

Incident à la chambre de commerce de Saïgon (Chantecler, 15 octobre 1933)

Lundi, au cours d'une réunion de la chambre de commerce, un différend entre le Syndicat des commerçants et la chambre de commerce, à la suite d'une intervention de son président auprès du gouverneur général au sujet de la manifestation de fermeture projetée, a eu son dénouement. M. Lacaze, sous prétexte qu'il n'était pas approuvé par

la majorité de ses collègues, a donné sa démission de président, se retirant de la salle de délibération. Après échange d'explications entre les membres de la chambre, M. Lacaze a été prié de reprendre sa démission, ce qu'il a accepté. L'accord s'est fait ensuite sur la politique de la chambre de commerce vis-à-vis des revendications des commerçants qu'elle approuve.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, novembre-décembre 1933)

La chambre de commerce de Saïgon a équilibré son budget de 1934 à 125.508 piastres. Elle a délégué au Grand Conseil M. Lacaze par 10 voix et M. Messner par 6 voix ; suppléants : MM. Lamorte 9 voix et Courtinat 8 voix.

ix, suppleants . Wilvi. Lamorte 3

COCHINCHINE

SAIGON (*L'Avenir du Tonkin*, 6 février 1934)

Me Cavillon est nommé adjoint au secrétaire général de la chambre de commerce. — M. Madon, adjoint du secrétaire général de la chambre de Commerce de Saïgon, devant rentrer prochainement en congé, il a fallu songer à le remplacer pendant son absence. Plusieurs candidatures avaient été posées, entre autres celles de M. Drabier, avocat au Tonkin, et de M. Barillet.

C'est un de nos concitoyens auguel la chambre de commerce a pensé.

Nous avons, en effet, eu le plaisir d'apprendre ce matin que c'est à Me Cavillon, le sympathique huissier, que l'intérim du poste a été confié. Me Cavillon quittera donc temporairement l'étude Cazenave pour occuper les fonctions de secrétaire adjoint de la chambre de commerce.

M. Madon compte partir en congé dès que son successeur sera mis au courant.

Nous adressons à Me Cavillon nos félicitations les plus sincères pour le choix dont il vient d'être l'objet.

M. Madon est nommé secrétaire général de la chambre de commerce (*La Tribune indochinoise*, 9 mars 1934)

Hier soir, au cours d'une réunion qui eut lieu à la chambre de commerce, les membres de la chambre de commerce et du conseil d'administration du port de commerce désignèrent, à l'unanimité, M. Madon comme secrétaire général de la chambre, en remplacement de M. Tholance qui, ayant subi une opération chirurgicale, doit rentrer en France pour y rétablir sa santé et y suivre un sérieux traitement.

Tout en souhaitant une prompte guérison au partant qui jouit d'une grande estime parmi la population saïgonnaise, nous adressons au nouveau secrétaire général de la chambre nos sincères félicitations.

(La Tribune indochinoise, 4 juin 1934)

Nous apprenons avec une douloureuse émotion la mort [Paris, 23 mai] de M. Armand Tholance. Ce deuil frappe le corps des services civils, auquel le défunt a appartenu pendant une trentaine d'années, et le conseil d'administration du port de commerce et de la chambre de commerce de Saïgon, dont il avait été le secrétaire général pendant cinq ans.

C'est une belle carrière de « Colonial » qui prend fin avec cette mort.

Né le 16 juillet 1876 à Vals-près-le-Puy, département de la Haute-Loire, Armand Tholance, incorporé au 86^e régiment d'infanterie au Puy (Haute-Loire), le 13 septembre 1897, fut libéré du service militaire le 22 septembre 1898.

Nommé rédacteur stagiaire au ministère des Colonies le 13 novembre 1900, il fut titularisé dans l'emploi de rédacteur de 5^e classe le 30 octobre 1901 et nommé administrateur de 5^e classe des services civils de l'Indochine le 14 novembre 1901.

Administrateur de 4^e classe le 23 juillet 1904, de 3^e classe le 1^{er} janvier 1910, de 2^e classe le 29 décembre 1917, il fut promu administrateur de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1922.

Après avoir servi sous les ordres du résident supérieur en Annam à dater de décembre 1901, il fut mis à la disposition du lieutenant-gouverneur de la Cochinchine le 25 décembre 1909. Il passa dans plusieurs provinces, laissent partout le souvenir d'un administrateur avisé, juste et bienveillant, puis il fut appelé à remplir les hautes fonctions d'inspecteur du travail le 7 avril 1928, puis de commissaire suppléant près le Conseil du contentieux administratif de Saïgon, de président de la commission municipale et de secrétaire général de la chambre de commerce et du port de commerce de Saïgon le 18 janvier 1929. Il fut admis à la retraite pour ancienneté de services à compter du 17 février 1932.

Il était chevalier de la Légion d'honneur par décret du 19 janvier 1926.

Dans toutes les fonctions qu'il exerça, Armand Tholance fit preuve des plus hautes qualités administratives, complétées par une grande valeur morale et intellectuelle.

Apprécié par ses chefs, estimé par ses collaborateurs, aimé par ses subordonnés et par ses administrés, on peut dire que partout où il passa, il laissa derrière lui les plus sincères regrets. Dans la population annamite notamment, son nom est respecté et lorsqu'on dut l'embarquer, très malade, pour la France, nombreux furent les Annamites, de Saïgon ou des provinces, qui tinrent à lui apporter leurs vœux et l'expression de leur affectueux attachement. Et c'est là un des plus beaux éloges que l'on puisse décerner à un administrateur.

À la chambre et au port de commerce, il fut successivement l'auxiliaire de trois présidents, MM. Darles, Martini et Lacaze, qui trouvèrent en lui un collaborateur sûr, loyal, plein d'expérience et de pondération, et l'on peut dire qu'il sut s'acquitter à la satisfaction générale, également estimé du monde commercial et de l'Administration, de ces complexes et délicates fonctions.

La maladie qui nécessita son rapatriement, et qui fut la conséquence de ses séjours coloniaux, était grave, mais elle laissait cependant l'espoir de la guérison, d'autant plus qu'il suivait près de Paris un traitement spécial basé sur la technique la plus moderne.

Aussi la nouvelle de son décès se fit plus attristante encore de tout ce qu'elle avait d'inattendu.

> À Saïgon La Chambre de commerce reçoit M. Pagès

(Les Annales coloniales, 9 juin 1934)

En présence de nombreuses personnalités du commerce et de l'industrie, la chambre de commerce de Saïgon a reçu jeudi le gouverneur Pagès. Le président Lacaze après avoir souhaité la bienvenue et exprimé le vœu de voir de plus en plus les Pouvoirs publics s'inspirer des avis des assemblées consulaires de l'Union Indochinoise, il a passé en revue chacune des grandes questions qui préoccupent actuellement le monde du commerce.

La question monétaire étant réglée, il convient de rétablir la confiance dans la piastre pour permettre le retour des capitaux nécessaires à l'équilibre de la balance des comptes. M. Lacaze a indiqué ensuite toutes les mesures essentielles qui conditionnent le redressement économique du pays : l'aménagement des dettes étendu à toutes les branches de l'activité, l'abaissement du taux d'intérêt annoncé par un récent décret, enfin la révision complète du régime fiscal qui doit être allégé.

Le président a insisté enfin sur la nécessité d'organiser la production locale agricole et industrielle et d'orienter, les populations vers les cultures et les industries rémunératrices, l'amélioration de la qualité et l'abaissement des prix. En rappelant que la concurrence est la loi immuable des marchés, il a mis en gardé contre une politique de valorisation artificielle des produits. La solution du problème colonial ne doit pas être cherchée dans l'arsenal des taxes douanières mais dans le perfectionnement des moyens techniques, la réduction des charges, la coordination des diverses branches de l'activité. Enfin, c'est une nécessité vitale pour la colonie de maintenir et d'intensifier le courant des échanges avec les marchés voisins. Le Président a signalé encore l'anomalie du régime fiscal des sociétés ayant leur siège en France qui prive le budget de l'Indochine de ressources importantes ; il a insisté de nouveau sur la nécessité d'enrayer l'évasion des capitaux et conclut en affirmant sa foi dans les destinées du pays.

À ce discours accueilli par du vifs applaudissements, le gouverneur Pagès répondit avec une netteté qui produisit une profonde impression. Le gouverneur a retenu d'abord de l'exposé qu'il venait d'entendre deux idées de collaboration et de conférences réunissant les divers éléments des activités économiques sur lesquels il est en parfait accord. Il a marqué ensuite que, en ce qui concerne les organisations de production, la seule solution primordiale est le rétablissement de la capacité d'achat des producteurs ; il conclut : ce qu'il faut avant tout, c'est le redressement du courage et des qualités morales. Le découragement et le relâchement que les crises peuvent provoquer ne sont pus des sentiments durables. La sécurité dont nous avons besoin, naîtra d'une confiance honnête dans les nécessités de l'heure réalisées - avec toute la compétence et la célérité voulues. Clemenceau disait un jour : L'association, ce n'est pas le Sinaï, mais quand on hésite, c'est encore vers elle qu'il faut se tourner.

Élections consulaires en Cochinchine (L'Information d'Indochine, économique et financière, 23 mars 1935)

Nous avons rendu compte en son temps des dispositions nouvelles prises par la chambre de Commerce de Saïgon au sujet de la réforme de l'électorat consulaire en adoptant une nouvelle classification des catégories et par Monsieur le Gouverneur général qui, par arrêté en date du 15 janvier, a fixé la répartition des sièges de chaque catégorie.

Nous rappelons a Messieurs les électeurs consulaires français et annamites que le scrutin pour l'élection de 16 membres titulaires français et quatre membres annamites auront lieu le samedi 30 mars de 8 heures à 11 heures à l'hôtel de ville de Saïgon, à la

mairie et à l'Inspection de Cholon et dans les bureaux de l'Inspection de chaque province, sauf à Travinh et Hatien.

Le guorum exigé au premier tour est du guart du nombre des électeurs inscrits.

Ont fait acte de candidature.

Catégorie A : MM. Lacaze, Lemoult, Robert, Berthet L., Brunet, Joly J., Souhaité, Ballous, Cuny.

Catégorie B : Courtinat C, Denoueix, Lamorte, Orsini, Ardin, Challamel, Chalumeau, Comte, Coursin, Darrigade, Hiribarrondo (SOAEEO)].

Catégorie C : Messner, Courtial, Guerini, Luciani, Seurin.

Représentation annamite : MM. Truong van Ben, Nguyên van Sâm, Tràn van Sang, Nguyên van Nghi, Nghyên khac Nuong,

Élections consulaires en Cochinchine (Les Annales coloniales, 2 avril 1935)

Des élections consulaires se sont déroulées dimanche à Saïgon. Ont été élus dans la catégorie A: MM. [Maurice] Souhaité [Denis frères d'IC], Ballous, [Alexis] Brunet, [Joseph] Joly [Comm. française de l'IC (Rauzy & Ville)], Lacaze [Marseillaise d'outre-mer, pdt sortant], Robert, Berthet, [Maurice] Cuny [dg Louis Ogliastro & Cie], Lemoult [Optorg]. Dans la catégorie B: MM. Comte, [Hippolyte] Ardin, Orsini, Lamorte, Darrigade, Chalumeau. Dans la catégorie C: MM. Seurin, Courtial, Guérini, Luciani, Messner.

Rappelons que c'est la première fois que le scrutin a lieu par catégorie. La catégorie A comprend les exportateurs, les importateurs, les banques, etc. La catégorie B les grandes et petites industries, les transports, etc. La catégorie C, les bars, les hôtels, les restaurants, le commerce de détail, etc.

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1935)

Le bureau de la chambre de commerce. — Saïgon, 19 avril. — Les nouveaux membres de la chambre de commerce se sont réunis hier, à 16 heures, pour procéder a l'élection du bureau.

Ont été élus :

Président, MM. Ardin

Premier vice-président, Ballous

Deuxième vice-président, Truong van Bên

Secrétaire, Orsini

Trésorier, Seurin

Délégués au conseil colonial,

Titulaire français, M. Comte ; suppléant, Seurin

Titulaire annamite, Truong van Bên ; suppléant, Tran van Sang

(Chantecler (Hanoï), 25 avril 1935, p. 4, col. 2)

Orsini, élu pdt, refuse cette fonction et appelle à voter Ardin.

Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 1er mai 1935)

La nouvelle chambre de commerce. — Samedi a vu l'épilogue des élections pour le renouvellement de la chambre de commerce.

Deux candidats seulement se présentaient eu scrutin de ballottage de la catégorie B, MM. Darrigade et Courtinat.

Ils ont obtenu, le premier 37 et le second 30 voix . ,

La nouvelle chambre de commerce est jonc définitivement composée de MM. Ballous, Souhaité, Brunel, Joly, Berthet, Lacaze, Robert, Comte, Ardin, Orsini, Lamorte, Darrigade, Seurin, Courtial, Guérini, Luciani.

Et de MM. Truong-van-Bên, Tran-van-Sang, Nguyên-khac-Nuong et Nguyên-van Sam.

Les suppléants français, au nombre de quatre, sont MM. Cuny, Lemoult, Courtinat et Messner.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la nouvelle chambre de commerce se réunira dans le courant de cette semaine, mercredi vraisemblablement, pour élire son bureau et désigner ses deux délégués au conseil colonial. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

COCHINCHINE

SAÏGON (*L'Avenir du Tonkin*, 12 octobre 1935)

La perte d'un homme de grande valeur. — Ce matin nous est arrivée la nouvelle de la mort de M. Madon, secrétaire général de la chambre de commerce de Saïgon.

M. Madon est mort à Dalat. Il y était allé se reposer des suites d'un grave accès de fièvre pernicieuse. Son organisme, débilité par une longue maladie, n'a pu résister à une nouvelle attaque du mal et, dans l'après-midi d'hier, on nous annonçait déjà qu'il n'y avait guère d'espoir.

M. Jean Madon, âge de 42 ans, était venu en Indochine en décembre 1927, comme directeur de la maison Dufourg et Garriguenc.

La crise survenant, la maison Garriguenc dut fermer.

M. Madon entra alors à la chambre de commerce comme adjoint à M. Tholance alors détaché comme secrétaire général à la chambre.

Quand M. Tholance, cruellement malade, dut résigner ses fonctions, M. Jean Madon lui succéda tout naturellement.

La chambre de commerce et la colonie font une perte, une perte grave dans la personne de cet homme distingué, fin, d'une culture d'une conscience, d'un raffinement intellectuel hors pair.

Venu de la carrière, y ayant exercé ses qualités naturelles de mesure et de courtoisie, n'ayant jamais cessé de se cultiver, M. Jean Madon était l'homme-né pour la place qu'il occupait si bien. On le remplacera difficilement. Nous avions pour lui une estime et une affection profondes. Sa vaste culture, le tact avec lequel il laissait voir une réelle érudition nous enchantaient. La sûreté de son commerce était précieuse.

Que Jean Madon repose en paix. Notre souvenir lui restera toujours. Et nous nous associons à ses parents, à ses amis dans le regret poignant que nous laisse la disparition si prématurée, si injuste, de ce galant homme — qui était un homme.

N.

SAÏGON Les résultats de la Poule indochinoise (*L'Avenir du Tonkin*, 30 janvier 1936)

Parmi les gagnants qui récoltent chacun 30 billets, citons : ... M. Ballous, le vice-président de la chambre de commerce...

Hippolyte ARDIN, président

Patron de l'imprimerie-librairie Ardin, planteur de caoutchouc

Mercredi 26 août (Le Nouvelliste d'Indochine, 29 août 1936)

Sur l'initiative de M. Ardin, président de la chambre de commerce de Saïgon, il a été formé trois sous-commissions chargées d'étudier les possibilités d'application des lois ouvrière récemment votées par le Parlement français : congé annuel, convention collective de travail, semaine de quarante heures.

Mardi 1^{er} septembre (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 5 septembre 1936)

Sous la présidence de M. Ardin, la chambre de commerce de Saïgon a examiné l'éventuelle application des lois sociales en Indochine. L'absence à peu près totale de lois ouvrières n'a pas permis à l'assemblée de donner un avis autorisé sur le contrat collectif et la semaine de 40 heures, mais la chambre a paru disposée à accepter le congé payé, malgré des difficultés dont on ne trouve aucune analogie en France.

Lundi 14 septembre (Le Nouvelliste d'Indochine, 19 septembre 1936)

Le marché aux riz qui se tient depuis toujours sur le trottoir, rue Lefebvre, vient d'être transféré à la chambre de commerce.

C'est une véritable révolution commerciale, heureusement, sans aucune conséquence.

Le Travail en Indochine (Le Nouvelliste d'Indochine, 16 janvier 1937)

Les journaux de la colonie ont publié une note de l'Arip datée du 8 janvier de Paris, annonçant que le ministre des Colonies avait pris, par décret, toutes dispositions pour réglementer les lois du travail en Indochine.

En présence de cette information qui a paru assez surprenante, M. Ardin, président de la chambre de commerce de Saïgon, a adressé la lettre suivante à M. le gouverneur de la Cochinchine :

Saïgon, le 9 janvier 1937.

Monsieur le gouverneur de la Cochinchine (Inspection du Travail), Saïgon.

Monsieur le gouverneur,

L'A. R. I. P. publie aujourd'hui l'information ci-jointe concernant un décret réglementant les conditions du travail en Indochine, qui serait pris par M. le ministre des Colonies.

Dans ces conditions, je suis amené à demander dans quelle mesure restent valables les consultations que vous avez bien voulu nous adresser, depuis le début de décembre, au sujet de divers projets d'arrêtés, une quarantaine environ, déterminant les modalités d'application de l'arrêté du 11 octobre 1936.

Étant donné que M. le secrétaire général du Gouvernement de l'Indochine nous a. au cours de la session au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine de 1936, annoncé que nous serions consultés au préalable sur les conditions du travail résultant de l'application des nouvelles lois sociales, nous sommes surpris d'apprendre que M. le ministre des Colonies aurait pris un décret réglementant cette importante question.

Quoiqu'il en soit, nous poursuivons les travaux que vous nous avez confiés, mais je vous demande, en vue de la réunion de la chambre de commerce qui doit avoir lieu mardi 12 janvier 1937, et au cours de laquelle seront communiquées les études poursuivies par nos ressortissants sur ces questions, de vouloir bien me faire connaître la signification exacte de l'information qui paraît aujourd'hui et le rapport qu'elle peut avoir avec les études en cours

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gouverneur, l'expression de ma respectueuse considération.

Signé: H ARDIN

31g/16: 11: 7 (18) 11:	
(Les Annales coloniales, 29 janvier 1937))

Ce matin, à la chambre de commerce de Saïgon, M. Ardin, président, après avoir exposé les efforts du commerce local pour sortir de la crise, ainsi que les mesures d'ordre social déjà appliquées en Cochinchine, a exprimé la confiance de cette compagnie en le chef de la colonie et sa volonté de lui apporter une collaboration loyale [...]

...]

Le gouverneur général reçu à la chambre (Le Nouvelliste d'Indochine, 30 janvier 1937)

Jeudi matin M. Brévié, accompagné de MM. Nouailhetas, secrétaire général et P. Pagès, gouverneur de la Cochinchine, s'est rendu à la chambre de commerce où il a été reçu par M. H. Ardin, président, qui prononça à cette occasion un excellent discours où l'abondance ordinaire de fleurs, d'éloges, de respects, etc., avait fait place à des commentaires objectifs sur les efforts passés du commerce de la Cochinchine et sur les réalisations à entreprendre.

M. Brévié a remercié M. Ardin de l'accueil chaleureux qui lui était fait et l'a félicité de la franchise avec laquelle il avait traité les questions économiques et sociales qui intéressent tous les Indochinois. M. Brévié a fait appel à tous ses auditeurs à l'effet d'obtenir une collaboration loyale pour la réalisation de tous les désirs et améliorations souhaités par la population.

Les deux discours furent vivement applaudis.

COCHINCHINE

Élections de la chambre de commerce Résultats provisoires des élections consulaires du 30 mars 1937 (Saïgon et Provinces de la Cochinchine) (Le Nouvelliste d'Indochine, 3 avril 1937)

Catégorie A

Votants: 27 Ont obtenu : MM. Joly 26 voix élu Brunet 25 - élu Souhaité 24 élu Lacaze 23 élu

Catégorie B

Votants: 40 Ont obtenu :

MM. Challamel 36 voix élu

Lamorte 33 olu Courtinat M. 30 élu

Catégorie C

Votants : 44 Ont obtenu 1 MM. Luciani 35 voix élu Bonniot 31 élu Messner 28 élu

Annamites

Votants : 165 Ont obtenu :

Nguyen van Nghi 163 voix élu Tran van Sang 163 - élu

Mercredi, les membres de la chambre de commerce de Saïgon se sont réunis pour le renouvellement du Bureau.

M. Ballous, doyen d'âge, prit le premier la parole pour affirmer à M. P Pagès, gouverneur de la Cochinchine. que le concours, l'activité et le courage des élus. consulaires lui étaient acquis.

Puis M. P. Pagès, en un discours chaleureux et bien construit, félicita les membres de la chambre de commerce et particulièrement le président Ardin de leur travail intelligent, de leurs efforts persévérants, de leur excellente entente qui a procuré à la chambre de commerce un lustre qu'il lui est agréable de souligner.

Ensuite, M. Ardin, président réélu, a remercié ses collègues de l'honneur qui lui était fait à nouveau ; il a reporté sur les membres de la chambre, sur leur bon esprit, sur leur bonne harmonie, tous les bons résultats soulignés par le gouverneur de la Cochinchine. Il a remercié M. Pagès de l'amitié qu'il portait à la Cie et de ses conseils précieux en bien des circonstances.

Composition du bureau.

Ont été élus :

Président : M. Ardin.

Vice-président : M. Ballous.

2e vice-président : M. Truong-v-Bên,

Secrétaire : M. Orsini. Trésorier : M. Seurin.

Le retour de M. Ardin (Le Nouvelliste d'Indochine, 10 octobre 1937)

Par l'avion arrivé mercredi matin à l'aéroport de Tan-Son-Nhut, nous est revenu le président de la chambre de commerce et du conseil colonial.

M. Ardin avait quitté Saïgon par l'avion du 14 août. Il a donc séjourné cinq semaines environ en France. Malgré ce court espace, il a eu d'importantes entrevues avec diverses notabilités françaises, le président du Conseil, le ministre des Colonies, le ministre des Finances.

Ces entrevues, qui avaient pour motif le décrochement de la piastre, puisque telle est l'expression qui avait été donnée à l'opération envisagée, n'ont pas modifié la situation actuelle.

Voici le « résumé technique » de M. Ardin.

- « 1° Dans les conjonctures présentes, il ne saurait être question de détacher la piastre du franc et toute discussion sur ce sujet ne pourrait qu'être inopportune, la piastre étant un satellite du franc et contribuant de ce fait à son soutien.
- 2° La balance des comptes de l'Indochine, nettement créditrice, est une contrepartie nécessaire à la balance des comptes de la France, actuellement déficitaire.
- 3° Par contre, le ministre des Colonies ne méconnaît pas l'importance et l'urgence des questions posées par la situation monétaire actuelle de la Colonie ni la position particulière de cette dernière en Extrême-Orient. Il s'est déclaré, en conséquence, ouvert à toute suggestion qui pourrait avoir pour effet d'atténuer les conséquences de la dévaluation de la monnaie indochinoise C'est ainsi qu'il a été conduit à envisager avec la délégation la possibilité de procéder à une reconsidération du régime douanier local dans la mesure où celle-ci permettrait notamment d'analyser le coût de la vie et de favoriser le développement du commerce indochinois avec les pays étrangers.

4° Le ministre des Colonies a précisé que l'Indochine doit d'autant plus tendre à devenir un relais de la France sur l'Extrême-Orient que les nouvelles conditions de production dans la métropole peuvent amener cette dernière à prendre des mesures pour la défense des produits métropolitains contre toute concurrence quelle qu'en soit l'origine. »

Ajoutons que M. Ardin a retiré de l'entrevue avec M. Moutet, une impression excellente. C'est un homme, a-t-il dit, très accueillant, ayant une haute idée de ses devoirs et s'intéressant à toutes les suggestions destinées à améliorer le sort de tous les coloniaux, protecteurs et protégés.

M. Ardin ayant abordé la question urgente des métis. M. Moutet a reconnu que le gouvernement français avait une importante tâche à remplir à leur égard, toute question de charité à part.

Nous sommes heureux au *Nouvelliste* d'enregistrer les déclarations de l'excellent messager que fut M. Ardin, qui est toujours resté très objectif dans ses demandes en faveur de la Colonie.

Nous sommes, en outre, bien satisfaits d'apprendre que les Eurasiens ne sont plus considérés comme des parias et nous ferons de notre mieux pour activer les réparations morales et matérielles qui leur sont dues ¹⁸.

Désignation des délégués de la chambre de commerce de Saïgon au Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers pour la section de 1937 à Hanoï. (Le Nouvelliste d'Indochine, 24 octobre 1937)

A. — Européen.

Déléqués titulaires :

MM. Ardin et Souhaité.

Délégués suppléants :

MM. Challamel et Robert.

B. Annamites

Déléqué titulaire :

M. Truong-van-Bên.

Délégué suppléant :

M. Tran-van-Sang.

Ces désignations ont été faites, sur vote au scrutin secret, en séance de la chambre de commerce du 18 octobre 1937.

Bal du Commerce (Le Nouvelliste d'Indochine, 21 novembre 1937)

Nous rappelons que le bal du Commerce aura lieu le samedi 4 décembre à la chambre de commerce.

Le nouvel orchestre « Shanghai » du Continental, qui, dès son arrivée à Saïgon, il y a quelques jours à peine, a, de suite, conquis la faveur des amateurs de danse, prêtera son concours pendant toute la soirée.

Des attractions diverses sont prévues, parmi lesquelles des concours de coiffures, dotés naturellement de plusieurs prix intéressants.

¹⁸ Alphonse Breton, patron du *Nouvelliste*, avait deux fils eurasiens.

Le souper froid comportera, comme l'on sait, un menu de choix et sera servi, à partir de 23 heures, au prix très raisonnable de 4 \$ par couvert. Nous indiquerons ultérieurement la composition tout à fait inédite, paraît-il.

Les champagnes seront également à des prix très abordables, afin de permettre à chacun d'en user, sinon d'en abuser, et de créer, dans la salle, une ambiance générale de saine gaieté, qui fera disparaître tous les soucis.

Saïgon Le nouvel An (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 9 janvier 1938)

À l'occasion du nouvel An, les traditionnelles visites et réceptions se sont déroulées sous le signe de la joie et de l'espérance, comme les précédentes d'ailleurs, l'optimisme étant de réglé en ce début de l'année.

À la chambre de commerce, qui maintient fermement les excellentes traditions, le haut commerce français. annamite et chinois s'était donné rendez vous pour échanger les vœux et les espoirs qui accompagnent l'an neuf, avec le concours du précieux champagne qui dispose si favorablement dans ces sortes de congratulations.

À la chambre de commerce de Saïgon (Le Nouvelliste d'Indochine, 13 mars 1938)

La chambre de commerce de Saïgon s'est réunie en séance ordinaire le mercredi 2 mars 1938, à 17 heures, et a examiné les questions suivantes :

- 1° Approbation du procès-verbal de la 735e séance du 11 janvier.
- 2° Congés annuels payés des salariés européens et assimilés.
- 3° Délai-congé pour les indigènes.
- 4° Repos hebdomadaire des salariés européens et assimilés.
- 5° Désignation de deux membres annamites de la chambre de commerce pour participer avec leurs collègues français aux travaux du Comité régional de surveillance des prix.
- 6° Inscription éventuelle des pilotes. des capitaines au long cours et des anciens membres de la chambre et du tribunal de commerce, sur les listes électorales consulaires.
 - 7° Projet de foire à Saïgon.
- 8° Promulgation éventuelle à la Colonie de la loi du 17 juillet 1937 sur la règlement du prix de vente des fonds de commerce.
- 9° Communication de la circulaire du 21 décembre 1937-de l'Union coloniale française, relative : a) au renouvellement des accords commerciaux avec différents pays ; b) à l'organisation du contrôle du conditionnement des produits agricoles originaires des Colonies.
 - 10° Opportunité de l'application à la Colonie :
- a) du décret-loi du 25 août instituant, en faveur des débiteurs commerçants et artisans, le règlement amiable homologué;
- b) du décret-loi du 25 août 19?? instituant, pour les petites créances commerciales, une procédure de recouvrement spécifiée ;

- c) du décret-loi du 25 août 1937, portant modification des articles 541 et 670 du Code de Commerce relatifs aux cessions forfaitaires d'actif en cas de faillite et de liquidation judiciaire ;
- d) du décret-loi modifiant ou complétant diverses dispositions de la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés et de la loi du 13 novembre 1933 réglementant le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires.
- 11° Communication concernant le régime fiscal des sociétés coloniales ayant conservé en France leur direction juridique, administrative et technique.
- 12° Communication de la lettre du Comité permanent des chambres de commerce et des chambres d'agriculture de la France d'Outre-Mer en date du 17 décembre 1937 concernant les travaux ci-après du Conseil supérieur de la France d'Outre-mer :
 - a) l'extension des pouvoirs des assemblées coloniales locales :
 - modalités d'établissement de taxes nouvelles dans certaines colonies ;
 - régime fiscal des sociétés coloniales ;
 - application des lois sociales.
- b) Financement. par des organismes locaux, des dépenses d'amélioration des ports de commerce aux colonies.
- 13° Communication de la lettre de M. Bui quang Chieu au sujet de l'industrialisation des colonies, en particulier de l'Indochine.
- 14° Attribution de la médaille de vermeil au commandant Levillain, ancien capitaine de port.
 - 15° Question» diverses.
- a) Communication de la lettre du directeur des P.T T. du 29 janvier 1938, concernant la diminution, demandée par la chambre de commerce de Saïgon, des taxes télégraphiques entre la France et ses Colonies.
- b) Communication d'une lettre de M. le commissaire général de l'Exposition de la Foire de Hanoi, concernant l'organisation, sur des bases nouvelles, de cette manifestation en 1938.

Les importantes questions (2°, 3° et 4°) relatives aux lois sociales, ont donné lieu à une étude complète des projets d'arrêtés communiqués à la chambre, et à l'établissement de textes modifiés, qui ont aussitôt été envoyés à l'appréciation du gouverneur de la Cochinchine,

M. Ardin à l'honneur (Le Nouvelliste d'Indochine, 10 avril 1938)

M. Ardin, président de la chambre de commerce de Saïgon, est nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère des colonies.

À la chambre de commerce de Saïgon (Le Nouvelliste d'Indochine, 24 avril 1938)

La chambre de commerce de Saïgon s'est réunie en séance ordinaire le mardi 5 avril 1938 à 17 heures pour examiner les questions suivantes :

1° Approbation du procès-verbal de la 736e séance du 2 mars 193S.

Travail de nuit des femmes et amendes disciplinaires.

Élection des juges consulaires pour l'année 1938.

Régime douanier des beurres frais importés de l'étranger.

Réorganisation éventuelle de la flotte de Commerce française et concurrence maritime étrangère en Indochine,

Suppression du préfret à Quinhon.

Décret-loi du 31 août 1937 au sujet des mesures relatives aux paiements et protêts des effets de commerce.

Promulgation éventuelle en Indochine du décret du 8 août 1935 relatif au paiement des salaires en cas de faillite.

Communication de la lettre reçue de M. le gouverneur général au sujet de la définition des expressions « européens et assimilés » ou « asiatiques et assimilés ».

Application en Indochine du décret du 12 janvier 1938 portant fixation du tarif des douanes de la métropole pour compter du 25 janvier 1938.

Avances sur salaires.

Nous donnons ci-après quelques renseignements sur la plupart des questions examinées au cours de la séance.

* *

La chambre de commerce a, après étude approfondie de la question, reconnu qu'il y avait lieu de s'en tenir au régime antérieur, c'est-à-dire à l'élection des juges suivant deux listes séparées, l'une de titulaires, l'autre de suppléants.

La chambre de commerce a approuvé à nouveau la demande formulée par l'Association des importateurs, tendant à obtenir une dérogation aux droits d'entrée sur les beurres frais ou, tout au moins, leur admission au tarif minimum, afin de permettre aux consommateurs de continuer, malgré la hausse des changes, à pouvoir s'approvisionner de ce produit qui est considéré comme des plus recommandables au point de vue de l'hygiène et de la santé.

Sur la demande du ministère des Colonies, transmise par le gouvernement général, la chambre de commerce a procédé à une étude très importante de la question de la concurrence maritime étrangère et de la réorganisation éventuelle de la flotte de commerce française.

L'examen de cette affaire a été confiée à une commission. Le rapport très documenté qui a été établi à ce sujet, vient d'être envoyé au Ministre et il n'est pas encore possible de le faire connaître.

Cependant, la chambre de commerce communique, à toutes fins utiles, un des tableaux qui était joint à son étude et qui concerne l'indication des services maritimes fonctionnant entre Singapour et l'Europe.

La suppression éventuelle du préfret à Quinhon et la desserte régulière mensuelle de ce port ont été examinées par la chambre de commerce de Saïgon à la suite d'une demande de celle de Tourane.

Après un long échange de vues à ce sujet, la proposition suivante a été formulée : pas de préfret pour les chargements directs et application du préfret pour les chargements transbordés.

La chambre de commerce est également intervenue auprès du gouvernement pour qu'il prenne des dispositions en vue d'améliorer et de compléter l'outillage du port de Ouinhon

La chambre de commerce n'a pas cru devoir donner un avis favorable à l'application en Indochine du décret-loi du 31 août 1937 concernant les mesures relatives aux paiements et protêts des effets de commerce, cette disposition lui paraissant intéresser surtout la Métropole et non point la Colonie, en raison des conditions de travail complètement différentes dans l'une et l'autre.

Sur proposition du Président, les membres de la chambre de commerce ont demandé que la promulgation, déjà obtenue, du décret du 8 août 1935, modifiant la

procédure de faillite, soit complétée par l'application à la Colonie du décret du 28 mai 1936 qui accorde le privilège de tout premier rang aux salaires dus par la maison mise en faillite, c'est à dire que ceux-ci sont privilégiés avant l'État et le bailleur.

La chambre de commerce est intervenue tout particulièrement auprès du gouvernement pour que cette mesure équitable soit accordée dans le plus court délai, La chambre de commerce, qui avait procédé à une étude très complète, en octobre dernier, de la révision, alors proposée, du tarif des douanes à l'occasion des augmentations de 13 et 14 % intervenues dans la métropole, n'a pas cru devoir s'associer à la promulgation, en Indochine, du décret du 12 janvier 1928 qui comporte une nouvelle refonte du tarif douanier. En effet, ce dernier décret entraînerait, d'une façon générale, notamment pour les articles d'alimentation et de première nécessité, des augmentations appréciables que la chambre de commerce croit devoir éviter dans l'intérêt notamment des consommateurs.

La question est, d'ailleurs, comme d'autres, toute différente pour la métropole et la colonie, et telle mesure qui se conçoit fort bien pour celle-là s'admet beaucoup plus difficilement pour celle-ci.

La chambre de commerce avait déjà attiré l'attention du gouvernement sur les difficultés d'application de l'article 52 du décret du 30 décembre 1936 qui fixe au 10^e le maximum de retenue que les patrons sont autorisés à effectuer en remboursement d'avances en espèces consenties à leurs ouvriers ou employés.

En effet, il devenait bien difficile aux commerçants et industriels, de continuer à consentir à leur personnel des avances qui ne pouvaient être remboursées qu'à aussi longues échéances.

La chambre de commerce avait déjà obtenu que l'ancien régime des avances, comportant le remboursement par quart, soit réinstauré provisoirement à l'occasion des fêtes du Têt.

Le gouvernement vient de lui faire savoir qu'il avait proposé au Département de généraliser cette mesure, c'est-à-dire de porter au quart la portion du salaire susceptible de faire l'objet d'une retenue, en ce qui concerne les avances effectuées au moment du Têt ou pour le paiement de l'impôt.

Les inconvénients antérieurement signalés vont donc disparaître à la suite de cette adaptation aux usages locaux.

_

Liste définitive des 241 électeurs consulaires français pour l'année 1938 (*Bulletin administratif de Cochinchine*, 5 mai 1938, pp. 1407-1414)

Catégorie A — VILLE DE SAIGON

Nº d'ordre Noms et prénoms Profession Adresse

37 Noorkhan

1 Aitelli (Michel) Directeur des Grands Magasins Charner Saïgon 2 Hagen (André) Directeur de la Société Alcan 7, quai de Belgique 3 Ballous Administrateur-directeur de la Nouvelle Soc. de publicité Saïgon Directeur de la Société internationale d'épargne 26, rue Chaigneau 4 Begin 5 Bêle Directeur Assurance France-Indochine 81, rue Richaud Directeur du Crédit foncier d'Indochine 32, bd de la Somme 6 Bélile Betat 7 Berthet (Lucien) Directeur de la maison L. Berthet 68, boulevard Charner 8 Bov Landry Directeur Éts Boy Landry 17, place du Théâtre, Saïgon 9 Bruno Directeur de la Banque de l'Indochine Saïgon 10 Brunet Directeur Cie française des Chargeurs réunis Quai Le-Myre-de-Vilers 11 Brulois Fondé de pouvoirs de la Soc. Bergougnan 134-136, rue Chasseloup-Laubat 12 Cacace Directeur-gérant de la Société David et Cie 43, rue Chaigneau Administrateur délégué de la Soc. immobilière de Cochinchine 34, 13 Céro (Jean) rue Lefèbvre 14 Carle Directeur Comptoirs généraux de l'Indochine Saïgon Directeur de la Cie foncière d'Indochine 81, rue Richaud, 15 Coderch (Joseph) Saïgon 16 Courtinat (M.) Commerçant Saïgon 17 Cuny Directeur de la maison Ogliastro 60, quai de Belgique 18 Daloz Directeur de la Soc. financière et coloniale 32, bd de la Somme 10 David Directeur Assurance Franco-asiatique 26, rue Chaigneau 20 De Ligondès Directeur de la Cie de commerce et de navigation 21 Duchateau (R. L.) Fondé de pouvoirs Soc. Indochine de Commerce 22, rue Chaigneau 22 Fichet Directeur de la Soc. V. Pellas et Cie Quai Le-Myre-de-Vilers Directeur Cie foncière de l'Indochine 81. rue Richaud 24 Hui bon Hoa Administrateur-directeur de la Soc. Ogliastro H.B.H. et Cie 97, rue Alsace-Lorraine 25 Hellies Fondé de pouvoir de la Cie côtière de l'Annam 4, rue Catinat 26 Jacquignon (Gabriel) Fondé de pouvoir de la Soc. d'Indochine de Marc. Méc. 22, rue Catinat 27 Jansen (Martinius) Directeur de la C.F.A.P. (Shell) 15. bd Norodom Directeur Soc. commerciale française de l'Indochine 15, quai de 28 Joly Belaiaue 29 Kassel Directeur Société Nestlé 35, rue Mac-Mahon Agent général Cie Optorg Saïgon 30 Lemoult Directeur Compagnie d'Ext.-Orient Saïgon 31 Le Rouxel 32 Le-van-Gong Directeur de la Société annamite de crédit 56, rue Pellerin 33 Martin (Charles) Directeur Cie Franco-Américaine d'assurance 11, rue Lefèbvre Directeur Soc. Havraise Indochinoise 34 Meyrignac 79, rue Lefèbvre 35 Moitessier Marchand en demi-gros (importateur) 22, boulevard Charner 36 Mostini Compagnie d'assurance « l'Union » 4, rue Catinat

Directeur Soc. générale Mazet

Rue Paul-Blanchy, Saïgon

- 38 Nant (Léon) Directeur Compagnie Frexor Saïgon
- 39 Raffin (Pierre) Cie d'assurance «La Providence » 17, place Augustin-Foray
- 40 Robert Directeur Soc. Descours et Cabaud Saïgon
- 41 René Besseyre des Horts Directeur gén. des Éts Dumarest d'Indochine Quai Le-Myre-de-Vilers
- 42 Servant (Jean) Inspecteur général des Cies d'assurance « Le Secours » 1 1 2 , boulevard Charner
 - 43 Souhaité Directeur de Soc. Denis Frères Saïgon
 - 44 Soulet (Alexis) Directeur Banque Franco-chinoise Saïgon
 - 45 Vincent Directeur l'Union Immobilière 32, bd de la Somme
 - 46 Bonnaud Directeur Société industrielle textile69, rue Catinat
 - 47 Nouailhetas Directeur du Crédit immobilier de l'Indochine Saïgon
 - 48 Lucien Hui-bon-Hoa Administrateur Soc. immobilière Hui-Bon-Hoa Saïgon
 - 49 Tja Cheng Seong Directeur Immobilière Tja-mah-Yan Cholon
 - 50 Abrial Sous-dir.de la Soc. des Riz d'Indochine 4, rue Catinat.

Arrêté la présente liste définitive des électeurs consulaires français de l'année 1938, catégorie A, à cinquante inscrits (50).

Saïgon, le 30 avril 1938. Le président, Tran-van-Ty.

Les membres, Signé : Hagen, Tran-van-Sang.

> Le secrétaire, Nguyen-minh-Phuong.

Catégorie B — VILLE DE SAIGON

- 1 Ardin Directeur de la Soc. des Imprimeries Indochinoises 76, rue Catinat
- 2 Aspar Imprimeur 24, rue Catinat
- 3 Bardouillet Directeur Soc. française des Distilleries de l'Indochine Saïgon
- 4 Beauvilain P. Directeur des Éts P.B. de Montreuil 246, rue Paul-Blanchy
- 5 Bertoli Directeur Stacindo Rue René-Héraud
- 6 Bourguet Entrepreneur de Transports Quai Le-Myre-de-Vilers
- 7 Challamel Directeur Soc. des Brasseries et glacières d'Indochine 6, rue Paul-Blanchy
 - 8 Chalumeau J. Directeur Soc. française des Tramways Saïgon
- 9 Champanhet Directeur Cie asiatique et africaine, Département de l'Est-Asiatique français Ouai de la Marne
 - 10 Comte Directeur des Garages J. Comte Saïgon
 - 11 Coppin Directeur de la Soc. Coppin 10, bd Charner
 - 12 Courtinat C. Fournisseur des T. P. Saïgon
 - 13 Coursin Directeur de la Soc. F.A.C.I. Quai de la Marne
- 14 Dargelos Directeur Soc. française d'Entreprise de dragages et de T.P. 32, bd de la Somme
 - 15 Darrigade Directeur Imprimerie de la Dépêche Saïgon

- 16 M^{me} Delignon née Baumalin Chaudronnière 114, rue Chasseloup-Laubat 17 Dubois Directeur Soc. Sucreries et raffineries de l'Indochine Saïgon
- 18 Duclos Directeur de la S.I.T. 4, rue Filippini
- Directeur Cie des eaux et d'électricité de l'Indochine 7 2, rue 19 Filuzeau Paul-Blanchy
 - 20 Nguyen Pauline, Noël Loueur d'autocars 218, rue Chasseloup-Laubat
 - 21 Foinet Entrepreneur des T.P. 168, rue Marcel-Richard
 - 6, rue Larclause, Saïgon 22 Dubois Publicitaire
 - 23 C. Denoueix Directeur Brossard et Mopin 48, rue Richaud, Saïgon
 - 24 Gantier Directeur Cie fr. an. des tabacs 17, place du Théâtre
 - 25 Grigorieff Th. Entrepreneur des Travaux publics 98, rue d'Arfeuille
- 26 Granval, Alexandre-Jean-Léon Soc. des Nuoc-mâm authentiques garantis 16 à 32, quai de Choquan
 - 27 Girard Directeur de la maison Rondon 11-19, rue Georges-Guynemer
- 28 Guérini Ignace Directeur de la Soc. industrielle de Khanhhôi 308, quai de la Marne
- 29 Hiribarrondo Directeur Soc. d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient
- 30 Georges Fox Directeur Soc. nouvelle des Phosphates du Tonkin 37, bd de la Somme
- 31 Hospital Directeur Soc. automobile d'Extrême-Orient 37, r u e d'Espagne
 - 32 Jeambile, Alfred Société Foncière Asie 50, rue Lefèbvre
 - 33 Jeannard Directeur Garage Charner Saïgon 34 Lamorte Directeur des Éts Lamorte Saïgon
 - Directeur Soc. Coloniale d'énergie 86, rue Chasseloup-Laubat 36 Liandrat 35 Lauthier
 - Rep. de la Cie du Caoutchouc manufacturé
- 37 Lebeau Émile Soc. de manutention et de trafics maritimes et fluviaux 50, rue Lefèbyre
 - 38 Lonné C. Fournisseur des Services publics 4, rue Catinat Saïgon
 - 39 Labbé Directeur Union électrique Saïgon
 - 40 R. P. Long G. Imprimerie de la Mission Saïgon
 - Soc. des Affréteurs maritimes indochinois 50, rue Lefèbvre 41 Mariadassou Louis
 - 42 Marty Directeur Compagnie générale de T.S.F. 3, rue Richaud
 - 43 Merle Transitaire Saïgon
 - 44 Nesty Directeur Soc. Indochine Films et cinémas Saïgon
 - 45 Nguyen-van-Can Théâtre annamite Saïgon
 - Saïgon 46 Nguyen-van-Cua Imprimeur
 - 47 Nguyen-van-Tien Loueur de pousse-pousse 213, rue Thévenet
 - 48 Nguyen-duc-Nhuân Loueur de pousse-pousse 194, rue Paul-Bert
 - 49 Nicolle Directeur Soc. Garages Nicolle Saïgon
 - 50 Orsini Directeur Soc. des Affréteurs indochinois 40, rue Lefèbvre
 - 51 Ortoli Paul Commissionnaire en Douanes 49, rue d'Espagne
 - 31-33, bd de la Somme 52 Paumier Ass. de la Soc. Châuky
 - 53 Pinet Marcel Directeur Soc. Tuileries de l'Indochine Saïgon
 - 54 Pierga Directeur de la B. I. F. Saïgon
 - 55 Plossu Alfred Soc. des Eaux gazeuses d'Indochinoises 6, rue Paul-Blanchy
- 56 Ponnou (Delaffon) Oubagarassamy Fondé de pouvoirs de la Soc. Saïgon Water Boats et Cie 50, rue Lefèbvre
 - 57 Portail Imprimeur Saïgon
 - 58 Reich Directeur Soc. Levallois-Perret 111, rue Pellerin
 - 59 Renaud Fondé de pouvoirs Éts Bainier Saïgon
 - 60 Repessé Mécanicien 419, rue Paul-Blanchy

61 Richaud Directeur de la S. I. D. E. C. 1, rue Marcel Richard

62 Robert Michel Électricien, 102, rue d'Espagne Saïgon

63 Sanial A. Loueur de pousse-pousses 182, rue d'Espagne Loueur de pousse-pousses 134, rue d'Espagne

65 Simon Piétri Transitaire 158, rue Catinat

66 Soyez Lucien Entrepreneur de grands travaux 3, rue Barbet

67 Testelin Imprimeur 148, rue Pellerin

68 Soubrier René L. Directeur de l'Agence Cotonnière 30, bd Charner

69 Schwoerer Exploitant de cinémas Saïgon

70 Vallet Soc. de transport d'Indochine 31-37, bd de la Somme

71 Vergoz Henri Entrepreneur de transports 80, rue Richaud

72 Thomas André-Edmond Laurent Soc. des Tabacs d'Indochine4, rue Catinat

VILLE DE CHOLON.

73 Brard Directeur de la Rizerie Binhdông Cholon

74 Guyon Directeur de la Cie française d'Indochine Quai des Poteries

75 Marais Pierre Fondé de pouvoirs de la Manufacture indochinoise de cigarettes (M. I. C.) 450, av. Maréchal-Pétain

76 Mazet Jean Fabrication de savon Cholon

77 Orio Fondé de pouvoirs de la Soc. an. des Distilleries du Sud-Indochinois 117, rue Richaud

78 Hong-Khoa Sinna Entrepreneur des Travaux, 14, quai des Jonques

PROVINCE DE BACLIEU.

79 Thomas Dat Décortiquerie mécanique Camau

PROVINCE DE BARIA.

80 Bourdon, Décortiquerie mécanique Baria

81 M^{Ile} Potteaux André Scierie mécanique, Marchande de bois d'œuvre P h u o c - huu

PROVINCE DE B1ENHOA.

82 Bouquet Georges Décortiquerie mécanique Buuhoà.

83 Bonade Glacière Biênhoâ.

84 Méric Briqueterie, Longbinh.

CAP SAINT-JACOUES.

85 Genty Repr. de l'Union électrique d'Indochine Cap-St.-Jacques.

PROVINCE DE CANTHO.

86 Émery Directeur de l'Exploit, forestière de l'Ouest, Cantho.

PROVINCE DE CHAUDOC

87 Amatte Entrepreneur de transports Chauphu. 88 Goubert Entrepreneur des Travaux Vinhtê.

PROVINCE DE LONGXUYEN.

89 Davant Jules Exploitant de carrière, domicilié à Soctrang-ville T h o a i s o m - Longxuyên.

90 Nguyen-kim-Nien Cinémas théâtre Longxuyên.

91 Pham-thi-Viet Décortiquerie mécanique, domicilié chez M. Manh, médecin indochinois (Tanan) Thanh-hoà-trung-nhut (Longxuyên)

PROVINCE DE MYTHO.

92 Leroy Transports fluviaux Mytho 93 M. L. Mariassoucé Fermier du marché Mytho

PROVINCE DE RACHGIA.

94 Genermont Décortiquerie Rachgia.

PROVINCE DE THUDAUMOT.

95 Bona Loueur de pousse-pousse Thudaumot.

Arrêté la présente liste définitive des électeurs consulaires français catégorie B, pour l'année 1938, à quatre-vingt-quinze inscrits (95).

Saïgon, le 30 avril 1938. Le président, Signé : Tran-van-Ty.

Les membres, Signé : Hagen. Tram-van-Sang.

> Le secrétaire , Ng-minh-Phuong.

Catégorie C — VILLE DE SAIGON

1 M^{me} Antonini Modiste 45, rue Amiral-Dupré

2 Bézard Robert Directeur de la Roussillonnaise 155, rue d'Espagne

3 Bainier Marchand en détail 60, rue d'Espagne

4 Baldoureaux Coiffeur 122, rue Catinat

```
5 Bloch Albert
                    Agent d'affaires
                                        166, rue Legrand-de-la-Liraye
  6 Brochet Charles Mécanicien
                                 3, rue Vannier
  7 Brun Pierre
                    Sellier 63, rue d'Espagne
  8 Bonniot Pharmacien 150, rue Catinat
  9 Cambay Marchand d'appareils électriques 59-67, bd Charner
  10 Chaudin Paul Marchand de curiosités
                                               81, rue Catinat
                           Horloger Joaillier
  11 Chambon Marcel
                                               131, rue Catinat
  12 Chabot Paul
                    Bijoutier
                                  148, rue Catinat
                           Directeur fondé de pouvoirs Soc. immobilière Courtinat
  13 De Brabant Marc
Saïgon
  14 Clairon Roc
                    Propriétaire de pousse-pousses
                                                      22, rue Frère Louis
  15 Collet Pharmacien
                          109-113, rue Catinat
  16 Courtial
                    Représentant de commerce 34, bd. Charner
  17 M<sup>me</sup> Courtessole Ginette
                                               213, rue Catinat
                                 Couturière
  18 Didier Marchand d'accessoires d'autos
                                               61, rue Pellerin
  19 Di Luna Marius
                           Hôtel des Arcades
                                               14. bd Charner
  20 Di Costanzo Loueur en Garni-Palace
                                               Rue Rigault-de-Genouilly
  21 DicksonEntrepreneur de publicité
                                        Saïgon
             Gérant Soc. Dégustation Cintra
                                               116, rue Catinat
                           Entrepreneur, nº 32 rue Rousseau
  23 Dubois Georges
  24 Duché Coiffeur
                           151, bd Charner
                                  108, rue Catinat
  25 Ducourneau Charcutier
  26 M<sup>me</sup> Dubier Andrée Boulangerie Rue d'Espagne
  27 Esnault Galeries Lafayette
                                  213, rue Catinat
  28 Figli François Pâtissier Triomphe
                                        Bd.Charner
  29 Feuillet Librairie
                           23, rue Catinat
  30 Franchini
                    Directeur Hôtel Continental rue Catinat
  31 Guyonnet
                    Charcutier
                                  40, rue Catinat
  32 Guyot Coiffeur
                           140, rue Catinat
  33 Heumann
                    Pharmacien 169, rue Catinat
  34 Huchet Directeur Indochine Import 40-46, rue Pellerin
  35 Humbert HenriMarchand en détail 78, bd Bonard
                                         117, bd de la Somme
  36 Mme Janin
                    Hôtel d'Annam
  37 Héger Marcel Horloger
                                  183, rue Catina
  38 Lalande R.
                    Représentant de commerce 26, r Legrand-de-la-Liraye
  39 Lanaud Représentant de commerce Rue Frère-Louis, entrée 150, nº 40
  40 Larrière Représentant de commerce 145, rue Catinat
  41 Mme Lebet
                    Marchande en détail Place du Théâtre
  42 M<sup>me</sup> Leflemme Loueuse en garni
                                        Saïgon
  43 Lhuissier Jean Marchand en détail 82, boulevard Charner
  44 Luciani Patrice Directeur prop. Hôtel Saïgon-Palace
                                                             Saïgon
  45 Maire Joseph Garage mécanicien Rue de Massiges
  46 Morat André Repr. « J. Michaud » 24, rue La-Grandière
  47 Monnin René Électricien
                                  rue Léon-Combes
  48 M<sup>me</sup> Mondoloni
                           Bar
                                  Rue Jean-Eudel
                                                      Saïgon
                           Propriétaire de l'Hotel des Nations Saïgon
  49 Maestracci Roch
  50 Mme Vve Marty Marchand en détail 63, rue d'Espagne
  51 Martin Joseph Représentant de commerce 76 bis, rue Mac-Mahon
  52 M<sup>me</sup> Marie Nathan
                                         59, rue d'Espagne
                           Modiste
  53 Massol Boulanger
                           73, rue Louvain
  54 Messner
                    Restaurant La Pagode
                                               193, rue Catinat.
  55 Morat Directeur Etabl. J. Michaud Saïgon.
  56 M<sup>me</sup> Mut Nignel
                           Marchande de matériel électrique 88, bd Charner.
```

- 57 Nadal Photographe 120, rue Catinat.
- 58 Mondain Louis Restaurant 53, rue Amiral Dupré.
- 59 M^{me} Moisan Commercante 96, bd Charner.
- 60 Poulet Adm. délégué Office des spécialités pharmaceutiques 240, rue Pellerin.
- 61 M^{me} Paira Boulangerie 106, rue Catinat. 62 Payre Café Cog d'Or 62, bd Charner.
- 63 Peautonnier Directeur Agence économique et financière d'Indochine 106, rue Catinat.
 - 64 Pensa Henri Coiffeur 141, rue Catinat.
 - 65 M^{lle} Peillod Pâtissière 127-129, bd de la Somme.
 - 66 Pianelii Directeur maison Canavaggio 175, rue Catinat.
 - 67 Rabbione Ernest Bottier 71, rue Catinat.
 - 68 Rocke André Agent d'affaires 223, rue La-Grandière.
 - 69 Russel Marchand en détail 33-39, rue À. Dupré.
 - 70 M^{me} Rougni Marchand en détail 141, rue Catinat.
 - 71 Seurin Boulanger 79, rue d'Espagne.
 - 72 Tang quang Di Marchand en détail Saïgon.
 - 73 Thevenat L. Directeur Hôtel Mékong 162, rue d'Espagne.
 - 74 Tournier J. L. Pharmacie Franco-Annamite du marché 166-170, rue d'Espagne.
 - 75 M^{me} Tran-thi-Loi Marchande en détail 91, bd Bonard.
 - 76 Tellier Directeur Tellier et Cie Saïgon.
 - 77 Valich Adolphe Bijoutier 153, Catinat.
 - 78 Villaruel Coiffeur rue Catinat.
- 79 Vennemani Maxime Fondé de pouvoirs Société Asiatique d'approvisionnements. généraux 74, rue Lefebvre.
 - 80 Aviotte Henri Pâtissier 159, rue Catinat. 81 M^{me} Gaillard Restaurant 29, rue Catinat.
 - 82 Simonpiétri A. Charles Bar Rue Jean-Eudel.

CHOLON (Ville)

- 83 Le-van-Minh Pharmacien Cholon.
- 84 Zambelly M. Courtier de commerce 200, quai des Jonques.

PROVINCE DE BARIA

Mme Nguyen-tan-Su Loueuse de maisons meublées Longhai

PROVINCE DE BENTRE

86 Nguyên-ngoc-Rang Droguiste Bentre

PROVINCE DE CAP SAINT-JACQUES

87 M^{me} Poullet Hôtel du Cap Cap

88 Spielmann Agent d'affaires Cap

PROVINCE DE CHAUDOC

89 Arnaud [André] Gérant du bungalow Chauphu PROVINCE DE GIADINH 90 Villaruel Débitant de boissons Thuduc

PROVINCE DE LONGXUYEN

91 Schewlin Gérant du bungalow Binh-duc

PROVINCE DE SADEC

92 Ferrandi Gérant du bungalow Tan-qui-dong 93 Tran-thanh-Thien dit Étienne Long Marchand en détail Cao-lanh

PROVINCE DE SOCTRANG

94 Andréani Marchand en détail Soctrang

PROVINCE DE THUDAUMOT

95 M^{me} Citrate Habermay Gargotière Phu-cuong

PROVINCE DE VINHLONG

96 Voiry Gérant du bungalow Vinhlong

Arrêté la présente liste définitive des électeurs consulaires français de l'année 1938, catégorie C, à quatre-vingt-seize inscrits (96).

Saïgon, le 30 avril 1938. Le président , Signé : Tran-van-Ty

Les membres Signé : Hagen Tran-van-Sang

> Le secrétaire, Signé : Ng-minh-Phuong,

L'emprunt pour la défense de l'Indochine (Le Nouvelliste d'Indochine, 19 juin 1938)

Réunion de la Commission de l'emprunt

Hier après-midi, à 17 h. 14, tous les membres de la Commission d'emprunt étaient présents à la chambre de commerce : il s'agissait d'une séance de prise de contact qui se tint sous la présidence du gouverneur de la Cochinchine.

Après un cordial échange de vues au cours duquel on apprit que l'Indochine a déjà souscrit plus de deux millions de piastres, M. Pagès prononça un discours radiodiffusé, le microphone ayant été amené à la chambre de commerce.

Chambre de commerce de Saïgon (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 19 juin 1938)

Les commerçants détaillants sont priés de vouloir bien se réunir, à la chambre de commerce (salle des Séances), le mardi 21 juin 1938, à 7 heures, pour examiner les questions suivantes :

- 1° Application du repos hebdomadaire;
- 2° Projet de règlement général du travail à faire parvenir à l'inspection du Travail;
- 3° Projet d'arrêté fixant la durée de la journée de travail dans les établissements de vente au détail des denrées alimentaires non consommables sur place.

Tous les commerçants et marchands en détail, notamment ceux de l'Alimentation et de la Nouveauté, que ces questions sont susceptibles de concerner, sont priés, dans leur intérêt, de vouloir bien assister à cette réunion, considérée comme très importante.

Saïgon, le 15 juin 1938, Le secrétaire général.

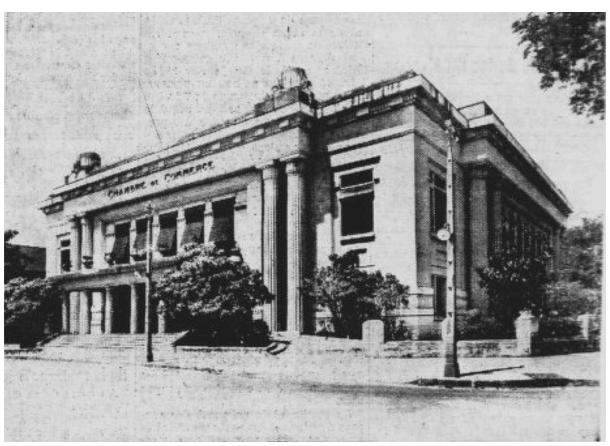
(Le Nouvelliste d'Indochine, 9 octobre 1938)

M. Chanvril, secrétaire général de la chambre de commerce de Saïgon, qui nous avait quitté il y a un mois pour prendre la direction, à Alger, d'un Office commercial indochinois, vient de mourir brusquement à son arrivée à Marseille.

Il était en bonne santé à son départ de Saïgon et rien ne pouvait faire présumer la disparition d'un homme encore jeune, 50 ans, qui avait laissé de nombreuses amitiés et des regrets à son départ.

Nous adressons à la famille de M. Chanvril nos sincères condoléances. Une messe sera dite demain. Lundi, à 7 heures, à la cathédrale de Saïgon.

(Les Annales coloniales, 24 octobre 1938)



Imposante, certes, la chambre de commerce de Saïgon, mais qui rappelle trop le « style exposition ».

Réception à la chambre de commerce (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 25 décembre 1938)

La chambre de commerce, l'Association des importateurs marchands en gros de Saïgon et l'Association des exportateurs français d'Indochine organiseront, selon la coutume, une réception le 1er janvier 1939, de 11 heures à midi, dans le grand hall de la chambre de commerce afin de permettre à toutes les personnalités touchant au commerce local de se rencontrer et d'échanger leurs vues.

MM. les consuls ou agents commerciaux des puissances étrangères, les directeurs des banques et des compagnies de navigation, MM. les industriels et commerçants français, annamites et étrangers, y sont cordialement invités.

De son côté. M. le président de la chambre de commerce chinoise nous informe que sa compagnie offrira une réception le 1^{er} janvier de 9 h. 12 à 10 h. 12. Le commerce local y est également invité t

Élections consulaires de la chambre de commerce (L'Écho annamite, 22 mars 1939) (Le Nouvelliste d'Indochine, 26 mars 1939)

Des élections partielles ont eu lieu le 20 mars à la chambre de commerce de Saïgon sous la présidence de M. H. Lamorte.

Voici ci-dessous les nouveaux élus :

_

Catégorie « A » Membres titulaires

MM. Cuny 31 voix Ballous 28 ». Berthet 28 »

Membres suppléants :

Robert 27 » Dalloz 26 »

Catégorie « B» : Membres titulaires

MM. Ardin 47 voix Orsini 46 » Darrigade 43 »

> Catégorie « C » Membres titulaires

MM. Seurin 58 voix Baudelocq [Caffort] 56 voix

Annamites Membres titulaires

MM. Truong.v.-Ben 179 voix Truong -Tuan 178 »

(Le Nouvelliste d'Indochine, 16 avril 1939)

Notre confrère « La Renaissance » a regretté l'absence, au nouveau bureau de la chambre de commerce, du brave entre les braves, de Poupich dit P. P. J. Ballous*. Notre confrère le regrette d'autant plus, dit-il, « qu'il y avait donné toute la mesure de sa compétence et de son tact »

Qu'est-ce qu'ont pu faire les autres qui y sont restés !!

En lisant ces mots, car ce ne sont que des mots, nous pensons énergiquement à l'autre mot, à celui que l'éminent Sacha fait prononcer à la délicieuse Jacqueline D. — Puis-je le dire ? Pardon, cher confrère !

L'activité de la chambre de commerce de Saïgon (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 21 mai 1939)

Parmi les activités nombreuses de la chambre de commerce de Saïgon, il convient de citer son rôle d'information et d'éducation par des publications, toujours plus appréciées ; bulletin quotidien, bulletin bi-mensuel, statistiques annuelles. La réorganisation de ses services intérieurs se poursuit normalement (dans le sens d'une meilleure satisfaction: des besoins des usagers).

D'autre part, la chambre de commerce de Saïgon continue à délivrer, après examen, des diplômes de teneurs de livres. de sténo-dactylographie et de langue française commerciale. La faveur croissante dont jouissent ces certificats auprès des maisons de la place prouve que ne sont sanctionnées que des connaissances sérieuses et étendues. Enfin, la chambre a réussi à transférer dans son immeuble le marché au riz dont l'animation journalière ne manque pas d'étonner tous les visiteurs de passage à Saïgon.

(L'Écho annamite, 4 août 1939)

Devant un auditoire nombreux et charmé, le vice-président de la chambre de commerce de Saïgon, M. Truong-van-Bên, en une conférence spirituelle, à la Samipic a retracé les émotions et agréments de son voyage aérien de Saïgon à Hanoï, avec escale à Vientiane.

Visite du goucoch (Le Nouvelliste d'Indochine, 20 août 1939)

M. le gouverneur Veber entreprend la visite de ses domaines et de ses administrés. Il a, il y a 8 jours déjà, parcouru la province de Giadinh, le centre, puis Thuduc, Hoc-mon, Govap, l'aéroport et l'Aéro-club.

Puis mercredi, il a été reçu à la chambre de commerce de Saïgon par MM. Brunet et Bên, vice-présidents, M. Ardin, président, étant en France, et par M. Orsini, président du conseil d'administration du Port de commerce.

Discours de réception de M. Brunet et réponse du gouverneur de la Cochinchine. Ensuite, ce fut le tour du propriétaire, nous voulons dire des installations de la chambre de commerce. Et on se sépara, satisfaits.

Chambre de commerce de Saïgon (Le Nouvelliste d'Indochine, 1er octobre 1939)

Le dernier tirage d'amortissement des obligations de la chambre de commerce (Emprunt de 350.000 \$autorisé par arrêté du 24 novembre 1924. modifié par l'arrêté du 19 décembre 1934) doit avoir lieu, en séance publique. le lundi 16 octobre 1939, à 7 h, 30 précises du matin, dans la salle des Délibérations de la chambre de commerce.

Il sera extrait :de la roue 298 numéros. Les obligations portant ces numéros seront remboursées au pair de 100 \$ le 15 mai 1940, en même temps que le coupon n° 27 venant à échéance à la même date.

t à échéance à la même date. Président.
Au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine (<i>Le Nouvelliste d'Indochine</i> , 17 décembre 1939)

À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE Saïgon M. ARDIN FAIT L'ÉLOGE FUNÈBRE DE MM. A. DARLES ET THION DE LA CHAUME (*L'Avenir du Tonkin*, 25 janvier 1940)

du

Les membres de la chambre de commerce se sont réunis en séance pleine le 5 janvier 1940.

Le président, M. Ardin, avant d'ouvrir la séance, a prononce en ces termes l'éloge funèbre de M. A. Darles, ancien président de la chambre de commerce, et de M. Thion de la Chaume, président honoraire-de la Banque de l'Indochine :

Messieurs et chers Collègues,

Nous avez appris, comme moi, la douloureuse nouvelle qui, au seuil de l'année 1940, vient jeter un voile de tristesse sur notre compagnie.

Auguste Darles, que nombre d'entre vous ont vu, ici même, présider à leurs débats, est mort.

Cette fin brutale, qui l'a surpris au cours de son congé en France, paraît injuste pour cet homme qui, lorsqu'il quitta la colonie pour la dernière lois, ne donnait pas l'impression d'être usé bien qu'il lut -fatigué par de longues années d'un travail acharné.

Travailleur infatigable, en effet, Auguste Darles se donnait toujours tout entier à l'œuvre qu'il avait entreprise et notre chambre de commerce qui, pendant trois ans, travailla sous son active impulsion, ne peut que se féliciter de l'œuvre réalisée par son ancien président.

Élu membre de notre compagnie en 1923, alors qu'il assumait la direction de la Société des Distilleries de l'Indochine, Auguste Darles s'affirme rapidement un membre particulièrement averti et actif et c'est pourquoi personne ne fut étonné que les délicates fonctions de vice-président de la chambre de commerce lui fussent confiées dès 1924..

Sa vaste érudition, sa belle intelligence, sa parole incisive et nette, sa volonté opiniâtre dans l'effort lui valurent bien vite l'estime de ses collègues et ceux-ci lui témoignèrent leur sympathie pour l'activité heureuse qu'il avait déjà déployée comme vice-président, en le plaçant en 1926 à la tête de notre compagnie.

Ces trois années de présidence, vous le savez tous, n'ont pas été une des moins fertiles en réalisations.

C'est à lui que Saïgon doit l'organisation de sa première grande foire, ouverte en 1927. Ce coup d'essai qui, pour beaucoup d'autres qu'Auguste Darles aurait pu paraître téméraire, fut un coup de maître. 255 stands et 35 pavillons abritèrent les exposants, parmi lesquels on remarquait déjà ceux des Indes Néerlandaises et du Japon.

C'est Auguste Du les qui eut également la joie et la fierté d'inaugurer en mars 1928 l'immeuble actuel de la chambre de commerce, édifice qui, par son importance nouvelle, apportait un témoignage éclatant de l'œuvre féconde réalisée par l'assemble consulaire.

Réalisateur avant tout, mais esprit éclectique et curieux, Auguste Darles a touché à tout et, partout, son sens du progrès souhaitable ou de la reforme bienfaisante s'est manifesté avec force et opportunité. Ce fut sans conteste un des champions les plus actifs de la réalisation de la liaison aérienne France-Indochine, de la liaison radiotéléphonique Paris-Saïgon, de la liaison maritime Saïgon-Svvatow et son nom se trouve attaché à de nombreuses améliorations, réformes ou créations dont ont bénéficié non seulement le commerce local, mais également notre grand port de Saïgon.

Le passage d'Auguste Darles à la chambre de commerce, laisse donc le souvenir d'une collaboration heureuse et féconde. Sa disparition est donc particulièrement cruelle à tous ceux d'entre vous qui l'ont connu, qui ont pu, dans cette enceinte, l'entendre défendre avec chaleur son point de vue et je suis persuadé de me faire l'interprète de tous en exprimant de cette place qu'il occupa lui-même pendant trois ans, mon sentiment de tristesse et ma peine de voir disparaître en pleine activité, un homme auguel revient sans conteste, le titre de « grand colonial ».

Au souvenir de notre ancien président Auguste Darles, il convient d'associer celui de M. René Thion de la Chaume, président honoraire de la Banque de l'Indochine, dont nous avons appris avec tristesse, il y a quelques jours, la nouvelle du décès survenu le 3 janvier.

Ceux d'entre tous qui ont été témoins de l'activité de M. de la Chaume si intimement liée au développement de notre banque d'émission et aux affaires coloniales, ne seront pas surpris d'entendre le président de la chambre de commerce de Saïgon exprimer publiquement la reconnaissance que nous gardons des services éminents qu'il a rendus a la chose publique et à la chose coloniale.

M. de la Chaume descendait d'une vieille famille rochelaise établie dans la capitale depuis deux siècles. Jeune et brillant inspecteur des Finances, il avait été choisi comme secrétaire général de la Banque de l'Indochine en 1908. Il était passé une première fois en Indochine en 1909-1910 au cours d'un voyage d'études en Extrême-Orient. Il y était revenu en 1913 mais la dernière guerre, au cours de laquelle, mobilisé, il avait été chargé d'une importante mission financière et économique à Londres, ce qui fut pour lui l'occasion de rendre les plus signalés services, le tint éloigné des affaires coloniales pendant quatre ans.

Ce fut comme directeur général de la Banque qu'il reprit contact avec elles au moment où l'évolution et le développement qui ont coïncidé avec l'après-guerre, commençaient à peine.

Nul n'était mieux placé et plus apte que celui-ci pour comprendre le potentiel économique et l'avenir de ce pays.

Il s'y donna de toutes forces et de toute son intelligence et l'on peut dire que dès lors, aucun problème intéressant l'Indochine ne lui demeura étranger, que nulle question financière ou monétaire ne fut abordée sans recourir à son expérience ou résolue sans lui.

Tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher, et ils sont nombreux, car il était de parfait conseil, étaient frappés par la lucidité et la rapidité de sa pensée, par la franchise de son caractère par le désintéressement de ses avis. Ces qualités ne se manifestaient jamais avec plus de bonheur que lorsqu'un colonial venait s'entretenir avec lui des affaires indochinoises, bancaires, industrielles, commerciales ou de nos entreprises de culture (hévéas tout particulièrement) auxquelles il avait toujours, et dès la première heure, porté le plus vif et le plus constant intérêt.

Le temps s'écoulant, M. de la Chaume avait été appelé par le choix de l'État et du conseil d'administration de la Banque, auquel il appartenait déjà depuis longtemps, à la présidence de notre institut d'émission en 1932, juste récompense d'une des carrières coloniales les plus fécondes de notre génération.

Les devoirs de ses hautes fonctions le retenaient dans la Métropole mais sa pensée, ses occupations quotidiennes, ses préoccupations pendant les années difficiles qui n'altérèrent jamais sa confiance, lui permettaient, bien que de loin, d'être toujours présent parmi nous.

Une des dernières manifestations de sa compétence et de son attachement aux questions indochinoises se relie à la commission monétaire qui a siégé au ministère des Colonies a la fin de la crise et dont la conclusion fut, à l'époque, que ce grave problème dépassait le cadre colonial et qu'après tout, rien ne pouvait se substituer à un effort d'assainissement et de redressement des entreprises en difficultés, en attendant des circonstances plus favorables qui sont venues.

Le gouvernement de la République avait reconnu la qualité des services de M. de la Chaume en le nommant commandeur de la Légion d'honneur, il y a cinq ans.

Son activité fut brusquement interrompue en 1936 par la maladie.

De retour à la santé, hélas momentanément, il avait tenu à revoir l'Indochine et, il y a quelques mois à peine, il se trouvait parmi nous, heureux de constater par lui-même les progrès réalises depuis son dernier passage, c'est-a-dire au cours d'un quart de siècle.

Nous ressentirons durement la disparition de cet animateur de l'œuvre coloniale française.

M. de la Chaume venait d'avoir 62 ans et son nom était associé depuis trente ans à celui de notre colonie.

Je me fais l'interprète de toute la chambre de commerce en adressant nos condoléances à la famille du regretté, président honoraire de la Banque de l'Indochine et à ses collaborateurs.

* *

Une minute de silence fut alors observée par tous les membres de l'assemblée consulaire, en souvenir de ces deux grands coloniaux.

* * *

Au cours de cette même séance, les membres de la chambre de commerce furent appelés à examiner un projet d'augmentation du taux des indemnités pour travaux supplémentaires effectués par le personnel des Douanes au profit du commerce local.

Cette question avait été soumise à l'étude d'une commission dont le rapport lut approuvé l'unanimité.

Des demandes de subvention ont été formulées par le directeur du Centre de l'aide pour les soldats et travailleurs d'Outre-Mer dans la Métropole et par le président du conseil général de la Seine, ce dernier au nom du groupe colonial des élus de la Seine.

À chacune de ces œuvres d'aide aux combattants coloniaux, la chambre de commerce a accordé une aide financière de 1.000 fr.

Le Président a été heureux d'informer ses collègues que les nouveaux litres créés en Indochine par une société a l'occasion d'une augmentation de capital par transformation de réserves en actions venaient d'être admis à bénéficier des dispositions du décret du 30 mars 1939 qui les exonère de la moitié de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières.

La chambre de commerce est également intervenue pour que de telles opérations soient exonérées de l'impôt général sur le revenu. La question fait actuellement l'objet d'une enquête du gouverneur général auprès des chefs d'administration locale.

Les membres délégués de la chambre de commerce au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine, ont été ensuite entendus par leurs collègues sur leurs différentes interventions à la Haute Assemblée.

La séance a été levée à 18 heures.

Le premier de l'An à la chambre de commerce (*L'Écho annamite*, 3 janvier 1941)

Malgré les difficultés des temps actuels, la chambre de commerce de Saïgon avait tenu à sa traditionnelle réception du premier jour de l'An, laquelle ne cédait en rien à celles qui l'avaient précédée.

Nos commerçants saïgonnais savaient, en effet, que l'année qui s'ouvrait, si elle signifierait pour eux vue lutte plus âpre dans leur labeur quotidien, symboliserait aussi une joie plus profonde dans leurs victoires éventuelles sur les forces maléfiques.

Aussi s'étaient-ils réunis nombreux dans le grand hall du marché de riz, transformé en buffet gratuit et salle de réception.

Par les soins de M. Courtessol, directeur des Caves Bordelaises, rien ne manquait de ce que pouvaient souhaiter les plus délicats gourmets.

Amuse-bouches, petits fours, sandwiches variés se mettaient à profusion à la discrétion des consommateurs, qui trouvaient également en abondance : champagne, whisky, bière, limonade et autres rafraichissements liquides.

Divers établissements de la place, industriels et importateurs, contribuaient pour beaucoup à l'éclat de la fête, par des dons hautement appréciés.

C'est ainsi que la maison Boy-Landry y avait envoyé du Pol Roger ; Poinsard et Veyret du Heidsieck ; la Compagnie Optorg du Mumm ; Lucien Berthet, des Nouveautés Catinat, du Moët-et-Chandon ; Descours et Cabaud du White Horse ; Louis Ogliastro du John Bains ; la Société Mazet du Eagle ; Denis frères du Black and White.

Les Brasseries et glacières de l'Indochine étaient représentées par toute la collection de leurs productions Larue : bière, limonades, sodas et glace.

La Compagnie Coloniale des Tabacs mettait à la disposition des fumeurs ses Esquire et ses Cotab, tandis que M. Mohamed Ismaël, le négociant musulman bien connu du monde du commerce, tentait les connaisseurs par ses cigarettes de luxe Double Ace et Royal Favorites.

Avant de se séparer, les convives trinquèrent à la renaissance de la France, sous l'émotion provoquée par un patriotique discours de M. Ardin.

> Commission locale des T. P. (L'Écho annamite, 5 septembre 1941)

La commission locale des Travaux publics s'est réunie le 2 septembre 1941 dans la salle des délibérations du Conseil colonial, sous. la présidence du gouverneur de la Cochinchine [Rivoal], assisté de l'ingénieur en chef des Travaux publics et du directeur des Bureaux. Ont pris également part aux travaux de le commission ... Lamorte, délégué de la chambre de commerce...

> DANS LA SALLE DES PAS PERDUS DE L'HOTEL DE VILLE DE Saïgon Inauguration d'un buste du maréchal Pétain (Le Nouvelliste d'Indochine, 3 mai 1942) (L'Écho annamite, 4 mai 1942)

Ardin, président de la Chambre de commerce de Saïgon ;

(Le Nouvelliste d'Indochine, 6 décembre 1942)

Un arrêté du 27 octobre 1942 du secrétaire d'État aux Colonies fixe certaines modifications à la composition de la chambre de commerce de Saïgon.

Art 1^{er}. – MM. Ballous, Berthet, Lamorte, Orsini, Darrigade, Luciani, Seurin, Baudelocq, membres titulaires français.

MM. Robert, Messner, membres suppléants français,

MM. Tran van Sang et Nguyen van Nghi, membres annamites de la chambre de commerce de Saïgon,

sont radiés de la liste des membres de cette assemblée consulaire.

Art. 2. – MM. Besseyre des Horts [Dumarest], Tabourot, Chauvin [Havraise indochinoise], Bardouillet [SFDIC], Crespeau [gendre Bainier], Chalumeau, Liandrat [Comptoir général du caoutchouc], Vergoz Henri [New Hotel Siemréap], Portail René [imprimeur], Chambon sont nommés membres titulaires français de la chambre de commerce de Saïgon

MM. de Ligondès et Biron sont nommés membres suppléants de la dite assemblée.

NOTRE REPORTAGE LA FOIRE DE SAIGON

XXVI

Les Pavillons du Commerce Du « Bureau de Commerce » de Marseille à la première Chambre de Commerce indochinoise. par Trân xuân SINH (De notre envoyé spécial) (*La Volonté indochinoise*, 29 janvier 1943)

« C'est à Tourane* que se sont concrétisées les premières relations commerciales entre la France et l'Annam.

En 1817 et 1819, deux navires marchands français touchèrent Tourane et le résultats de cette expédition furent si concluants que M. Chaigneau y arriva en 1821 pour y installer un consulat, apportant dans ses bagages des doses de vaccin, un exemplaire de l'Encyclopédie et un nouveau traité entre la France et l'Annam ».

Au sein du Pavillon du Commerce, cette légende explique le rôle tenu par le port de Tourane dans les premières relations commerciales entre la France et l'Empire d'Annam. En effet, aux termes du premier traité franco-annamite signé à Versailles en 1787, au nom de l'Empereur Gia Long par l'évêque d'Adran, Tourane était donné à la France qui avait ainsi l'exclusivité du commerce dans ce port. Mais une longue interruption se produisit après la mort de l'Empereur Gia-Long.

Les relations ne reprirent qu'un demi-siècle plus tard et depuis, le commerce de l'Empire d'Annam n'a cessé de se développer pour atteindre, à la veille des hostilités, une marge qui lui donnait cette place enviable dans le circuit économique extrême-oriental

Dans ce rapide développement du commerce indochinois, les Chambres de Commerce de l'Union ont joué un rôle prépondérant. Des panneaux particulièrement suggestifs qui garnissent le Pavillon soulignent avec éclat leur agissante activité.

À la fin du XVIe siècle, apparut en France à Marseille — la première Chambre de Commerce, dénommée « Bureau du Commerce ». Cette Commission économique avait pour but « de surveiller et prendre garde particulièrement aux affaires qui pourront concerner le négoce, commerce et trafique, tant pour le faire remettre en son premier état et splendeur que pour le maintenir, défendre et garder de toutes avanies, représailles, saccagement, impositions indues et autres abus. »

C'était dans le même ordre d'idées que fut créée, deux siècles et demi plus tard, la Chambre de Commerce de Saïgon, doyenne des Assemblées consulaires indochinoises, Le commerce cochinchinois commençait alors à prospérer mais en raison de la politique

coloniale de Napoléon III, les soixante maisons de commerce françaises et étrangères furent amenées à demander la création d'un organisme pour la défense de leurs intérêts.

Au Tonkin, on créa en 1881, la Chambre de Commerce de Haïphong et, plus de dix ans après, celle de Hanoï. En raison de la situation du pays, celles-ci connurent des débuts difficiles. Il a fallu les efforts successifs des Gouverneurs Généraux Le Myre de Villers, Paul Bert, de Lanessan et Rousseau pour que le commerce tonkinois rencontrât enfin des conditions favorables à son développement.

En 1897 et en 1925, furent créées les Chambres Mixtes de Commerce et d'Agriculture de Tourane* et de Vinh qui auraient pu naître dès la fin du XVIII^e siècle si les premières relations commerciales ouvertes par le Traité de Versailles de 1787 avaient trouvé un terrain plus favorable pour se développer.

En 1897, apparut également la chambre mixte de Commerce et d'Agriculture de Phnom-Penh. Cette assemblée aurait dû naître trente ans plus tôt car dès 1863, par un traité de paix et d'amitié, le Roi Norodom accordait des droits égaux et réciproques aux Français et aux Cambodgiens et donnait au commerce des deux pays de larges possibilités de développement en supprimant toute barrière douanière entre la Cochinchine et le Cambodge.

Le Laos, par sa situation géographique et le manque de moyens naturels de communication, s'est vu pendant longtemps isolé du périple économique indochinois, Grâce au développement successif du pays, aux continuels efforts du Gouvernement et des commerçants français et annamites, les courants d'échanges commerciaux qui se faisaient par le Siam, ont pu être drainés avantageusement vers les autres pays de l'Union indochinoise.

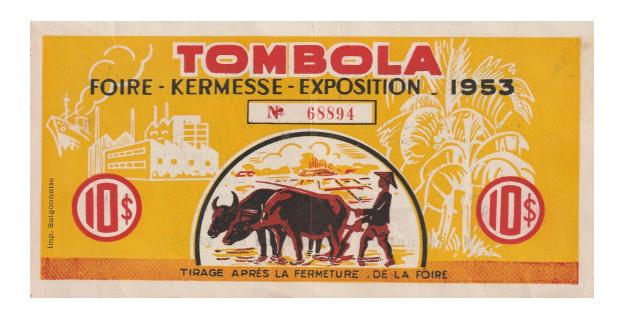
C'est ce qui explique la création tardive — 1933 — de la Chambre Mixte de Commerce et d'Agriculture de Vientiane. Désormais, le « débloquement du Laos » — problème qui figure au premier plan des préoccupations gouvernementales — permettra à ce pays d'avoir la place qu'il mérite dans l'économie de l'Union fédérale.

* *

Ajoutons enfin qu'en 1922, un texte, inspiré directement de la loi du 9 avril 1898 qui régissait les Chambres de Commerce françaises, a donné une autorité nouvelle aux assemblées consulaires en Indochine.

Depuis cette date, elles possèdent la personnalité civile et leurs prérogatives s'étendent aux questions commerciales, industrielles, douanières et fiscales qui intéressent l'économie de leurs circonscriptions territoriales. Les plus importantes d'entre elles — celle de Hanoï par exemple — donnent leur appui à des cours d'apprentissage, de dactylographie, de sténographie, des cours commerciaux, etc.

Toutes, par la diffusion des renseignements commerciaux publiés dans des bulletins quotidiens, mensuels où bi-mensuels, assument un rôle d'information qui est très apprécié du commerce français et indochinois.



CHAQUE BILLET DONNE DROIT A 4 ENTRÉES GRATUITES A LA RERMESSE - FOIRE EXPOSITION 1953

44

ler lot: Une Vedette Modèle 1953.

6° - Un Scooter.

7° à 10° lot : Vélosolex.

11° à 12° lot : Machines à coudre.

1° lot: Une Vedette Modèle 1953.

2° — Une Simca Aronde.

3° — Un Frigidaire de luxé.

4° — Un Frigidaire.

5° — Un Scooter.

13° à 25° — Appareils photographiques.

26° à 30° — Montres hommes et dames.

Et 70 autres lots divers de valeur.

BRICT AL BO. BERTHER AL ESSAN BOART

Coll. Olivier Galand

Billet de tombola Foire-Kermesse-Exposition Saïgon, 1953 Imprimerie saïgonnaise.